301, D
Bd. L2 - E

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Pendant la Commune

OU

LETTRES JUSTIFICATIVES & DOCUMENTS

Pouvant servir à l'histoire de Notre-Dame des Victoires pendant la Commune (1871)

En employant dans cet Ouvrage le titre de Saints ou de Martyrs, notamment à l'égard des victimes massacrées en mai 1871, l'Auteur déclare n'avoir entendu préjuger aucunement la décision officielle de l'Eglise, et se soumettre d'esprit et de cœur, tant au décret du Pape Urbain VIII sur cette matière. qu'à toutes les décisions du Saint-Siége, juge infaillible de la foi.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

PENDANT

LA COMMUNE

OU

LETTRES JUSTIFICATIVES & DOCUMENTS

Conservés par feu l'abbé François Amodru

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Pendant la Commune (1871)

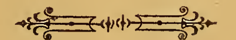
LE TOUT PUBLIÉ

Par M. J.-J.-L. BARGÈS

Docteur en théologie de Rome et de Paris,
Chanoine honoraire de Paris et de Marseille, ancien Professeur d'hébreu,
Doyen honoraire de la Faculté de théologie de Paris (Sorbonne),
Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction publique,
Administrateur de l'Eglise de la Sorbonne, etc.

נבחר שם מעשר רב :
Melius est nomen bonum quam divitiæ multæ.
(Proverb. XXII, I.)

Φρόντισον περὶ ὀνόματος.
Curam habe de bono nomine.
(Ecclesiast. XLI, 15.)



PARIS
LECOFFRE, Libraire, 90, Rue Bonaparte

1890



PRÉFACE

Le 1er février 1886, une mort soudaine et imprévue nous privait d'un ami que nous avions l'habitude de voir fréquemment et toujours avec bonheur.

C'était l'abbé François Amodru, chapelain de Notre-Dame des Victoires. Nous l'avons connu, dès sa plus tendre enfance, dans le Collége de Crest, fondé par son frère, et aussi dans son honorable famille à Saint-Vallier (Drôme).

Comme il avait pour nous la plus cordiale affection, il ne craignait pas de nous découvrir les pensées les plus intimes de son âme. Entièrement dévoué à l'œuvre

de l'Archiconfrérie, il conservait religieusement tout ce qui intéressait l'histoire de cette célèbre Association et pouvait contribuer à l'édification publique.

C'est ainsi que nous avons eu connaissance de plusieurs pieux écrits qui sont restés jusqu'ici inédits.

Tous nous ont paru intéressants, mais il y en a quelques-uns que nous regretterions vivement de voir ensevelis pour toujours dans l'oubli : ce sont principalement des lettres adressées à l'abbé François, par M. l'abbé Amodru, son frère aîné. Hélas ! ce cher et à jamais regretté ami nous ayant été ravi par une mort aussi douloureuse que prématurée, nous pensons faire un acte utile et méritoire devant Dieu, en publiant ces lettres auxquelles il eut certainement donné le jour, si la mort lui en avait laissé le temps. Les faits qui y sont discutés intéressent non-seulement toute la France, mais l'Eglise entière, car Notre-Dame des Victoires, dont il est question dans ces lettres, par son Archiconfrérie, touche à toute l'Eglise catholique. Or, nous avons la certitude que sans nous, ces divers documents n'auraient jamais vu le jour, malgré nos instances réitérées auprès de M. Amodru aîné.

Combien de fois nous avons dû lui dire que Dieu lui avait conservé la vie pour que ces lettres et ces documents ne fussent pas perdus à tout jamais, que leur publication était même pour lui un devoir de conscience, que sans la publication de ces lettres justificatives, ses meilleurs écrits sur les événements si graves de la Commune pourraient être discutés après sa mort et qu'on attendait ces éclaircissements depuis dix-huit ans.

Ces considérations l'ont enfin déterminé à nous les livrer (1).

Disons d'abord quelques mots de la mort si édifiante de l'abbé François.

Dans ce but, nous citerons ce qui fut publié dans plusieurs journaux, le jour de son décès. Nous espérons qu'un jour sa biographie sera écrite. En attendant, on trouvera, à la fin de ce volume, une courte notice sur sa vie. Puissent les pages qui vont suivre édifier les âmes, porter la conviction dans les esprits, en dissipant des erreurs, malheureusement accréditées, et en confirmant la Vérité volontairement ou involontairement méconnue !

Paris, le Saint jour de Pâques 1888.

J.-J.-L. BARGÈS.

(1) Nous avons appris tout récemment que des écrivains graves et consciencieux avaient collectionné les divers récits, publiés en 1871 et 1872, contre notre cher ami. C'est d'après de tels documents qu'ils se proposaient d'écrire l'histoire.

Cètte considération suffirait, au besoin, pour justifier notre publication et en démontrer la nécessité.



PARIS Glyptographie SILVESTRE & C 97 rue Oberkampf

L'ABBÉ FRANÇOIS AMODRU

Chapelain de N.-D.-des-Victoires

Né à Saint-Vallier (Drôme), le 13 février 1843

Décédé pieusement à Paris, le 1er février 1886

Notice sur la mort de M. l'abbé François Amodru, publiée par la Semaine religieuse de Paris.

MORT

DE

L'ABBÉ FRANÇOIS AMODRU

Chapelain de Notre-Dame des Victoires, à Paris

1er FÉVRIER 1886



Le diocèse de Paris, en même temps que l'église de Notre-Dame des Victoires, vient de faire une perte sensible dans la personne de M. l'abbé François Amodru. Né à Saint-Vallier en 1843, ce saint prêtre, depuis son ordination, est demeuré constamment attaché à Notre-Dame des Victoires, d'abord comme vicaire, ensuite comme chapelain.

Homme de grande foi, de mortification, de détachement rare, de profonde humilité ; ouvrier évangélique actif, infatigable, il a été le ministre fidèle et doux de la bonté de Notre-Dame des Victoires, qu'on vient de si loin implorer. Nous savons que la nouvelle de sa mort, répandue avec la rapidité de l'électricité, a déjà fait couler bien des larmes, jusque dans les pays les plus éloignés. C'est qu'il alliait à la fermeté des principes une aménité de caractère qui rendait singulièrement aimable son apostolat. Doué d'un sens très fin, il

n'en allait pas moins à son but avec une franchise d'allures qui, jointe à des vues toutes surnaturelles, était son principal moyen de succès.

La semaine qui a précédé son départ de cette vie, il faisait une retraite à St-Sulpice. Nous savons que, dans ces jours de recueillement, il goûta d'une façon particulière la fin de l'homme, qui est de louer, honorer, servir Dieu, et par ce moyen sauver son âme. Il s'arrêta avec délices à la pensée de la mort, si bien qu'il n'alla pas au-delà. Nous ne comprenions pas d'abord pourquoi, puisque, dans la retraite, d'autres sujets doivent être médités ; mais, aujourd'hui, tout s'explique.

Au sortir des exercices spirituels, il donna un jour à son saint ministère, un jour à sa chère famille ; puis vint la maladie qui l'emporta en quatre jours. Les souffrances furent terribles tout ce temps. Ce digne prêtre, dans les cruelles crises par lesquelles il passa, n'avait que ce mot : « Mon Dieu, je vous offre ce que je souffre ». Sa belle intelligence lui resta dans sa plénitude jusqu'à la fin. Son frère, M. le curé d'Aubervilliers, lui a administré les sacrements. Que c'était touchant d'entendre cet homme vénérable, otage de la Commune, dire : « Je lui ai fait faire sa première communion ; je lui fais faire sa dernière ! »

Voyant qu'il n'avait plus que quelques minutes à vivre, le malade fit approcher sa famille, serra la main à tous, et arrivé à la dernière personne, il dit d'une voix ferme et pleine de tendresse : « Je laisse des œuvres ; je vous les recommande. Il faut, à tout prix, former des chrétiens, et envoyer des âmes au ciel ». Il expira alors.

Une foule éplorée ne cessa de remplir la chambre mortuaire jusqu'au moment où sa famille, croyant entrer dans ses pieux désirs, le fit transporter, avec l'agrément sympathique de M. le curé, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, pour

y passer les vingt-quatre dernières heures avant l'inhumation. Le cercueil couvert de fleurs blanches entra, tandis qu'une brillante mélodie à la Reine des anges se chantait pour conclure la fête de la Purification de la sainte-Vierge.

Il a été déposé auprès de son confessionnal, et un serviteur de l'église, constamment assidu pendant ces deux jours, nous a dit : « Cette tombe n'a cessé d'être arrosée de pleurs ». A la messe de *Requiem*, l'église de Notre-Dame des Victoires était comble, et le clergé de Paris se groupait, serré, auprès du vénérable M. Chevojon, qui a donné l'absoute.

M. Amodru, le serviteur de l'auguste Vierge Marie, a été emmené, sous les fleurs et les couronnes, à la gare de Lyon, d'où il est parti pour son pays natal, Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme).

A l'arrivée du train qui transportait le cercueil, une scène émouvante se produisit. La population s'était rendue là en masse, spontanément. Le wagon funèbre fut ouvert, et du monceau de fleurs qui le remplissait s'exhala tout à coup un parfum dont l'air, au loin, fut tout embaumé. A ce moment, la foule, faisant irruption tout autour, enleva avec respect le cercueil et les couronnes, et prit le chemin de l'église. La famille, qui ne s'attendait pas à cette démonstration, fut débordée, et dut laisser faire ce bon peuple.

Le parcours est d'environ un kilomètre. De quarante pas en quarante pas, on s'arrêtait, et les douze hommes qui portaient le corps cédaient leur place à douze autres, à chaque halte, chacun étant désireux d'avoir sa part du précieux fardeau. Il était neuf heures du soir quand le cortège pénétra dans l'église qui fut tout à coup remplie ; et les restes mortels de M. Amodru, ayant été déposés dans le chœur avec toutes les couronnes et les bouquets fidèlement rapportés autour, M. le curé prononça quelques paroles.

Le lendemain, samedi, eurent lieu les obsèques, qui ne

furent que la continuation de cette attendrissante ovation. Un nombre considérable d'ecclésiastiques y assistait. Quelques-uns disaient qu'ils se sentaient bien plus portés à le prier qu'à prier pour lui. Le même sentiment s'était manifesté à Paris, parmi ses confrères et les nombreux fidèles qui vinrent prier devant son cercueil et le couvrir de fleurs et de couronnes. Les saintes prières de la liturgie furent chantées avec une émotion sympathique par les amis même du défunt; et M. l'abbé Fayolle, un de ses condisciples, dans une allocution pleine de larmes, adressa au nom de tous l'adieu suprême. Ses paroles, interrompues à chaque instant par les gémissements de la foule, ne peuvent être ici reproduites avec leur touchante beauté. Pour ceux qui ne les ont pas entendues, et à qui parviendra ce récit, nous transcrivons ce passage :

« Sa vie a été courte, et il a fourni une longue carrière ; courte par les années qui l'ont composée, longue par les œuvres qu'il a produites.

« Elle a été toute simple ; elle s'est épuisée pour Dieu, et s'est écoulée de l'autel au confessionnal de Notre-Dame des Victoires ; car c'était là son champ d'honneur.

« La sainte Vierge m'a placé ici, disait-il, j'y suis bien. Mes modestes fonctions me suffisent. Elles me valent tous les revenus de l'évêché de Tolède : le ciel ou l'enfer ! »

« Les âmes, voilà ce qu'il fallait à ce prêtre. C'est pour guérir les âmes, les purifier, les consoler, les élever jusqu'au ciel, qu'il siégeait à toute heure au tribunal de la pénitence... Le confessionnal ! Il savait que ce serait son tombeau ; des voix fraternelles le lui avaient dit ; la science avait parlé. Mais non !... Les âmes l'attiraient là, c'était une attraction irrésistible ! » (*c*).

Si tant de regrets éclatent de toutes parts, c'est parce que

(*c*) Ce discours sera reproduit dans la biographie de l'abbé François.

l'on sait que la maladie qui l'a fait mourir si jeune a été contractée dans ce ministère auquel il ajoutait de rudes pénitences.

M. l'abbé François Amodru a été déposé au caveau de sa famille, à Saint-Vallier, à quatre kilomètres environ de la petite église de saint Joseph qu'il a fait construire, et que sa famille a fait considérablement agrandir depuis sa mort (*g*).

(*g*) Cette charmante chapelle est située sur un rocher presque entièrement entouré des eaux de la Galaure et en un lieu extrêmement pittoresque que nous connaissons. Les pieux pèlerins, les touristes, les peintres paysagistes la visitent avec bonheur. Les principaux habitants du voisinage ne manquent jamais d'y amener leurs hôtes. Dans cette chapelle, dédiée à St-Joseph, l'abbé François avait accumulé de précieux souvenirs de Notre-Dame des Victoires et de la Terre-Sainte, qu'on y voit encore. — Ainsi se trouve réalisé le projet que les deux frères prêtres avaient conçu dès leur enfance, projet dont le vénérable abbé Bergeret, curé de St-Uze, et son zélé neveu, M. l'abbé Royer, qui lui a succédé, désirèrent longtemps la réalisation. Cette chapelle vient d'être considérablement agrandie par les soins de la famille de l'abbé François.

A quatre kilomètres de là, il avait placé une grande statue de la Ste-Vierge, dans la propriété paternelle, près de la gare de St-Vallier, où se trouve pareillement un oratoire privé renfermant des souvenirs de N.-D. des Victoires. C'est dans cet oratoire qu'il offrait le Saint Sacrifice, et nous aussi pendant les vacances. En ce même lieu, sur un roc élevé qu'on voit de fort loin, apparaît une croix, souvenir touchant des journées de mai 1871. Sur la rive opposée, au-delà du Rhône, dans une gorge remplie de précipices au fond desquels coule la rivière de Notre-Dame d'Ay, une autre croix s'élève et semble répondre à la première. Là, au bord d'un chemin nouvellement ouvert, une pensée chrétienne a placé Notre-Dame d'Espérance où l'abbé François allait quelquefois prier. Il me souvient d'y être allé avec lui. Quel site incomparable ! C'est, nous le croyons, le seul point de toute la vallée du Rhône dans lequel cinq grandes lignes de communication soient aussi rapprochées les unes des autres. Ces cinq lignes sont les deux chemins de fer rive droite et rive gauche, deux routes nationales et enfin le Rhône avec ses bateaux à vapeur.

L'abbé François, dans sa piété, ne perdait aucune occasion de glorifier Notre-Seigneur et de faire aimer la Ste-Vierge. Son cœur était brûlant d'amour pour Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'il savait utiliser ses vacances, que nous avons été heureux de partager quelquefois avec lui à Saint-Vallier et dans notre pays natal, Auriol près de Marseille. On sait que l'abbé François a laissé un ouvrage, en deux volumes, fort estimé et intitulé : *Visites aux Lieux Saints* (chez Lecoffre, Paris). Il préparait d'autres pieuses publications restées entre les mains de son frère.

J.-J.-L. BARGÈS.

Sur bien des points de la France et de l'Etranger, où tant d'amis font écho à la douleur du pays natal de M. Amodru, on apprendra avec émotion et reconnaissance comment la petite ville de Saint-Vallier a honoré un de ses enfants dont elle était fière à juste titre.

A la fin de ce volume, nous avons inséré une courte notice sur la vie édifiante de notre cher et regretté ami et un grand nombre de documents.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES
PENDANT LA COMMUNE

Première Lettre de M. Laurent Amodru,

Chanoine honoraire de Paris.
Ancien Sous-Directeur général de l'Archiconfrérie,

à M. l'abbé François, son frère,

Vicaire à Notre-Dame des Victoires.

Paris, le Saint jour de l'Ascension 1872.

Mon bien cher Frère,

Vous me signalez une petite brochure, de 32 pages in-12, qui vient de paraître avec ce titre : *La Commune à Notre-Dame des Victoires, par M. l'abbé ***, vicaire à Notre-Dame des Victoires,* et vous me demandez ce que j'en pense (*a*).

J'applaudis aux intentions de l'auteur, tout en regrettant qu'il n'ait pas jugé à propos de signer son écrit.

Peut-être a-t-il voulu par modestie garder l'anonyme ; mais cette considération a-t-elle une bien grande valeur, dans une brochure de quelques pages ?

De mon côté, je me trouve plus à mon aise par cet anonyme, n'ayant qu'à examiner les faits sans aucune considération personnelle.

Je vais donc vous dire librement toute ma pensée, à l'aide de mes souvenirs écrits.

Vous savez que j'ai conservé toutes mes notes, prises journellement pendant le siége et la Commune, tandis que

(*a*) Chez Simon Raçon et Cie, libraires, Paris, 1, rue d'Erfurth. Cette brochure fut répandue avec profusion à l'entrée de l'église de Notre-Dame des Victoires.

mes chers confrères, rédacteurs des *Annales* avant moi, conviennent qu'ils ont perdu toutes les leurs (*b*).

Vous recevrez plus tard d'autres lettres concernant les Journées des 16, 17, 18, 19 mai 1871, que j'ai écrites sous l'impression des événements, à peu près comme je l'avais fait pour les journées de la Roquette et vous les publierez lorsque l'heure sera venue. Aujourd'hui, je m'occupe brièvement de la brochure de M. l'abbé ***, sur les points où notre nom est spécialement visé, suivant en cela le conseil de l'Imitation : « *Respondit tamen Paulus interdùm, ne infirmis* « *ex sua taciturnitate generaretur scandalum* ». (Imit. liv. III, chap. 36.)

Je suis déterminé à garder longtemps le silence ; c'est un sacrifice personnel ; mais il sera bon que vous le fassiez cesser un jour, dans l'intérêt de l'histoire.

N'oubliez pas le *Message de M. Lagarde, vicaire-général à Versailles, auprès de M. Thiers, en 1871*. Ce Mémoire justifie pleinement M. l'abbé Lagarde qui me l'a remis lui-même. L'auteur, M. O., l'a signé de sa main. Vous avez le droit et le devoir de le publier, si d'autres ne le font pas. Ce sera un acte de tardive justice. La gloire de Dieu y est d'ailleurs intéressée (*c*).

Je joins à ma lettre un plan des mouvements exécutés dans l'église par les envahisseurs, le 17 mai 1871, vers cinq heures et demie du soir, heure précise de l'invasion sacrilège de l'église de Notre-Dame des Victoires, heure terrible, car au

(*b*) *Annales*, août 1871, page 667. Voici le texte : « Nous aurions voulu signaler tous les traits édifiants dont nous avons été témoins pendant les longs jours du siége ; notre travail était prêt, mais il a disparu dans la spoliation de notre sanctuaire, la fureur des vandales n'a voulu rien épargner ».

(*c*) Ce *Message* est publié après dix-huit ans de silence.

même instant, la grande cartoucherie du Champ-de-Mars prit feu et sauta, faisant de nombreuses victimes (*b3*).

Nous étions trois vicaires présents : M. Ducaurroy, M. Delacroix et moi (*c*).

M. Delacroix partit, emportant le T.-S. Sacrement à St-Roch, et ne reparut plus. M. Ducaurroy se rendit vers la grande porte, qui s'ouvre sur la Place des Petits-Pères et je le crus parti définitivement. (Voir plan de l'église, page 17).

Le pieux abbé Le Rebours (*d*), qui venait de prêcher l'instruction du mois de Marie, me dit au moment où j'hésitais,

---

(*b3*) Chose étrange ! mis au secret, j'ignorais complètement ce terrible accident de la cartoucherie du Champ-de-Mars. Et cependant mes gardiens me menaçaient comme si j'eusse contribué à cet effroyable incendie. — S'ils avaient eu la foi, ils auraient vu, dans ce fait, la foudre du ciel éclater, en même temps que la profanation.

(*c*) Le vénérable curé de la paroisse, M. Chanal, était parti le mercredi-saint, 5 avril 1871, et après lui; tous ses vicaires, à l'exception des trois susnommés. En partant, le digne pasteur avait laissé libres de leurs actions tous ses prêtres, à l'exception d'un seul, qui était l'abbé François Amodru, alors âgé de 28 ans : « Partez, mon ami, lui dit-il, car on vous forcerait, à cause de votre jeunesse, à prendre les pantalons rouges ». L'abbé François partit sur cet ordre, mais il était bien décidé à rester, si son vénérable curé ne lui eût pas parlé ainsi. M. Chanal, du fond de sa retraite, fit savoir à M. l'abbé Laurent Amodru combien il approuvait les offices qu'il avait organisés à Notre-Dame des Victoires pendant la Commune. Mgr l'archevêque lui envoya aussi son approbation par l'entremise de M. Plou. (Voir *La Roquette*, 19ᵉ, 20ᵉ, 21ᵉ édition, pages de 7 à 12). Enfin, M. l'archidiacre Lagarde ratifia toutes ces approbations. — Voir aussi *Message de M. Lagarde à Versailles.*

On trouvera sur M. Chanal, premier successeur de M. Des Genettes, quelques détails intéressants, dans la collection complète des *Annales*, publiées par M. l'abbé Amodru, spécialement dans le n° de mars 1872.

Mais cette collection est devenue rare et il nous a été dit autrefois que le n° de mars 1872, en particulier, manque même aux collections conservées aux archives de Notre-Dame des Victoires. Heureusement l'abbé François Amodru et son frère en ont conservé quelques exemplaires.

(*d*) M. Le Rebours, actuellement curé de la Madeleine, sur l'invitation et à la prière de M. L. Amodru, prêchait deux fois par semaine dans les commencements de ces exercices et M. L. Amodru faisait les autres prédications, qui avaient lieu tous les jours et souvent deux fois par jour. Les fidèles accouraient en foule de tous les points de Paris. Le mois de Marie arrivé, deux exercices furent établis. C'est alors que MM. Bourbonne et Salard prêtèren leur concours,

ne sachant quel parti prendre : « *Il faut que vous restiez, sinon je resterai, moi* ».

Ces paroles furent pour moi un trait de lumière et je lui répondis que « ce n'était pas à lui, prêtre étranger à la paroisse, mais à moi de rester ». Il y avait, mon bien-aimé frère, dans cette décision, un acte solennel dont je sentais toute la gravité. Je vous parle dans l'intimité fraternelle, vous confiant les secrets de mon âme. Cette réponse était le sacrifice de ma vie, pour Dieu et l'honneur de la Sainte Vierge.

Aussitôt je me rendis près de l'autel de l'Archiconfrérie avec mon surplis et mon étole, et là j'eus à soutenir le choc des envahisseurs et à leur répondre. J'ai vraiment ressenti, en cette douloureuse circonstance, toute la force de ces paroles de l'Evangile : *Quand on vous traduira devant les synagogues, les magistrats, les puissances, soyez sans inquiétude sur ce que vous aurez à répondre. L'Esprit-Saint vous le suggèrera à l'heure même* (*d**).

Ah ! comme cette parole est vraie et combien j'ai éprouvé alors cette douce et forte assistance de l'Esprit Saint !

Dans les lettres qui suivront je vous raconterai tous les détails. Aujourd'hui je veux me borner à rectifier et expliquer

pour cinq instructions par semaine. Il en resta 8 ou 9 par semaine à la charge de l'auteur de cette lettre. Nous tenons à conserver ce souvenir parce que M. l'abbé *** a oublié de le signaler, ainsi que l'auteur des *Annales* du n° d'octobre 1871 et de l'*Histoire de N.-D. des Victoires*. Le vénérable curé de St-Roch, M. l'abbé Millault, voulut bien commencer ces exercices ; M. Amodru l'en avait prié à cause des difficultés qu'on lui opposait. (Voir *Roquette*, 20e édition, page 77.)

J.-J.-L. B.

(*d**) Luc XII, v. 11. *Cum autem inducent vos in synagogas et ad magistratus et potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis aut quid dicatis.*

Spiritus enim Sanctus docebit vos in ipsa hora, quid oporteat vos dicere.

les récits inexacts ou trop incomplets, contenus dans la brochure de l'abbé ***.

Au moment donc où les envahisseurs arrivaient en grand nombre vers l'autel de l'Archiconfrérie, je me croyais seul prêtre dans l'église, quand tout à coup j'aperçus, là-bas, près du tambour de la grande porte d'entrée, place des Petits-Pères, M. l'abbé Ducaurroy, qui rentrait par le côté gauche des fonts baptismaux. et qui arriva plus tard auprès de moi. Je le croyais parti définitivement.

J'ignore absolument tout ce qu'il a dit ou fait en ce lieu, je n'ai rien entendu, rien vu. C'était une cohue. De son côté, il n'a rien vu, rien entendu de ce qui se passait autour de moi, ni de ce que je disais ou entendais. Quand il en parle, c'est absolument sur le témoignage des autres et peut-être des gens de la Commune qui ont dit ce qu'ils ont voulu.

L'arrivée des fédérés qui expulsaient les fidèles ne se fit pas sans tumulte et sans bruit ; comment aurions-nous pu nous entendre réciproquement ? C'était le désordre le plus complet. On comprend alors les inexactitudes de l'auteur anonyme. Cinq heures et demie du soir venaient de sonner et la grande cartoucherie du Champ-de-Mars venait de sauter. Jamais je n'oublierai ce moment solennel de ma vie. Pour mieux comprendre mon récit, jetez un coup d'œil sur le plan **B** du mouvement serpentant, que je vous laisse ci-joint. M. Ducaurroy était au point B D, j'étais moi entre A et T.

Toute la scène qu'il décrit longuement pages 8 et 9 se passa au point B D, près de la grande porte, très loin de

moi. Evidemment, il ne pouvait pas voir et entendre de là ce qui se passait auprès de moi, à côté de l'autel de la Ste-Vierge.

Je me trouvais donc seul prêtre devant ce cher autel *Refuge des pécheurs*, et à côté de la pierre tombale de M. Des Genettes qu'on allait briser malgré mes protestations. Je disais aux profanateurs : « Vous ne découvrirez là qu'un cadavre, ou « plutôt qu'un squelette, qui est celui d'un ancien curé. Y « a-t-il ici quelqu'un qui sache le latin ? Qu'il lise l'inscrip- « tion et il verra que je lui dis la vérité. »

Mais la rage de satan contre ce saint Prêtre poussait de plus en plus les envahisseurs sacrilèges à profaner sa tombe. Tels qu'ils m'apparurent, le 17 mai 1871, il me semble les voir encore, les yeux pleins de colère, devant un mort dont le nom est une gloire pour la France et pour l'Eglise. Pourquoi s'acharnaient-ils après lui comme s'ils eussent voulu en tirer vengeance ? — Celui que la Vierge Marie avait choisi et inspiré, en ce lieu, pour être l'instrument de ses miséricordes, repose silencieusement dans sa tombe, que leur a-t-il fait pour qu'ils viennent troubler son repos et souiller ses cendres ?

O Prêtre vénérable, tout brûlant d'amour pour Jésus-Christ et son Eglise, ô Prêtre, qui avez arraché tant d'âmes à l'ennemi du genre humain, ne vous sera-t-il pas permis de dormir du sommeil de la mort dans ce lieu constamment témoin de vos prières et de votre zèle ? On a vu et on verra peut-être encore des statues de bronze s'élever en l'honneur de ceux qui, par leur conduite et leurs doctrines, furent le scandale et le fléau du genre humain ; mais vous, vénérable fondateur de l'Archiconfrérie, dont le nom est respecté dans le monde entier, vous n'avez pas ici la moindre statue pour perpétuer votre souvenir ! Vous n'avez qu'une pierre sur laquelle est gravé votre nom. Satan ne vous a pas fait tran-

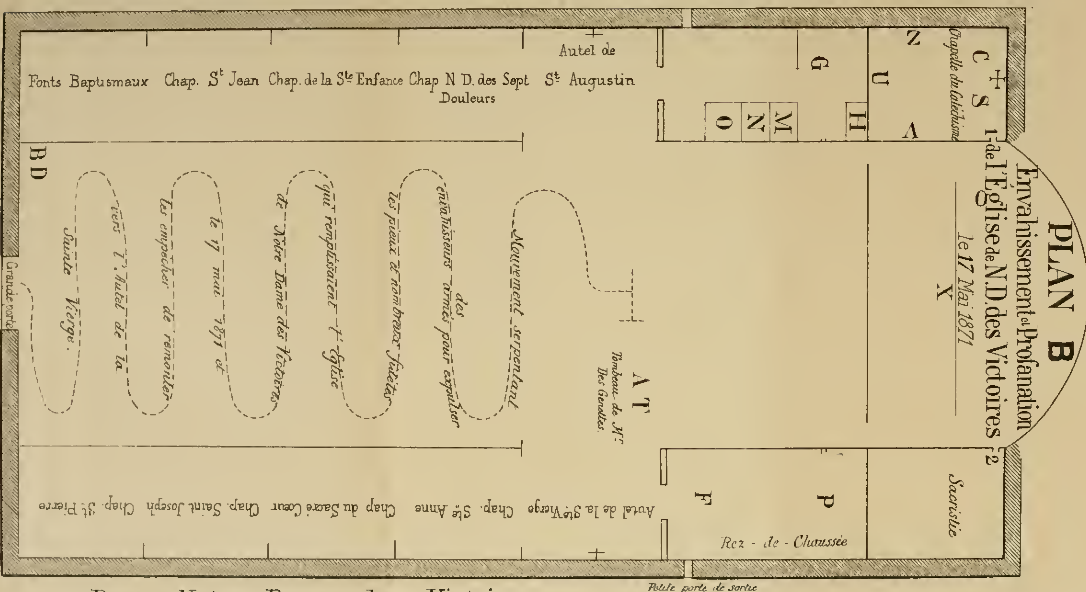
Lieu où étaient les tonneaux de pétrole destinés à l'incendie de l'église le 24 mai.

Cour de la Mairie

G Lieu où furent retenus MM. Ducaurroy, de Bengue, Guibout, Girodet etc
CS Lieu où l'Abbé Amodru fut mis au secret.

✝ Autel. Tableau de St Jean donnant la Communion à la Sainte Vierge.
O Bureau de l'Archiconfrérie.
N Bureau du Sous Directeur de l'Archiconfrérie.
M Bureau du premier Vicaire.
H Bureau du Surveillant de la Commune qui avait les clés
X Maître Autel. V Tableau de la Sainte Vierge, Chapelle CS

Place des Petits-Pères



Rue Notre Dame des Victoires

BD où fut d'abord et longtemps retenu Mr l'Abbé ***
AT où se tenait l'Abbé Amodru et où il était quand on s'empara de lui.

1 et 2 Petites portes de la Sacristie et de la Chapelle CS

Pages 16 17

cher la tête pendant votre vie, mais il la séparera de votre corps plusieurs années après votre mort. Et cette tête roulera sur les dalles de l'église, comme roule une pierre qu'on chasse sur le chemin..... Ces mêmes hommes qui s'acharnaient, hier, à briser la colonne Vendôme (1), fouillent aujourd'hui le tombeau d'un Prêtre pour lui enlever la tête et jouir du spectacle d'une tête de mort roulant dans l'église avec un bruit sinistre et douloureux. Pauvre France !

C'est en ce moment, mon bien-aimé frère, que je fus saisi subitement et mis au secret le plus absolu. Je pus entendre les coups de marteau que l'impiété unie à l'hérésie triomphante faisait retentir dans l'église ; mais je ne vis plus rien qu'une cinquantaine d'hommes qui se précipitèrent sur moi et se condamnèrent bientôt au silence, devant cinq ou six paroles que je vous dirai plus tard......

L'inscription tombale fut brisée.

Je la reproduis telle qu'elle était le 17 mai 1871.

....

(1) Le jeune Odelin, lieutenant de mobiles, était présent quand on travaillait à la chute de la colonne Vendôme. Il s'efforçait d'empêcher ce crime national, et fut tué pour ce fait, d'un coup de revolver, le 16 mai. Ce bon jeune homme était venu me prier de bénir son épée devant l'autel de N.-D. des Victoires, ce que je fis en demandant la conservation de celui qui la portait. En effet, il se conduisit courageusement et revint sain et sauf de la guerre contre les Prussiens. J'ai su qu'ayant été envoyé à Aubervilliers pendant le siége, il maintint bravement la discipline et sauvegarda l'église de Notre-Dame des Vertus autant qu'il dépendait de lui. C'est sur la place Vendôme, lorsque la paix était faite avec l'ennemi du dehors, qu'il trouva la mort.

Inscription Latine

de la Tombe de M. DES GENETTES

PROFANÉE ET BRISÉE LE 17 MAI 1871

AD ALTARE MARIÆ DEIPARÆ

UBI SUPPLICARE ET OFFERRE CONSUEVERAT

QUIESCIT IN PACE DOMINI

CAROLUS ELEONORUS DUFRICHE DES GENETTES

HUJUS PAROCHIÆ TITULO N.-D. A VICTORIIS

PER ANNOS XXVIII PASTOR PERVIGIL

VIR BONORUM OPERUM OMNIUM FAUTOR ET

PARTICEPS

ARCHISODALICII A CORDE MARIÆ IMMACULATÆ

ERRANTIBUS AD FRUGEM BONAM REVOCANDIS

INSTINCTU CŒLESTIS CONDITOR

QUOD DEO PROPITIO ET FORTUNANTE VIRGINE

TOTO JAM ORBE FELICITER DIFFUSUM CERNENS

IN SENECTUTE BONA LÆTUS IVIT AD CHRISTUM

DIE XXV MENSIS APRILIS ANNO SALUTIS MDCCCLX

ÆTATIS SUÆ LXXXII

HAVE ANIMA FORTIS PIENTISSIMA

HUIC FATISCENTI ÆVO PLURIMOS TIBI SIMILES

CŒLITUS DONANDOS PRECIBUS IMPETRA

Tombe en marbre blanc, longueur : 2 m. 50 c.

Largeur : 1 m. 50 c.

Inscription en Français

Du Tombeau de M. Des GENETTES

QUI FUT PROFANÉ LE 17 MAI 1871

ICI
AU PIED DE L'AUTEL DE MARIE, MÈRE DE DIEU,
OU IL AVAIT COUTUME DE PRIER ET D'OFFRIR LE SAINT SACRIFICE
REPOSE DANS LA PAIX DU SEIGNEUR
CHARLES ELEONORE DUFRICHE DES GENETTES,
PENDANT 28 ANS PASTEUR ZÉLÉ
DE CETTE PAROISSE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES
IL Y FUT LE PROTECTEUR ET L'APPUI DE TOUTES LES BONNES ŒUVRES.
IL Y FONDA, PAR UNE INSPIRATION DU CIEL,
L'ARCHICONFRÉRIE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE,
POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS.
GRACE A LA BÉNÉDICTION DE DIEU, SOUS LE REGARD PROPICE DE LA VIERGE MARIE,
IL VIT CETTE ŒUVRE HEUREUSEMENT PROPAGÉE DANS L'UNIVERS ENTIER.
DANS UNE VIEILLESSE AVANCÉE, AVEC LA JOIE DES SAINTS
IL RENDIT SON AME A DIEU
LE 25 AVRIL DE L'AN 1860
A L'AGE DE 82 ANS
HONNEUR A VOUS, AME FORTE ET SAINTE !
PUISSIEZ-VOUS, PAR VOS PRIÈRES, NOUS OBTENIR DU CIEL
DANS CE SIÈCLE D'ÉBRANLEMENTS ET DE RUINES
BEAUCOUP D'HOMMES QUI VOUS RESSEMBLENT !

Tous mes efforts, hélas ! furent inutiles. La tombe fut brisée et profanée. Satan était furieux contre celui qui lui avait arraché tant d'âmes, et dont la noble et sainte figure m'apparaissait encore avec ses cheveux blancs et ses yeux pleins d'amour pour la Sainte Vierge, refuge des pécheurs. Jugez de ce qui se passait dans mon âme, mon bien-aimé frère, et essayez, si vous le pouvez, de suivre tous les mouvements de ce pauvre cœur qui est pour vous le cœur d'un frère, pour Dieu le cœur d'un prêtre et pour la Sainte Vierge le cœur d'un enfant.

Notre archevêque, pour la délivrance duquel je m'étais exposé à la mort, se trouvait enfermé à Mazas et nos autres supérieurs étaient aussi en prison. Beaucoup de prêtres de diverses paroisses et de communautés religieuses partageaient le même sort. Je travaillais activement à leur délivrance (*e'*).

Tout était bouleversé. C'était une horrible tempête.

J'avais reçu, par lettre, pleins pouvoirs de M. Lagarde, archidiacre, vicaire-général, pour m'en servir, si besoin en était.

C'est une pièce qui ne fut jamais exhibée à mes dignes confrères ni à personne et que les profanateurs découvrirent probablement, quoique je l'eusse tenue cachée soigneusement. D'ailleurs la teneur de la lettre n'avait rien de compromettant. M. l'archidiacre avait en outre chargé des personnes dignes de confiance de me dire de vive voix ce que je pouvais et devais faire pour la continuation des exercices établis non sans peine et difficulté.

Me voyez-vous maintenant, cher François, avec mon

(*e'*) Voir ***Message de M. Lagarde, à Versailles, auprès de M. Thiers***, par M. O. — (Voir *La Roquette*, 20[e] édition, p. 6 et 12).

surplis et mon étole, au milieu de ces hommes ameutés contre Dieu ?

C'est alors que j'entendis des blasphèmes et des paroles que Satan seul peut inspirer. « Il n'y aura plus ni prêtres ni autels, disaient-ils, voilà 1800 ans que cela dure ». C'était là leur dithyrambe habituel.

Dieu m'inspira de leur répondre : « Il y a eu des prêtres avant vous et il y en aura après vous ; vous passerez et l'Eglise ne passera pas ».

Je comprendrais que ce bon abbé *** eut attribué à cette réponse mon incarcération et ma condamnation à mort.

Comment ce cher confrère a-t-il pu croire que le coup-de-poing trouvé, non sur moi comme il l'affirme (*sic*), mais dans la poche d'un habit civil que je tenais en réserve à la sacristie, a été la cause de son arrestation et de la mienne. (Voyez la citation au bas de la page.) (*f*)

Je repousse cette accusation de toute l'énergie de mon âme. En citant les paroles de l'agent de la Commune, M. l'abbé *** aurait dû les expliquer, et il me laisse dans l'obligation de suppléer à son silence.

Si je n'avais pas été prêtre et prêtre resté à mon poste, prêchant tous les jours et confessant tout le jour du matin au soir, est-ce qu'on m'aurait arrêté ? — Et les autres prêtres arrêtés et emprisonnés avaient-ils des coups-de-poings ? Et si la lettre par laquelle M. Lagarde me conférait pleins pouvoirs ne m'avait pas désigné comme un chef, est-ce qu'ils se seraient si violemment ameutés contre moi, pour me jeter

(*f*) « Je fus arrêté, dit M. l'abbé ***, au milieu du chœur, par l'indigne « agent de la Commune, qui me cria devant toute sa bande, en me montrant « un coup-de-poing : Voilà comment vous savez rendre le bien pour le mal ! « En effet, on venait de se jeter brutalement sur M. l'abbé Amodru et en le « fouillant on avait trouvé sur lui cet instrument que l'obligation de visiter les « malades pendant la nuit rendait plus nécessaire que jamais ». (Page 11.)

immédiatement au secret dans la salle des catéchismes, où je faillis être percé d'un coup de baïonnette ? Ils étaient environ soixante autour de moi quand ils m'enfermèrent au secret dans la salle des catéchismes, M. l'abbé *** n'était pas là et n'a rien vu. Je vous laisserai par écrit cette scène douloureuse pendant laquelle j'ai pu expérimenter l'infinie bonté de Dieu à mon égard, malgré mon indignité.

Quant au coup-de-poing, vous en savez l'histoire. Il m'avait été donné, en votre présence, par notre ami, M. Adolphe Mignot, d'Annonay, élève du P. Ducoudray, au moment où il partait avec vous par la gare de Lyon.

Ce coup-de-poing était donc là par hasard comme le glaive de Saint-Pierre se trouva aussi *là par hasard* quand il coupa une oreille maladroitement.

Après tout, leur dis-je à ce sujet, quel mal y voyez-vous ?... Est-ce que j'ai frappé quelqu'un avec ce coup-de-poing ?... Et si vous l'avez trouvé dans la poche d'un habit civil, en quoi cet instrument peut-il vous étonner ? Croyez-vous au sacerdoce ? — Non. Hé bien ! quand je suis en habits civils, je suis un homme comme vous, et pourquoi ne me serait-il pas permis de porter un coup-de-poing pour me défendre, tandis que vous, vous portez des fusils, des sabres et des revolvers ? Voilà, mon cher François, en deux mots, l'histoire du coup-de-poing, plutôt faite pour exciter l'hilarité que pour être insérée dans un livre sérieux.

Le coup-de-poing me fut rendu et je vous le conserve comme un souvenir dans notre petit musée de Saint-Vallier. Comment ce cher abbé *** n'a-t-il pas vu qu'un prêtre qui prêchait tous les jours et souvent deux fois par jour depuis la fête de Pâques jusqu'à l'Ascension, qui passait d'ailleurs tout son temps au confessionnal du matin au soir pendant ces quarante jours, était nécessairement une victime désignée aux persécuteurs de la foi ?

Il y a quelques bonnes lignes à mon adresse dans la brochure de l'abbé ***. Je l'en remercie.

Dans l'occasion, veuillez le lui dire de ma part, car son anonyme est transparent.

« Déjà, dit-il (page 11 et 12), je compris que mon digne
« confrère devenait l'objet d'une suspicion spéciale ; déjà
« aussi il avait été mis au secret dans la salle des catéchismes
« où il devait rester privé de toutes communications avec ses
« compagnons de captivité pendant près de trente heures ».

« Ces traitements exceptionnels avaient sans doute été
« provoqués par l'attitude extrêmement énergique de M.
« l'abbé Amodru qui s'était rendu au-devant des fédérés, en
« surplis et en étole et qui, avec une fermeté toute sacerdo-
« tale, les avait invités à procéder promptement, en raison
« d'un second exercice du mois de Marie, qui devait avoir
« lieu à 7 heures 1/2 du soir ».

Tout ceci est exact, M. l'abbé *** aurait pu ajouter une parole que Dieu m'inspira et qui les piqua au vif. Je leur dis que, dans leur *Journal Officiel*, ils avaient décrété la liberté des cultes et que j'entendais user de cette liberté.

Voilà bien une des causes de mon arrestation et je ne la rétracte pas. Craignons Dieu qui demeure toujours et n'ayons pas peur des hommes qui passent comme un nuage.

Combien d'autres choses intéressantes aurait pu nous dire ce vénérable confrère, l'abbé ***, s'il avait tout vu et tout entendu ! Vous les saurez un jour, vous, mon cher François, et vous les publierez, à la condition toutefois que vous ne chercherez, en les publiant, que la gloire de Dieu et non la vôtre ni la mienne. *Non nobis Domine sed nomini tuo da gloriam (g).*

....

(*g*) Dans les journées des 16, 17, 18, 19 mai 1871, on trouvera d'autres détails pleins d'intérêt.

Croyez-moi, tout ce qui se passe dans ces heures solennelles de persécution est entre les mains de Dieu qui dit aux impies : « Vous viendrez jusque-là et vous n'irez pas plus loin ».

Combien de fois j'ai vu la mort planer au-dessus de ma tête ou passer à mes côtés ! Combien de fois j'ai entendu ma condamnation ! Je priais, j'invoquais Notre-Dame des Victoires au nom de son Archiconfrérie, et la mort se retirait me laissant la vie, pendant qu'elle emportait de saintes et nobles victimes avec lesquelles j'avais pu m'entretenir ! Combien j'envie leur sort maintenant !

Ah ! je n'avais pas besoin d'être rassuré par ce cher abbé ***, dont les larmes coulaient sans cesse, larmes que je respecte bien entendu. J'avais besoin seulement du secours de Dieu (1).

Par un malheureux concours de circonstances assez extraordinaires, ce digne abbé *** n'a presque rien vu de tout ce qu'il y a eu de beau autour de l'autel de Notre-Dame des Victoires, pas même le fait cité dans les *Annales* de mai, page 132, et reproduit par des vicaires-généraux dans des discours solennels (*h*).

Laissons donc ce coup-de-poing ridicule et n'en parlons plus.

Les envahisseurs sacrilèges s'étaient déjà emparés de ma personne quand ils le découvrirent. Il faut bien qu'ils n'y

(1) Voir page 45 et suiv.

(*h*) M. Bayle, *Semaine Religieuse*, de Paris, 27 juillet 1872. Discours imprimé avec approbation de M. l'Archidiacre.

On le trouve dans la 3e édition de la *Notice et Documents sur Notre-Dame des Vertus*. Il a été publié aussi dans la *France Nouvelle* et dans la collection spéciale des *Annales*, juin 1871.

aient pas attaché une très grande importance, puisque, je le répète, il est resté en ma possession.

C'est une pièce curieuse pour vous, conservez-la dans notre petit musée de St-Vallier, à moins que vous ne préfériez la garder à St-Joseph-de-Vals.

En tout cas, cet instrument ne fut pas la cause de notre arrestation. C'est évident.

Je me demande si ce cher abbé ***, qui me fait auteur de ses maux, n'a pas puisé une partie de son récit dans la bouche des profanateurs sacrilèges qui se donnaient toujours raison contre les victimes auxquelles ils voulaient trouver des torts et des culpabilités. Convenez que la source n'est pas riche. Dites-le bien après moi, si vous me survivez, comme je l'espère, puisque vous avez vingt-deux ans de moins que votre frère aîné, qui vous a vu tout petit enfant et qui vous a porté affectueusement dans ses bras pour vous bénir, le jour de sa première messe, à Saint-Vallier. Vous étiez alors un petit échantillon sacerdotal, une de ces petites plantes qui devaient grandir à l'ombre du sanctuaire, pour venir ensuite au service du plus admirable sanctuaire de grâces de tout l'univers. Qui aurait pu prédire alors que nous nous trouverions tous deux attachés à l'église Notre-Dame des Victoires, 25 ans après, moi, comme sous-directeur de l'Archiconfrérie et vous, comme confesseur d'un grand nombre d'âmes ?

Il est vrai que notre pieuse mère, quand elle vous portait dans son sein, vous avait, selon son habitude pour ses enfants, donné et consacré à la Ste-Vierge.

Il nous est permis à tous deux de penser que cet acte de piété maternelle ne nous a pas été inutile.

Plus que beaucoup d'autres, nous sommes tenus tous deux de servir avec une entière fidélité Celle qui nous a si souvent protégés.

Ce sentiment remplissait mon âme, le 19 mai 1871, quand le commissaire de la Commune me promit qu'on ne briserait pas notre vénérable statue, devant laquelle des millions d'âmes ont retrouvé la paix du cœur et le retour à Dieu.

Oui, mon cher François, j'ai la consolation d'avoir préservé de la destruction la statue vénérable de Notre-Dame des Victoires et d'avoir arraché au commissaire de la Commune la promesse sacrée qu'il ne la briserait pas.

Si vous aviez été témoin de cette scène vous en auriez pleuré et si mon cher confrère *** l'avait vue, je suis convaincu qu'il en aurait été profondément touché. Il n'était pas là.

Que devait penser ce commissaire quand il me vit à genoux, prosterné devant cette statue, et que me relevant, je lui dis entre autres choses : « Malheur à vous si vous la brisez. Promettez-moi, jurez-moi que vous la respecterez et qu'on ne la brisera pas, sinon je ne sortirai pas d'ici ». J'étais résolu à me faire tuer là, au pied de cet autel. Les impies ne sont pas assurés de triompher toujours. Cet homme promit et jura que notre vénérable statue serait conservée et qu'on ne la briserait pas, et il tint parole. Ce fait est attesté dans les conseils de guerre.

C'est ainsi que la vénérable statue de Notre-Dame des Victoires est restée debout et intacte, parmi tant de ruines.

Notre cher abbé *** n'a rien vu, rien entendu de toute cette scène, car il était déjà sorti et se trouvait dans la rue de Notre-Dame des Victoires quand elle avait lieu. Je crois que la foule sympathique qui remplissait la rue nous fut très utile et inspira de la crainte aux persécuteurs.

Combien d'autres statues ont été brisées ! N'avons-nous pas vu rouler la tête de l'Enfant Jésus, arrachée au groupe de la Ste-Famille ? La tête de M. Des Genettes n'a-t-elle pas roulé sur les dalles ? Et voilà que la statue de Notre-Dame

des Victoires est restée debout et intacte parmi ces forcenés qui ne respectaient rien et qui continuèrent leur dévastation depuis le 17 mai jusqu'au 24 (*i*).

De toutes les ruines, c'eût été la plus déplorable pour notre chère Archiconfrérie.

Dieu ne l'a pas permis. Il a pareillement conservé les Archives. Je vous en parlerai plus longuement une autre fois.

J'ignore combien de temps la Vierge des Victoires me gardera auprès d'elle, car j'ai certains pressentiments. Assez de grâces m'ont été accordées, il y a un an, il est juste que je les paie aujourd'hui. C'est la loi ordinaire de la Providence.

L'autorité ecclésiastique avait supprimé officiellement le nº des *Annales* d'octobre 1871, dans lequel j'étais personnellement visé sans l'avoir mérité. Ce numéro subsiste cependant et sans rectification écrite.

Dans l'*Histoire de l'église de Notre-Dame des Victoires*, on renouvelle ces mêmes erreurs historiques. Cela vous prouve l'urgence d'une rectification.

On me fait encore responsable d'une lettre contremandant une convocation adressée aux otages, lettre adressée par ordre et dont je n'ai pas libellé un seul mot. Vous en connaissez l'auteur seul réellement responsable. Et ce n'est pas moi assurément.

Mon vénéré Directeur pour lequel je n'aurai jamais assez de reconnaissance, me fit immédiatement prévenir que cette lettre, dont il me croyait l'auteur, me serait fatale (1).

Je répondis que ce n'était pas mon œuvre et que je ne pouvais, en bonne justice, répondre de l'œuvre d'un autre qui n'avait pas voulu tenir compte de mes observations.

Enfin, la brochure du cher abbé *** vient, sous une forme

(*i*) Cette tête de l'Enfant Jésus a été déposée dans une châsse, à la Chapelle de Notre-Dame des Vertus, à Aubervilliers, près Paris.

(1) M..................... Supérieur général de.....................

mitigée, s'ajouter à tout cela. Qu'on me jette à la mer une seconde fois s'il le faut, pourvu que Dieu soit glorifié et la Sainte-Vierge honorée. J'affirmerai, jusqu'à mon dernier soupir, que c'est elle qui nous a préservés de la mort le 27 mai 1871 et que notre résistance qui produisit notre délivrance commença instantanément dès que notre section eut été consacrée à Notre-Dame des Victoires, au nom de son Archiconfrérie et des âmes ferventes qui prièrent dans notre église depuis la fête de Pâques jusqu'à l'Ascension.

Je sens l'orage qui approche.

La bonne mère, qui me garda pendant les mauvais jours de mai 1871, saura bien me garder encore si elle le veut.

Dieu soit loué toujours (*j*).

Pour vous, mon bien-aimé frère, restez toujours dans ce cher sanctuaire de grâces, restez-y jusqu'à votre dernier soupir si vous le pouvez, en gardant toujours le règlement que nous nous étions imposé, afin d'utiliser tout notre temps pour le salut des âmes.

N'allez jamais dans le monde et n'y acceptez aucune invitation, vous perdriez un temps précieux.

Fuge mundum si vis esse mundus. (S: Aug.)

Une place où un prêtre fait beaucoup de bien vaut mieux pour lui que toutes les cures et tous les évêchés du monde (*k*).

Le 19 mai 1871, M. l'abbé *** obtint la faveur de sortir

....

(*j*) Ces lignes démontrent que nous avons des motifs sérieux de ne pas laisser dans l'oubli, pour toujours, les lettres que nous publions. La deuxième lettre n'offre pas moins d'intérêt que la première. Dieu qui sait tirer le bien du mal, a permis ces difficultés pour nous faire connaître ce qu'il y a eu d'édifiant à Notre-Dame des Victoires, pendant la Commune.

(*k*) L'abbé François Amodru, à qui son frère aîné adressait cette lettre, mourut le 1er février 1886. Les *Annales* de mars 1886 publièrent sur cette mort édifiante un long article écrit par M. l'abbé Schœpfer.

La *Semaine Religieuse*, de Paris, en publia un autre que nous avons reproduit après la Préface. J.-J. L.-B.

et de visiter sa mère ; il paraissait savoir d'avance sa mise en liberté prochaine, quand on l'emmenait à la Préfecture de police. Pour moi, j'entendais dire de tous côtés que mon affaire était faite, que j'étais condamné à mort et que je n'y échapperais pas. Je fis donc mon sacrifice. Je vous donnerai plus tard d'autres détails.

Oui, mon bien-aimé frère, pendant que vous étiez absent et qu'après un long siége vous respiriez l'air du Dauphiné, avec notre cher Laurent revenu de l'armée de l'Est et notre vénéré père, je marchais sur les abîmes ; un fil me soutenait en l'air, je voyais et j'acceptais la mort, mais une main douce et maternelle me gardait, me dirigeait, m'encourageait et me rendait fort devant la persécution.

Je l'ai sentie toujours, cette main maternelle, depuis le 17 mai jusqu'au 27 mai 1871.

Gloire, honneur, bénédictions à la Vierge Marie, à la reine des Victoires par laquelle nous avons été sauvés. Aimons-la toujours jusqu'à notre dernière heure. C'est sous son regard que j'écrivis, le 19 mai, une lettre dont l'abbé *** parle avec une parfaite ignorance, prétendant qu'elle me fut prise par le commissaire de la Commune. Jamais cette lettre ne fut lue par le commissaire Maillot, jamais mon bréviaire, sur lequel je l'écrivis, ne me fut pris par ce commissaire, au contraire, ce bréviaire me servit tous les jours et fut ma consolation dans les prisons.

Vraiment je ne puis m'expliquer comment l'auteur de ces pages a pu écrire ce que je vous transcris ci-après : « *L'abbé* « *Amodru écrivit sur son bréviaire ses dernières pensées. Im-* « *médiatement on le dénonça. Le citoyen Maillot, commissaire* « *de police du quartier, arriva en toute hâte et confisqua le* « *volume, sous prétexte que* NOUS VOULIONS *le faire passer pour* « *un assassin* ». (Page 27.)

Vraiment c'est à ne pas y croire et j'en demeure confondu C'est encore moi, d'après l'abbé ***, qui suscitai la tempête dont il est victime avec moi. Or, mon bréviaire, que je vous lègue comme un souvenir, ne m'a jamais quitté.

Le commissaire Maillot ne l'a jamais tenu dans ses mains.

Et je l'ai chez moi, en ma possession, comme je l'avais toujours eu dans les prisons. Gardez-le ce cher bréviaire comme un pieux souvenir de votre frère et priez pour celui qui le porta partout dans les prisons.

Le commissaire de la Commune n'a jamais lu ma lettre écrite en latin sur une page blanche de ce bréviaire. Or, d'après notre cher abbé ***, cette lettre aurait causé l'irritation et l'arrivée en toute hâte du commissaire Maillot. Ce bon abbé accepte tout ce récit imaginaire sans contrôle ; il le publie sans m'en prévenir et sans se douter qu'il devient hélas ! l'écho trop fidèle de la Commune.

Puisqu'on parle tant de cette lettre écrite en latin, sur une page blanche de mon bréviaire, il faut bien que vous la connaissiez car elle vous était adressée.

Mais, avant de vous la transcrire, je vous prie de remarquer ce qu'il y a de regrettable dans ce récit de l'abbé ***. Evidemment, l'enfer s'est particulièrement déchaîné contre Notre-Dame des Victoires et c'est là qu'on a vu spécialement l'esprit satanique des profanateurs en armes.

Or, voilà que l'abbé *** attribue à une cause naturelle, à une imprudence de ma part, leur irritation qui faillit être suivie de ma mort. Il prête ainsi le flanc à la calomnie dirigée en général contre tout le clergé. Ma cause est celle de tous les prêtres incarcérés. On en compte plus de 120.

Je puis me sacrifier et supporter une accusation personnelle, mais je ne puis sacrifier tous mes vénérables confrères emprisonnés, parmi lesquels plusieurs furent martyrs. C'est pourquoi je vous prie de démentir un jour cette assertion

mal fondée de l'abbé ***, qui est au fond la reproduction mitigée des *Annales* du n° d'octobre, supprimé par l'autorité ecclésiastique. Il est naïf et dupe d'un mensonge quand il écrit ces lignes à la page 26 de sa brochure et je vous déclare que ce récit est une histoire inventée et imaginaire. Je regrette qu'il ne m'ait pas consulté avant de l'écrire, car ce fait me regarde personnellement, c'est moi qui suis mis en scène.

Si Notre-Dame des Victoires n'avait eu pour serviteurs que des prêtres tels qu'il me représente, ce serait triste pour notre vénéré sanctuaire (*l*).

Voici donc la lettre que je vous écrivais en latin sur une page blanche de mon bréviaire et que jamais personne n'a vue ni lue avant vous :

In ecclesia N.-D. a Victoriis, d, 18 et 19 maii 1871.

REVERENDISSIMO PATRI FRATRIBUSQUE MEIS DUOBUS CARISSIMIS.

Ecce gaudenter morior quia servitio Dei sanctissimæque Virginis ac animarum usquè in finem permansi.

....

(*l*) Voir le discours de M. l'Archidiacre Langénieux, dans les *Annales de Notre-Dame des Victoires*, juin 1872.

Cette citation nous a paru nécessaire pour les motifs contenus dans cette lettre et d'autres bien plus graves sur lesquels l'auteur garde le silence depuis dix-sept ans.

Voici les propres paroles, adressées du haut de la Chaire, au nouveau Curé de Notre-Dame des Victoires en 1872, par l'Eminent Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, et imprimées avec son approbation.

« Vous avez autour de vous des hommes intelligents, dévoués, qui depuis de « longues années se préoccupent et de l'église et des œuvres qu'elle renferme, « des prêtres nombreux, pleins de zèle et de science, parmi lesquels je salue « avec respect et avec la plus tendre affection d'intrépides confesseurs de la Foi, « dont les combats ont ému le monde chrétien. »

Le discours sténographié littéralement portait : l'*intrépide confesseur de la Foi*. M. l'abbé L. Amodru le modifia et fit imprimer d'*intrépides confesseurs de la Foi*.

J.-J.-L. BARGÈS.

Si quis forsitan dixerit me propter *politicam* humanumve momentum fuisse morte damnatum nolite credere, errorem hunc repellite.

Morior quia sacerdos sum Xti permanens hic in ministerio pro animarum salute.

Hæc est unica ac vera mortis causa.

Moriens precor Omnipotentem pro inimicis eisque libenter veniam concedo.

Sacerdotem è captivis mecum oravi ut vobis, si viveret quod mihi videtur, vivà voce confirmaret quæ precipiti manu scripsi.

Nunc ego nullum aliud invenio præsidium nisi in B. Virgine Marià quam indesinenter precor, invoco, invocaboque in Carcere, aliis captivis suadens ut supplices ad eamdem confugiant.

Valete omnes.

In osculo vos ultimo complector. Orate pro me.

LAURENTIUS AMODRU.

TRADUCTION

Eglise de N.-D. des Victoires, 18 et 19 mai 1871.

A MON VÉNÉRÉ PÈRE ET A MES DEUX FRÈRES BIEN-AIMÉS,

« Je meurs avec joie, parce que je meurs pour être resté jusqu'à la fin au service de Dieu, de la très-sainte Vierge et des âmes qui fréquentent l'église de N.-D. des Victoires.

« On dira peut-être que j'ai été mis à mort pour une cause politique ou naturelle. C'est une erreur que je vous prie et vous supplie de démentir.

« Je meurs, parce que je suis prêtre et prêtre resté à mon poste pour le salut des âmes.

« Voilà tout.

« En mourant, je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal et je prie pour eux.

« J'ai spécialement chargé un de mes confrères de vous dire de vive voix ce que je vous écris. J'ignore s'il me survivra, mais je le crois.

« Pour moi, toute ma sauvegarde est dans la Ste-Vierge que j'invoque sans cesse et que je continuerai à invoquer et à faire invoquer dans les prisons (*l*).

« Adieu. Je vous embrasse tous. Priez pour moi. »

LAURENT AMODRU, *vicaire.*

A la page 26, M. l'abbé *** dit qu'un *curieux m'ayant donné des témoignages de sympathie*, « *pour ce seul fait, je fus immédiatement arrêté.* »

C'est vraiment trop naïf.

Plus de cinq cents personnes me donnèrent des témoignages de sympathie dont je fus profondément touché. Presque toutes me pressaient de m'en aller, disant que si je persistais à rester, je serais traité comme tant d'autres prêtres déjà emprisonnés et que peut-être je perdrais la vie.

Ce cher abbé *** n'a vu, lui, qu'une *seule personne*, et il dit que c'était un *curieux.*

Etait-ce bien le cas d'agir par curiosité ?

La vérité est que les envahisseurs attendirent, pour s'emparer de moi, que la foule pieuse fût sortie.

Il est probable que M. l'abbé *** arriva en ce moment là, quand tout était fini.

Si, comme il l'affirme, je fus *arrêté pour ce seul fait*, *qu'un curieux me donna des témoignages de sympathie*, ce n'est donc pas à cause du *coup-de-poing*, ni à cause de la *lettre que m'avait écrite un Archidiacre*, ni à cause de *mon attitude*

....

(*l*) Voir lettre de M. Juge. — *La Roquette*, page 82-83, 20[e] édition.

extrêmement énergique et toute sacerdotale, ni à cause d'une *lettre que je vous écrivis sur une page blanche de mon bréviaire,* toutes choses dont il parle sans hésitation et sans chercher à les faire concorder ensemble. Ce digne et cher confrère est dans l'illusion la plus complète, quand il parle de mon humble personne. Cela vous démontre avec évidence qu'il n'a presque rien vu, rien entendu, de ce qui la concerne.

De même que j'ai écrit les journées des 24, 25, 26, 27, 28 mai à la Roquette, je vous laisserai, mon bien cher frère, le récit des journées des 15, 16, 17, 18, 19 mai 1871 à Notre-Dame des Victoires. Vous les publierez.

J'ai la douce confiance que ce livre sera un sujet d'édification pour tous ceux qui aiment Dieu et la Ste-Vierge. Il aura du moins un mérite s'il n'en a pas d'autre : il sera vrai. Quant à mon digne et cher confrère qui a écrit la brochure anonyme dont je m'occupe dans cette lettre, que Dieu le récompense de ses bonnes intentions dont je n'ai jamais douté. Il a fait, sans le vouloir, en plusieurs passages de son récit, d'ailleurs très intéressant, le jeu des gens de la Commune et il n'a pas compris qu'il aurait dû se tenir en garde contre ce qu'il entendait dire autour de lui pendant les mauvais jours. Pour moi, qui ai bien vu, bien entendu et bien retenu tout ce qui se faisait et se disait dans notre église et dans les prisons, je vous déclare qu'on en voulait à la religion et qu'il y avait guerre déclarée contre l'Eglise. Les prêtres mis à mort sont des victimes de la persécution. Il ne m'appartient pas de les déclarer martyrs, mais je sais bien que si j'étais mort alors, je serais mort uniquement pour Dieu et la Ste-Eglise.

Il va sans dire que j'ai pour ce cher abbé *** l'affection

la plus sincère et que je lui garde au fond du cœur le souvenir amical d'un confrère qui partagea son emprisonnement à Notre-Dame des Victoires et qui se plaît à reconnaître ses vertus sacerdotales, sans pouvoir reconnaître au même degré son mérite d'historien.

Soyons amis avec lui, redoublons de politesse à son égard et aimons-nous les uns les autres. C'est le commandement du Maître auprès duquel nous nous retrouverons un jour, tous ensemble, et peut-être bientôt. Tel est mon vœu le plus cher. Adieu, mon bien-aimé frère, je vous embrasse en union avec les SS. cœurs de Jésus et de Maris.

L. AMODRU.

OBSERVATIONS DE L'ÉDITEUR

Hélas ! ni M. l'abbé anonyme ***, ni M. E. L. qui avait écrit le n° d'octobre des *Annales* 1871, supprimé par l'autorité religieuse, ne sont plus de ce monde.. L'abbé François lui-même est mort pareillement. Tous nous édifièrent pendant leur vie, par leur charité et leurs amicales relations.

De son côté, M. L. Amodru, dont nous publions le mémoire après dix-sept ans, dans l'intérêt de l'histoire et des archives de Notre-Dame des Victoires, témoigna toujours et à tous une cordiale amitié.

Nous aimons donc à répéter que nous n'avons eu qu'un but en imprimant cet écrit. Ce but est de conserver l'histoire vraie des événements et d'édifier le public.

C'était le but de l'abbé François Amodru, chapelain de Notre-Dame des Victoires, qui visait en toutes choses à la gloire de Dieu, car nous en avons trouvé la preuve dans les notes qu'il a écrites et qu'il conservait si soigneusement. La

justesse de ces observations apparaîtra avec évidence dans les lettres suivantes.

S'il y avait eu un but personnel, les deux frères ne seraient pas restés dix-sept ans sans les publier.

Qu'on nous permette encore quelques détails sur notre cher ami. Nous nous rappelons une lettre écrite à l'abbé François par M. Caval, ancien supérieur général de la Société de Saint-Sulpice, lettre que ce cher ami nous avait montrée avec attendrissement ; de crainte qu'elle ne tombe dans l'oubli, nous l'insérons ici, quoique sa place naturelle eût été au commencement dans la *Notice sur la mort de l'abbé François* (page 8-12).

Avant de mourir, ce Vénérable Supérieur qui avait formé, pendant sa longue carrière, tant de prêtres aux Vertus Sacerdotales, s'était retiré dans le Grand Séminaire de Toulouse.

Il gardait, pour notre cher et regretté ami, une affection paternelle très spéciale.

Qu'il est beau de voir ce vénérable vieillard, qui a laissé partout et principalement à Paris, une réputation de sagesse et de sainteté, porter sa pensée sur un de ses chers disciples et lui léguer, d'une main tremblante, une lettre et un souvenir avant de quitter ce monde, et quelle belle page pour l'histoire de l'Archiconfrérie !

Voici la lettre encadrée avec le crucifix :

GRAND SÉMINAIRE DE TOULOUSE, le 26 Janvier 1882.

« Je vous remercie un peu tard de votre bon sou-
« venir.

« C'est que je ne puis pas écrire quand je veux.

« comme il vous sera facile de le voir par ces quelques
« mots.

« Parmi les choses qui m'ont déjà abandonné, il
« faut compter la mémoire et la vue. Dieu soit loué
« de tout.

« Je profiterai de la première occasion pour vous
« renvoyer un crucifix que vous m'avez donné à votre
« retour de Jérusalem, car c'est bien vous qui me
« l'avez remis, à mon départ de Paris.

« Je ne puis que vous remercier mille fois.

« Et que ferais-je mieux que de vous le rendre en
« ce moment où je dois me préparer à aller voir la
« réalité ! »

« Si le cœur écrivait, vous me liriez plus facile-
« ment.

« Tout vôtre, CAVAL ».

L'abbé François conservait cette lettre comme une relique précieuse. A la suite il avait écrit ces mots :

« Oh ! non le prêtre qui m'a donné ce crucifix ne pouvait
« prévoir tout le bien qu'il me procurerait ! »

« Avec quelle éloquence le divin Maître nous prêche de
« cette Chaire ! Oh ! si nous y montions, quelle force n'au-
« raient pas nos paroles ! »

Après avoir lu la lettre de M. Caval et l'annotation qui l'accompagne, il est permis de croire que le disciple était digne du Maître.

En dessous de cette annotation, l'abbé François avait aussi écrit ces mots : Michel Caval XIVe Supérieur Général de Saint-Sulpice, né le 8 décembre 1799 et mort le 8 mai 1882, (jour où l'Eglise célèbre l'apparition de St-Michel son Patron).

L'abbé François aimait le crucifix ; il le tenait habituellement à la main quand il entendait les confessions à Notre-Dame des Victoires ; il le baisait avec amour quand il se sentait impuissant à toucher les cœurs des pécheurs.

Sur sa poitrine, il porta, jusqu'à son dernier soupir, un crucifix sur lequel il avait gravé les paroles que nous reproduisons et qui expriment bien les sentiments de son cœur.

LE CRUCIFIX DE L'ABBÉ AMODRU

Chapelain de N.-D. des Victoires

DÉCÉDÉ A PARIS LE 1er FÉVRIER 1886.

Que je vous regarde,
ô Jésus,
Quand arrivera
mon heure dernière !

	1843	Baptême.
	1853	1re Communion.
	1857	Tiers-Ordre.
	1861	Entrée au Séminaire.
	1865	Sous-Diaconat.
Prêtrise	1867	V. à N.-D. des Victoires.

Te spectem, suprema mihi quum venerit hora
Te teneam moriens, deficiente manu.

Qu'en mourant,
je vous tienne

dans ma main
défaillante !

Sive mori me, Christe, seu vivere malis
Dulce mihi tecum vivere, dulce mori
Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atrâ
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.

Vous êtes mon repos dans mes inquiétudes, dans la nuit sombre vous êtes la lumière, et dans la solitude, vous êtes pour moi tout un monde.

Que vous vouliez que je meure, ô mon Jésus, que vous préfériez que je vive, Il me sera doux de vivre et de mourir avec vous !

La vue de cette croix justifie pleinement ce que le très pieux et très vénérable M. Icard, successeur de M. Caval, écrivit à M. Laurent Amodru, après la mort de son frère : « Cette mort, mon cher ami, n'est pas seulement une perte pour vous, c'est aussi une perte pour l'Eglise que la mort d'un tel prêtre ! »

En 1882, pendant mes vacances, je faisais, avec ce cher et regretté ami, le pèlerinage de la Sainte-Baume (*m*). Après sa messe, dite dans l'église de Sainte Marie-Madeleine, il voulut faire le chemin de la croix pour tous ses pénitents. Je fus profondément touché de cette pieuse pensée.

Pendant qu'il parcourait les stations avec une touchante piété, mes regards se portaient instinctivement vers N.-D. des Victoires, et je me disais : « Si ces âmes savaient combien il les aime et comme il donnerait volontiers sa vie pour les sauver ! »

Il l'a donnée, en effet, comme on l'a fort bien dit dans son oraison funèbre (*n*) : « Le confessionnal était son champ « d'honneur, et c'est là qu'il a trouvé la mort à force de « dévouement et d'abnégation. »

(*m*) Voir ***Pèlerinage de Louis XIII à la Ste-Baume, en 1622***. Paris 1884, chez Leroux, libraire, 28, rue Bonaparte.

(*n*) M. l'abbé Fayolle, missionnaire apostolique.

Notre cher et à jamais regretté ami avait la mémoire du cœur.

Dans son Bréviaire il conservait religieusement les noms des séminaristes qui furent ordonnés prêtres avec lui, et il priait pour eux fréquemment.

Voici la reproduction de ce pieux souvenir :

J. M. J.

In monumentum habebunt
diem XVam mensis Junii anni MDCCCLXVII,
quâ, Parisiis in Ecclesiâ Sancti Sulpitii,
sacrum PRESBYTERATUM ordinem
Unanimes Sancti-Sulpitii alumni susceperunt :

AMODRU Franciscus	(Valentinensis).
BABONNEAU Henricus	(Nannetensis).
BERNARD Ferdinandus	(Forojuliensis).
BOURGE Augustus	(Parisinus).
CALPINI Antonius	(Sedunensis).
CHERON Georgius	(Parisiensis).
CLEMENT Carolus	(Parisiensis).
CORCORAN Gulielmus	(Bostoniensis).
DAIX Leo	(Parisinus).
DEBAYE Ludovicus	(Parisiensis).
DESPLATS Æmilius	(Albiensis).
DUMOULIN Ludovicus	(Æduensis).
ESNAULT DE LA PELLETERIE Paulus	(Versaliensis).
GAUTHIER Theodorus	(Bajocensis).
HUVELIN Henricus	(Parisiensis).
LACROIX Eugenius	(Parisinus).
LEDOUX Josephus	(Bituricensis).
MALGAT Claudius	(Claromontensis).
MONIER Fredericus	(Avenionensis).
MOREAU Georgius	(Parisiensis).
RIOBE Leo	(Andegavensis).
SEMERAIRE Hippolytus	(Parisinus).
TOUNISSOUX Augustus	(Parisiensis).
VIGOUREL Adrianus	(Monspeliensis).

In suis diocœsibus a propriis episcopis alii alio

BOURGES Elias	(Albiensis).
BOYER Gabriel	(Ruthenensis).
GILLIS Duncanus	(Glascowiensis).
DALET Salvius	(Albiensis).
DE PANTHOU Augustus	(Bajocensis).
JOLLY Amedœus	(Bizuntinus).
MONNIOT Georgius	(Devionensis).
NIQUET Albertus	(Bajocensis).
STAMPHLI Joseph Aloysius	(Balensis).
WILLOX Arthur	(Atrebatensis).

Juxta ritum armenum à suo patriarcha

KARAYAN Leo	(Constantinopolitanus).
KIRMISIAN Joseph Vincentius	(Ancyranus).

Ad perpetuum in Christo vinculum, fratres statuerunt :
1° Ut quotannis, in die sacerdotalis ordinationis anniversariâ, unusquisque pro se suisque fratribus divinum offerat sacrificium ;
2° Ut singuli, auditâ morte fratris, pro eo missam celebrent.

A. M. D. G.

Après la mort de l'abbé François, des lettres de condoléance arrivèrent de toutes parts à ses frères.

L'une de ces lettres, écrite par un homme éminent de Paris, disait : « La mort de votre frère est un deuil public. »

Ce sentiment subsiste encore. On en jugera par la lettre suivante dont nous avons reçu communication :

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 28 mai 1888.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ PETIT, VICAIRE GÉNÉRAL CHANCELIER DE L'ARCHEVÊCHÉ

A

M. L'ABBÉ AMODRU, CHANOINE HONORAIRE DE PARIS

BIEN CHER AMI,

C'est en signe de fraternité et comme salut du cœur que je vous envoie ce petit mot, ce matin, 28 mai, anniversaire de notre délivrance.

Il y a aujourd'hui dix-sept ans que nous sortions de la Roquette, après une captivité qui datait pour moi du 4 avril.

Que de souvenirs !... mais j'ajoute que de grâces reçues !

Vous êtes un des rares survivants parmi ceux que le crime a épargnés ; et de plus vous avez le mérite d'avoir, depuis cette époque, travaillé sans relâche et avec les sentiments d'un religieux et tendre respect, à

recueillir les faits particuliers relatifs au martyre de toutes nos chères victimes.

Et voici la vingtième édition de votre travail.

Elle ne sera pas, je l'espère, la dernière. Dieu, qui visiblement vous a béni, vous laissera le temps de compléter vos renseignements et de mettre ainsi la dernière main à une œuvre qui déjà est si considérable.

J'en parcours, en ce moment, les pages. Elles sont bien émouvantes ! Aussitôt que j'aurai achevé cette chère lecture, j'irai à vous, cher ami, pour vous dire, de vive voix, tous mes sentiments d'affectueuse reconnaissance.

Ce matin, tout à l'heure, comme tous les jours depuis le 24, j'ai porté à l'autel votre souvenir avec celui de tous les nôtres vivants et morts.

Que Dieu, dans sa bonté, nous conserve la grâce de ces épreuves et qu'avec elle et par bonne vie, nous obtenions facilement bonne mort !

Dois-je vous le dire : je ne pense pas à vous sans, en même temps, me rappeler ce frère plus jeune dont la vie m'a tant édifié, que j'ai moi-même toujours aimé et qui vous reste aujourd'hui comme un second ange gardien.

Croyez bien, cher ami, à tous mes sentiments d'affection respectueuse et toute fraternelle en Notre-Seigneur.

PETIT,

Vicaire général, Chancelier de l'Archevêché.

Le 11 octobre de la même année, M. Petit mourait à Jérusalem et immédiatement, pendant ce même mois, M.

Amodru écrivait, comme témoin de l'emprisonnement et de la délivrance de M. Petit, l'*Appendice à la Roquette* (1). En même temps, le 19 octobre 1888, il adressait à M. Poudroux, successeur de M. Petit, l'adieu suprême qui est à l'*Appendice* cité dans ce volume.

(1) Voy. dans l'*Appendice à la Roquette*, page 45, la preuve que ce travail a été fait à cette époque avant toute autre publication. L'abbé Amodru, se trouvant alors fort loin de Paris, demanda, par lettre, quelques renseignements à M. Poudroux.

DERNIÈRE OBSERVATION

Nous nous arrêterions ici, mais il y a un dernier éclaircissement que M. l'abbé Laurent Amodru semble avoir oublié dans sa réponse. On nous saura gré de le donner avant la deuxième lettre.

M. l'abbé *** dit, page 25 : « trois factionnaires furent « placés à la porte de notre chambre, fermée à double tour; « et en se relevant d'heure en heure, ils nous répétaient sur « tous les tons, que nous ne pourrions leur échapper, que « même la fusillade serait pour nous un supplice trop doux, « qu'il vaudrait mieux nous hâcher à coups de baïonnet- « tes ».

Un peu plus loin l'abbé *** ajoute, pages 26 et 27, que « l'abbé Amodru lui fit la confidence la plus navrante pour « son cœur de confrère et d'ami : « je viens d'entendre dire, « m'affirma-t-il, que je serai fusillé ce soir ». A ces mots. « dit l'abbé ***, les larmes me jaillirent des yeux, je voulus « essayer de le rassurer, il persistait toujours dans ses « appréhensions ».

Ces deux citations sont pour le moins étranges, sinon difficiles à concilier ensemble, car, évidemment, l'abbé Amodru n'avait rien à révéler, puisque M. l'abbé *** avait si bien et si souvent *et sur tous les tons*, entendu dire par les gardiens que la fusillade serait pour les prisonniers un *supplice trop doux et qu'il valait mieux les hâcher à coups de baïonnettes*.

Sans aucun doute, M. l'abbé *** aura été troublé dans ses souvenirs et il aura oublié que M. Amodru, en présence de ces menaces de mort qui atteignaient tous les prisonniers, voulut tout simplement recevoir une dernière absolution,

avant de paraître au jugement de Dieu. Nous le tenons de sa bouche.

Telle était, en cette triste nuit, sa véritable appréhension. Il la conserve encore. Ceux qui ont coutume de converser avec lui ne peuvent l'ignorer.

Il demanda donc une absolution et ne demanda jamais à être *rassuré* contre les persécuteurs, ce qui eût été parfaitement inutile, en face de gens qui voulaient *hâcher* leurs prisonniers à *coups de baïonnettes*.

En outre, il chargea simplement celui de ses confrères qui lui survivrait d'annoncer à ses frères et à son vénérable père qu'il était mort pour Dieu et le salut des âmes. Là se bornaient toutes ses appréhensions.

On lui pardonnera d'avoir, en cette nuit lugubre, pensé à ses deux frères et à son père.

Tous trois méritaient bien un souvenir, en particulier ce cher ami l'abbé François dont nous pleurons encore la perte.

Me serait-il permis de redire ici que je les avais vus tous trois, quelque temps auparavant, dans la petite ville de Saint-Vallier, et que la foi inébranlable du père avait été communiquée à ses fils comme l'héritage le plus précieux.

Si nous insistons sur ce point, c'est parce qu'un autre historien, qui avait quitté Paris lors de ces graves événements et qui n'a rien vu par lui-même, a donné une interprétation regrettable à ce récit de M. l'abbé *** (1).

Ceux qui, pouvant fuir, restèrent modestement à leur poste, pendant les mauvais jours, nous paraissent avoir droit à quelque indulgence.

Espérons que la postérité gardera honorablement le sou-

(1) Voir la deuxième lettre.

venir de ces prêtres vénérables, tels que M. Icard, M. Bayle, M. Petit, M. Roussel, M. Bacuez et tant d'autres qui furent longtemps prisonniers et ne blâmèrent jamais ceux qui ne le furent pas.

Mes entretiens fréquents avec mon cher et à jamais regretté ami, M. l'abbé François, m'ont permis d'apprendre bien des faits inconnus du public.

Nous les tenons de sa propre bouche et aussi de celle de son frère aîné.

Sait-on, par exemple, d'où partaient la plupart des démarches faites pour la délivrance de Monseigneur l'archevêque de Paris, et de Monseigneur Surat, son premier archidiacre, de M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice, de M. Bayle, vicaire général, archidiacre, de M. Petit, chancelier de l'archevêché, vicaire général, et d'un grand nombre d'autres prêtres ?

Ces démarches partaient de Notre-Dame des Victoires. Elles furent sur le point d'aboutir. Qu'on interroge le très vénérable M. Icard et on saura quel est celui qui alla le visiter dans la prison de la part de M. Laurent Amodru (1). Le même visiteur se présenta plusieurs fois à Monseigneur l'archevêque de Paris, avec une carte de M. l'abbé L. Amodru.

Ce fut après ce visiteur peu connu qu'un illustre avocat, dont on a beaucoup parlé, avec des éloges mérités, se rendit auprès de Monseigneur l'archevêque.

Or, qui avait d'abord parlé à cet illustre avocat dont chacun connaît l'honorabilité et le talent ? Parmi ceux qui s'entretinrent avec lui, il y a un homme dont on fit presque une victime après les événements de la Commune.

Cet homme était M. Etienne Plou, dont M. l'abbé Amodru

(1) M. Icard resta en prison pendant quarante-neuf jours et M. Petit cinquante-quatre jours.

parle dans son ouvrage qui a pour titre *La Roquette* (1). Il existe un manuscrit qui, nous l'espérons, sera un jour connu dans l'histoire. Or, ce manuscrit précieux, que nous avons lu et dont l'auteur n'a voulu se faire connaître que par deux initiales M. O, donne des détails précis qui mettent en lumière les actes continuels de dévouement et de sacrifice accomplis à Notre-Dame des Victoires pendant la Commune.

M. l'abbé François connaissait tous ces divers écrits ; il avait entendu des centaines de témoins sur ces événements et il aimait son frère aîné comme un second père. On peut juger par là de la profonde douleur qu'il ressentait au fond du cœur, chaque fois qu'une nouvelle publication apparaissait attribuant à ce frère bien-aimé des actes ou des sentiments qui ne furent jamais les siens.

Quand il jugeait les actes des autres, il était toujours animé d'un grand esprit de charité et il fallait que l'erreur fût bien évidente pour qu'il consentît à la relever.

Or, il a laissé un écrit que nous avons sous les yeux et dans lequel il repousse une à une toutes les imputations dirigées contre son frère.

Et qu'on ne pense pas qu'en cela il ait agi simplement par un mouvement naturel.

Avant tout, il cherchait Dieu et la Vérité.

Qu'on lise le remarquable ouvrage qu'il a laissé sur la Terre-Sainte.

Cet ouvrage, qui a pour titre Visites aux Lieux Saints, est un vrai trésor pour les âmes chrétiennes. Il a reçu les plus hautes approbations et même les éloges du Cardinal secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII (2).

Souvent, quand il le composait, il nous demandait notre

(1) Voir 19, 20, 21e édit. chez Lecoffre, pages de 7 à 12.

(2) 2 beaux volumes in-12, avec gravures, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte Paris.

avis dont il daignait tenir compte avec un empressement et une humilité qui nous touchaient profondément.

Tel est l'homme qui se proposait de faire lui-même ce que nous faisons aujourd'hui et que nous considérons comme un devoir.

Beaucoup d'autres, à sa place, n'auraient pas consenti à garder le silence pendant les quatorze ans qu'il a encore vécu. Et voilà, disons-le encore, dix-sept ans que ce silence dure ! parce qu'on excuse l'intention des auteurs.

Il n'a rien moins fallu que nos pressantes sollicitations pour nous faire livrer les lettres que nous publions dans l'intérêt de la vérité et pour la gloire de Dieu.

Nous avons hâte maintenant de publier la deuxième lettre pour les motifs exposés dans notre Préface.

J.-J.-L. Bargès.

DEUXIÈME LETTRE

Saint-Vallier, le 29 septembre 1872.

Mon bien cher Frère,

Je profite des loisirs que me procurent les vacances auprès de notre bon et bien-aimé père, pour vous adresser cette deuxième lettre que vous garderez comme document.

Lorsque je vous écrivais la première, je n'avais pas lu complètement l'*Histoire de l'Eglise de Notre-Dame des Victoires*, par M. l'abbé Lambert (*a*).

Le chapitre IX de cette *Histoire*, que je ne connaissais nullement, comprend 28 pages dans lesquelles, chose étonnante ! l'auteur reproduit ou amplifie les erreurs déjà publiées par lui dans les Annales d'octobre 1871, et *supprimées ou condamnées officiellement par l'autorité ecclésiastique.*

Il réédite textuellement le récit de M. l'abbé ***, dont vous avez la réfutation dans ma première lettre ; il l'aggrave et devient plus affirmatif sur certains points, qui ne sont ni à l'honneur de Notre-Dame des Victoires, ni conformes à la vérité, ni honorables pour nous.

(*a*) *Histoire de l'Eglise de Notre-Dame des Victoires*, chez Curot, libraire-éditeur, Paris 1872.

En un mot, il publie ce qu'il n'aurait jamais pu penser, *ni dire, s'il avait été présent à Paris*, pendant ces tristes jours de la Commune.

Ainsi, il n'hésite pas à me regarder comme l'*auteur de l'arrestation de mon confrère M. D.* (*a'*) ; il ne se contente pas de cette grave accusation ; il m'attribue encore, sans la moindre hésitation, *l'arrestation de deux membres honorables du conseil de fabrique, M. de B. et M. G.* (*b*) ; il ne rétracte pas ce qu'il avait publié dans les *Annales* d'octobre 1871, où il dit que *certaines imprudences et certaines défaillances ont peut-être causé l'horrible profanation dont Notre-Dame des Victoires a été victime* (page 705). En un mot, après m'être dévoué, tous les jours et à chaque heure du jour, au bien de l'Eglise et au salut des âmes, au milieu d'une sanglante persécution, c'est-à-dire, après avoir accompli mon devoir jusqu'au bout et au péril de ma vie, je suis, à ses yeux, le grand coupable !

Il me représente *courant* en surplis et en *étole au-devant des fédérés, pour leur barrer le passage* (*c*), me faisant ainsi jouer un rôle de courage ridicule ; il publie, d'autre part, et sans la moindre hésitation, que *je sentais mon courage prêt à m'abandonner* et que M. D. (Ducaurroy) *essayait en vain de me rassurer* (*d*).

Comment concilier tout cela ?

Il répète l'étrange récit du coup-de-poing et de la lettre de M. Lagarde, vicaire-général (*e*), récit déjà réfuté dans ma première lettre (pages 21 et 22). Il écrit (chose surprenante !) *que les faits viennent de se passer sous ses yeux. (Annales*, octobre 1871, page 705).

(*a'*) M. Ducaurroy.

(*b*) Lisez M. de Benque et M. Guibout. (*Hist. de N.-D. des Vict.*, p. 215.)

(*c*) *Histoire*, page 214.

(*d*) Ibid, page 228.

(*e*) Première lettre, p. 20 à 24.

Or, je le répète, il était absent et loin de Paris pendant la Commune.

Que dites-vous, mon cher François, d'un pareil témoin ?.....

Mais faisons quelques citations.

En voici une qui en vaut la peine :

« *Bien que l'arme de défense et la lettre de M.*
« *Lagarde trouvées sur M. l'abbé A. (Amodru) eus-*
« *sent déterminé l'arrestation de M. D. (Ducaurroy)*
« *et de MM. de B. (de Benque) et G. (Guibout), on*
« *pouvait encore conserver l'espoir que l'église ne*
« *serait pas profanée davantage* ».

(*Histoire*, page 215).

C'est entendu : c'est moi qui ai fait tout le mal !

Après une pareille affirmation, comment me jugeriez-vous, mon bien cher frère, si vous ne me connaissiez pas ? Et comment me jugerait-on dans l'histoire de nos douloureux événements, si je ne faisais aucune rectification ?

On a peine à comprendre comment un prêtre qui avait si rapidement quitté Paris, pendant la persécution, ose ainsi accuser un de ses confrères qui, pendant la Commune, exposait continuellement sa vie pour la défense de la religion, le salut des âmes et *la délivrance du clergé.*

Sur ce dernier point, en particulier, vous pouvez, mon cher François, interroger de nombreux témoins et spécialement le très vénérable M. Icard, supérieur-général de St-Sulpice. Il vous dira s'il est vrai que je lui ai envoyé, au plus fort de la persécution, un visiteur dévoué, M. Etienne Plou, qui s'occupait activement et avec beaucoup d'intelligence de

sa libération et de celle de tout le clergé. M. Lambert le sait-il ?

Evidemment non (*ee*).

Or, M. Plou a été persécuté après la Commune. Et c'est moi qui l'ai arraché à la prison qu'on voulait lui faire subir.

L'amitié que j'ai pour vous et l'amour de la vérité me font un devoir de vous révéler ces faits, car il s'agit de l'honneur de tous les prêtres. Je ne suis pas seul en cause.

Je vous affirme que, grâce à Dieu, j'ai efficacement travaillé à la délivrance et à la conservation de plusieurs ecclésiastiques qui, à l'heure présente, ignorent peut-être encore ce que j'ai fait pour eux. (*Voir page 45*, 1re *lettre* et *Message*,)

Dieu le sait. Cela me suffit. Mais assurément M. Lambert ne le sait pas.

Voici une seconde citation :

« M. A. (Amodru) *se présente devant les fédérés et leur barre le passage* (*Hist.* page 212) ».

Est-ce possible, mon cher frère, moi tout seul et sans armes, *barrant le passage* à cinq ou six cents hommes bien armés, qui exécutaient le mouvement décrit dans le plan B de ma première lettre ? (pages 16 à 17.)

Si j'ai ainsi tout seul *barré le passage à cinq ou six cents hommes*, comment peut-il m'accuser ailleurs d'avoir manqué de courage et de m'être abandonné à la *défaillance* ?

Contradiction flagrante, *mentita est iniquitas sibi*.

M. l'abbé ***, qui se trouvait en ce moment près de la grande porte de l'église, comme je l'ai raconté dans ma première Lettre, n'a pas dit, et n'aurait jamais osé dire que je voulais tenter une pareille résistance.

(*ee*) Voyez *La Roquette*, p. 6 à 12, notes, 19e, 20e, 21e édition. M. Plou fut persécuté. Lettre Plou, et *Appendice*.

Voyez aussi le *Message de M. Lagarde, à Versailles, auprès de M. Thiers* et *Appendice à la Roquette*. 1889, 3e et 4e édit.

Et que pensez-vous de cet autre passage, même *Histoire*, p. 228 ?

« *Qu'on les fasse passer dans la cour et qu'on en* « *finisse* » (*disait Raoul Rigault*).

« *M. l'abbé A. (Amodru) fut singulièrement affecté* « *de ce fait, et voyant que la vigilance la plus soup-* « *çonneuse redoublait à son égard, il sentait son cou-* « *rage prêt à l'abandonner.* « *Je viens d'entendre* « *dire que je serai fusillé ce soir, disait-il à M. l'abbé* « *D. (Ducaurroy* ». *En vain on essaya de le rassu-* « *rer ; son oreille l'avait trompé ; il persistait de plus* « *en plus dans ses appréhensions* ».

Et c'est ce même poltron qui se présentait seul, un instant auparavant, pour arrêter cinq ou six cents fédérés et leur barrer le passage !

Que de contradictions dans ces récits !

Vous trouverez les faits racontés exactement dans les *Journées des 16, 17, 18, 19 mai 1871*.

En attendant, remarquez bien ceci. M. Lambert parle généralement de tous les prisonniers et affirme qu'on *voulait en finir avec eux* sans exception.

S'il en est ainsi, pourquoi me prendre à part et me représenter *seul* manquant de courage après m'avoir représenté *seul barrant le passage* à cinq ou six cents hommes armés ? D'abord je n'ai ni vu, ni entendu Raoul Rigault dont il parle et je ne le connais pas. Je n'ai donc pas pu être impressionné par ses menaces. Où donc l'auteur a-t-il puisé un pareil récit absolument contraire à la vérité ? Relisez ma *première lettre*, (page 16 à 17 jusqu'à la page 33), et vous serez suffisamment édifié pour répondre à ces accusations.

Le seul de mes confrères, qui aurait pu être témoin, n'était pas là ; il se trouvait même loin de moi, et, comme je fus aussitôt mis au secret, évidemment, il n'a pu ni me voir, ni m'entendre. Je vous l'ai démontré à la page 16.

Les faits que j'aurais eu de la peine à décrire, quoique je fusse présent, M. Lambert, absent, se charge sans hésitation d'en « *donner la photographie exacte* » (*). Ne trouvez-vous pas, mon cher frère, cette prétention au moins étrange ?

J'ajouterai, puisque j'y suis contraint, que, pendant la Commune, M. l'abbé D. (Ducaurroy) paraissait à l'église le matin pour sa messe, restait ensuite fort peu de temps et disparaissait généralement jusqu'au soir, tandis que celui qu'on accuse de *défaillance* travaillait tout le jour dans cette église, prenant à peine un modeste déjeuner à la sacristie, pendant un quart d'heure, rentrait immédiatement après au confessionnal, jusqu'au moment où il montait en chaire, ne s'en allait que le soir assez tard, en habit déguisé et passait au milieu des journalistes, le matin, une canne de paysan à la main, pour mieux se tenir au courant de tout ce que tramaient les chefs de la Commune contre le clergé et les églises. Il était donc là le seul prêtre à suivre tout ce qui se disait.

C'est ainsi qu'il put se procurer immédiatement le *Cri du Peuple*, qui souleva de violentes colères contre M. Lagarde (*ff*).

Chaque jour, il recommençait ce même travail (*f***).

Et c'est lui que M. Lambert représente comme saisi de peur, et ayant grand besoin d'être rassuré par M. Ducaurroy, qui ne monta pas en chaire une seule fois.

(*) *Annal.* oct. 1871, pag. 705.

(*ff*) Voir *Message* de M. Lagarde à Versailles.

(*f***) M. l'abbé de Maubeuge m'a vu souvent à l'œuvre pendant ces tristes jours, interrogez-le.

L'erreur de l'historien s'explique.

Je le répète, il n'était pas alors à Paris.

Voici une autre accusation plus insidieuse :

L'historien de *N.-D. des Victoires* parle longuement des exercices religieux, qui eurent lieu dans notre église, quoiqu'il ne les ait jamais vus, et qu'il ignore complètement par qui et comment ils furent institués (*f*).

Il semble me reprocher une usurpation de pouvoirs, ce qui est grave et même scandaleux, au point de vue de la discipline ecclésiastique.

Son récit demande donc une rectification exceptionnelle.

Sur une colonne de ma lettre vous trouverez ce récit, et sur une autre colonne, en face de la première, seront les principales réponses ou les observations.

(*f*) *Annales* d'octobre 1871, p. 708. *Hist.* p. 206.

RECIT TEXTUEL
DES
Annales d'octobre 1871

Quatrième citation :

« M. Laurent Amo-
« dru avait résolu
« d'établir l'adora-
« tion *nocturne* et
« *publique* du Très-
« Saint-Sacrement
« dans notre église,
« avec le concours
« de plusieurs fem-
« mes pieuses.

« Ce projet avait
« reçu un commen-
« cement d'exécu-
« tion.....

« MM. les vicaires
« *chargés de la pa-*
« *roisse* s'opposèrent
« énergiquement à la
« réalisation de ce
« projet. »

(*Annales* octob. 1871
p. 710.)

RÉPONSES OU OBSERVATIONS

Les personnes pieuses dont il est ici question, étaient des religieuses vêtues en habits civils. Vous les connaissez très bien.

On pourrait les interroger, car elles sont encore en vie. (Grâce à Dieu, elles vivent encore en 1889.)

Elles vinrent, en effet, me demander de passer *seules* et *non en public*, comme on le prétend, quelques nuits devant le Très Saint-Sacrement, et au pied de l'autel de l'archiconfrérie, pour supplier Notre-Seigneur d'avoir pitié de Paris et de la France.

Jamais ni ces bonnes religieuses, ni moi, nous n'avons eu la pensée d'établir une adoration *nocturne* et *publique*, ce qui semble supposer une assemblée composée de personnes de tout sexe.

C'eût été insensé.

Je répondis à ces saintes filles que leur intention était louable, mais que je n'en croyais pas la réalisation prudente en ces temps orageux.

Quant au *gouvernement de la paroisse* duquel on m'élimine complétement, M. l'abbé Bayle, vicaire-général, me déclara un jour que

« mes deux collègues n'en étaient
« pas plus chargés que moi, et
« même beaucoup moins, puisque
« j'avais des autorisations et des
« pouvoirs que les deux autres
« n'avaient pas. »

A cette déclaration de M. le vicaire-général, j'ajouterai que j'avais reçu, par écrit, l'approbation de mes actes, soit de mon vénérable curé M. Chanal, soit de M. Lagarde, vicaire-général. De plus, M. Lagarde me fit dire qu'il ne *doutait pas* que Mgr Surat, notre archidiacre, n'eût confirmé *toutes ces approbations, s'il eût été libre de parler* (g). Hélas ! il était enfermé à Mazas, où je devais bientôt le revoir, prisonnier comme lui. Vous trouverez le récit de sa mort dans *La Roquette.* Mgr l'archevêque ayant eu, par M. Plou, connaissance de nos exercices, manifesta aussi sa vive satisfaction. Avais-je besoin après cela de l'assentiment de ceux que l'on dit avoir été exclusivement chargés de la paroisse ?

(g) Voir *Message de M. Lagarde auprès de M. Thiers* par M. O. Les mêmes paroles y sont affirmées par la personne à qui elles ont été dites à Versailles et elle vit encore (1889).

Le vénérable Curé de Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Chanal, avait aussi approuvé ces divers exercices, comme il a été dit dans la 1re Lettre page 15. Retiré chez M. Roland-Gosselin, 33, avenue des Champs Elysées, il

Mes deux collègues, simples vicaires comme moi, et que l'on dit avoir été exclusivement *chargés de la paroisse*, n'eurent donc *pas besoin de s'opposer énergiquement* à un projet qui ne leur plaisait pas, et qui ne reçut jamais un *commencement d'exécution.*

Je mis à profit la bonne volonté de ces religieuses, pour cacher les reliques de la vraie croix, et d'autres objets sacrés qui furent ainsi sauvés de la profanation et du pillage.

Le neveu de l'une de ces saintes filles, M. Eugène T., emportait, chaque soir, quelques objets précieux que je lui confiais, et qui furent rendus fidèlement, après la réouverture de l'église de Notre-Dame des Victoires.

Or, on ne pouvait faire cette opération qu'après la sortie des fidèles et à la dérobée. Elles me prêtaient

en sortit lorsque le général Dombrowski vint occuper cet hôtel avec son Etat-major. M. Chanal suivit alors M. Roland-Gosselin à l'hôtel des Etrangers, rue Vivienne, c'est-à-dire qu'il revint dans sa paroisse *incognito*. Il lui était assurément facile de savoir tout ce qui se faisait et se disait dans son église. Loin d'infliger un blâme à l'auteur de cette lettre, il lui adressa, au contraire, ses félicitations et ses encouragements. M. Amodru était donc parfaitement autorisé par ses supérieurs. On le connaît assez pour savoir qu'il n'aurait jamais consenti à violer leur défense.

Pourquoi donc l'accuser ainsi devant l'histoire et devant ses contemporains ?

J.-J.-L. B.

leur concours et priaient en attendant que la foule fût sortie.

C'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cette adoration *nocturne et publique avait reçu un commencement d'exécution.*

La prudence la plus vulgaire commandant alors une extrême discrétion, est-il bien étonnant que j'aie gardé pour moi seul le secret de mes actes et de mes démarches, pour sauvegarder les intérêts de l'église ? *(Voir lettre de Me Dufour, 1er document* Lettre 3e).

A ce propos, vous saurez que j'engageai le sacristain, qui me consultait, à faire porter au-dehors les plus beaux et les plus riches ornements de l'église.

C'est ce qui fut exécuté.

Quant aux magnifiques couronnes de la Sainte Vierge, et aux vases sacrés de grand prix qui furent volés, vous vous rappelez ce que j'avais dit à notre vénérable et bien-aimé curé, M. Chanal, le jour de son départ. Avant de nous quitter, il voulut cacher dans un caveau de l'église ces objets précieux. Je le rencontrai, au moment où il les portait et je lui dis, pour le dissuader de les cacher dans l'église, que « *je ne voulais ni voir,*

« *ni savoir où il allait les mettre et*
« *que je fermais les yeux dans ce but,*
« *pendant qu'il les transportait dans*
« *le caveau d'une chapelle de l'église,*
« *parce que j'appréhendais, hélas !*
« *des jours néfastes, et que je voulais*
« *pouvoir toujours dire sans mentir,*
« *si j'étais interrogé, que j'ignorais*
« *le lieu où ils étaient* ». — « Vous avez raison, mon ami » me répondit-il. L'incident prévu se produisit le 17 mai... Les profanateurs m'accablèrent alors de questions auxquelles je fis constamment une même réponse : « JE N'EN SAIS RIEN ! JE NE LE SAIS PAS !..... »

Après avoir découvert ces couronnes et ces vases sacrés, ils revinrent furieux vers moi ; j'étais alors au secret, seul, avec trois satellites qui me gardaient, et me montrant le poing, ils me disaient : « *Vous ne le saviez pas ! Vous ne le saviez pas ! n'est-ce pas ?* » — NON, JE NE LE SAVAIS PAS. Telle fut ma réponse. Enfin, ils me laissèrent seul dans la salle des catéchismes, avec des menaces de mort, menaces que M. l'abbé *** n'entendit pas, parce-qu'il n'était pas là. On eut un instant la volonté de me fusiller dans la cour ; mais il n'en a jamais rien su.

Dans cette salle, je faillis avoir la poitrine percée d'un coup de baïonnette et je n'en ai jamais parlé à M. l'abbé ***.

L'un des chefs, qui nous gardaient, écrivit à la craie sur la porte de la salle où j'étais enfermé : MORT AUX VOLEURS (*). Ils appelaient *voleurs* les prêtres qui détenaient les vases sacrés et ne les leur livraient pas.

Voilà, mon bien-aimé frère, ce que vous pourrez dire à ceux qui vous parleront de cette narration imaginaire, sur *l'adoration nocturne et publique*, *et sur le gouvernement de la paroisse*, pendant la Commune, et aussi sur *la spoliation de l'église*.

En fait de gouvernement matériel, je dois vous dire que quatre fabriciens honorables et dignes d'éloges déployèrent le plus grand dévouement pour sauvegarder les intérêts de la paroisse, en l'absence de M. le curé et des deux premiers vicaires.

C'étaient MM. Carré, de Récy, de Benque et Guibout.

Les deux derniers restèrent quelque temps emprisonnés dans la salle G, près de la chapelle des catéchismes. Je vous parlerai d'eux plus longuement dans les *Journées des 16, 17, 18, 19 mai*. En attendant, il me suffira de vous faire savoir « que M. Carré, par sa prudente prévoyance, mit en sûreté la caisse de la Fabrique. » Combien de magnifiques dévouements se produisirent à cette époque ! Vous connais-

(*) Voir Plan, page 16 et 17.

sez M. de Plœuc, sous-gouverneur de la Banque de France. Que n'a-t-il pas fait pour sauvegarder la fortune publique ?

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur l'*Histoire de N.-D. des Victoires*, par M. l'abbé Lambert, mais je passe (*h*).

J'en viens maintenant à une accusation que je regarde comme capitale.

Dans la crainte d'attirer trop l'attention sur mon humble personne, j'avais eu la pensée de l'omettre ; mais dans l'intimité fraternelle, je dois tout vous dire, ne fut-ce que pour votre édification.

C'est ici le coup de grâce.

On m'accuse dans les *Annales* d'octobre 1871, p. 712, d'avoir fait des prédications *enthousiastes et exaltées*, et d'avoir prêché une instruction *véhémente contre les persécuteurs de l'Eglise* et aussi d'avoir *abordé des questions débattues au concile du Vatican*.

S'il est vrai que ces *Annales* furent supprimées par l'autorité ecclésiastique, il est vrai aussi qu'on en avait répandu un grand nombre de numéros à Paris, dans les provinces et à l'étranger, et que l'auteur de l'*Histoire de N.-D. des Victoires*, qui avait publié et signé ce n° des *Annales*, au lieu de rétracter ce qu'il avait avancé, l'affirme davantage dans cette même *Histoire*, malgré la sentence épiscopale.

Voici le texte pris dans les *Annales* d'octobre 1871, p. 712 :

« *Dans l'excès de son zèle, l'orateur avait cru devoir aborder*
« *les matières débattues au concile du Vatican. Une instruction*
« *véhémente contre les persécuteurs de l'Eglise et des allusions*
« *trop claires et trop vives, une sorte de défi porté à la Com-*
« *mune avaient, à* JUSTE RAISON, *ému certaines personnes...* »

....

(*h*) Voir ***Histoire et souvenirs de Notre-Dame des Victoires***, page 206, et *Annal.* d'octobre 1871, page 709. Voir aussi plan. pag. 16 à 17, 1re Lettre.

Est-ce clair ?

Tout ceci est bien à mon adresse et m'oblige à vous dire toute la vérité pour ne pas laisser le scandale subsister dans l'histoire.

J'ai parlé en public. — Des milliers de témoins m'ont vu et entendu. Parmi eux, je puis vous citer l'abbé de Maubeuge et deux prêtres vénérables de St-Sulpice, M. Bacuez et M. Sire, vos anciens maîtres. Assurément ils ne jugent pas mes actes et mes paroles avec la même rigueur que l'auteur des *Annales* d'octobre 1871 et de l'*Histoire de N.-D. des Victoires* qui, lui, n'était pas alors à Paris.

M. Sire, en particulier, venait presque journellement offrir le Saint Sacrifice à Notre-Dame des Victoires ; souvent il assistait aux offices et aux prédications (1).

Ma prédication du 16 mai, à laquelle on fait particulièrement allusion, fut une solennelle profession de foi, en présence de la cruelle persécution soulevée contre l'Eglise et ses ministres. Ceux qui m'aidèrent à faire mettre en liberté la sœur de l'archevêque comme je vous le raconterai dans une autre lettre, et qui travaillaient sans relâche à obtenir la délivrance de tout le clergé, m'informèrent, le 14 mai, que s'ils ne revenaient pas me voir le lendemain, c'était pour moi le moment de fuir et de me cacher. Ils ne revinrent ni le 15 mai ni le 16 mai. Or, je ne voulus ni prendre la fuite, ni me cacher comme tant d'autres. Je ne juge personne. Je constate les faits. Dieu m'inspira la bonne pensée de rester sur la brèche, dans ces jours terribles et de continuer mon ministère au péril de ma vie (*h* 2).

En conséquence, le soir du 16 mai, je montai en chaire, avec la persuasion que c'était pour la dernière fois. Avant de

(1) Voy. lettre de M. de Maubeuge, et lettre de M. Sire.

(h 2) Sur la mise en liberté de Mlle Darboy, etc. On peut consulter *La Roquette 19, 20, 21 édition* p. 7 à 12 et l'*Appendice* à *La Roquette*.

parler, mes regards se portant vers la vénérable image de Notre-Dame des Victoires, je suppliai la Très Sainte Vierge, les larmes aux yeux, de m'inspirer ce que je devais dire, et je fis à Dieu le sacrifice de ma vie. Je sentais alors ce feu sacré dont Notre-Seigneur n'embrase le cœur de ses prêtres que dans les jours terribles de persécution. Je voudrais bien le sentir encore comme le 16 mai 1871 ! Je me hâte de dire que ce sentiment ne m'est pas exclusivement personnel. N'ai-je pas vu, en effet, tous mes vénérables confrères, dans les prisons, dominés par ces mêmes sentiments et comme brûlés de ce feu divin ?

Pour n'en citer que quelques-uns, croyez-vous que M. Icard, Mgr Surat, M. Petit, M. Roussel, M. Bacuez, les Pères Bazin, Olivaint, Ducoudray, Cler, de Bengy, Tuffier, Tardieu, M. Juge, M. Depontalier, M. Bécourt, M. Sabatier, etc. n'étaient pas déterminés à mourir pour Dieu et son Eglise ?

Est-ce que M. Juge ne m'a pas dit et écrit que nous avions manqué une belle occasion d'aller au ciel ? (*)

Je vous l'assure, mon bien cher frère, le Prêtre, dans ces heures terribles, se sent uni au Souverain Prêtre qui est Hostie et Victime ; et cette divine union lui donne ce sentiment que les païens auraient appelé de l'enthousiasme et qui, selon nous, n'est que le fruit d'une foi vive et agissante, aidée de la grâce de Dieu.

Que le Souverain Juge daigne, dans sa miséricorde, compter parmi mes jours d'expiation cette journée du 16 mai !

C'est le 16 mai que je prêchai, avec la conviction que c'était pour la dernière fois, et en y mettant tout ce que Dieu m'a donné de foi, de force et de vie, SUR LE RESPECT DU AU PAPE, AUX EVÊQUES, AUX PRÊTRES ET AUX EGLISES.

(*) Voir sa lettre. *Roquette*, p. 178.

Ma conclusion fut : « Malheur à ceux qui outragent le « Vicaire de Jésus-Christ, malheur à ceux qui persécutent « les évêques et les prêtres, malheur à ceux qui profanent « les églises ! Ils périront et l'Eglise restera. Prions pour les « persécuteurs et demandons à la Vierge, refuge des pé- « cheurs, de toucher leurs cœurs et de les amener tous au « pied de cet autel !... »

Cela fut dit devant un auditoire qui remplissait toute l'église. Serait-ce là ce que l'on qualifie de questions bébattues au concile du Vatican ?

Faut-il vous l'avouer, mon bien cher frère ? Je me sentais irrésistiblement entraîné à parler comme je le fis. Nos vénérables et bien aimés supérieurs étaient sous les verrous ; on voulait y mettre tous les prêtres (*k*) et je le savais ; le Souverain Pontife, au moment de l'écrasement de la France, avait été frappé d'une amère affliction qui dure encore (*h* 3) et durera probablement jusqu'à ce que la nation très chrétienne ait repris sa marche providentielle dans le monde ; l'hérésie triomphait secondée par tous ceux qui font la guerre à l'Eglise, en propageant de funestes doctrines ; une personne grave et bien informée m'avait positivement affirmé que ma vie était en danger ; plusieurs autres personnes m'avaient confirmé ce même renseignement, m'engageant vivement à fuir ou à me cacher.

Que fallait-il faire ? Et vous, mon bien aimé frère, qu'auriez-vous fait à ma place, si vous aviez eu à encourager et fortifier de milliers d'âmes qui, de tout Paris, accouraient à Notre-Dame des Victoires ? J'ai agi et parlé selon ma conscience et ma foi. J'ai cru que je devais être un des derniers

(*k*) Témoignage de M[e] Rousse (3[e] Lettre) et de M. Plou.

(*h* 3) On venait de s'emparer de Rome pendant l'écrasement de la France. Qu'est-ce que nous y avons gagné ?...

à quitter le vaisseau, au moment de la tempête, et qu'il fallait, avant de mourir, diriger les regards des fidèles vers ces trois phares qui éclairent le monde : le Pape, les Evêques, les Prêtres.

Pourquoi vient-on aujourd'hui me traduire devant l'histoire et m'obliger à parler de moi pour me justifier ? Vous verrez, dans le cinquième document, le résultat de ces prédictions unies aux prières de l'Archiconfrérie.

Ce document, digne des plus beaux âges de l'Eglise, arrachera de tous les cœurs chrétiens un sentiment profond d'admiration. L'histoire générale de l'Eglise le mentionnera comme il le mérite. C'est ce que je nommerais volontiers un DIAMANT DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES. (Voir à la fin de la 5[e] lettre.)

Voilà, mon bien cher frère, ce que l'on qualifie de *prédications exaltées et enthousiastes*, *d'instruction véhémente* contre les *persécuteurs de l'Eglise*, *d'allusions trop claires aux matières débattues au concile du Vatican*, *d'une sorte de défi porté à la Commune*, etc.

Jugez maintenant.

Il me souvient d'un fait qui s'est passé non loin de notre pays natal, en 1793, sous le règne de la Terreur. C'était à Romans, dans notre cher Dauphiné.

Environ quatre-vingts personnes étaient détenues dans les prisons de cette ville et s'attendaient à monter bientôt sur l'échafaud.

Parmi elles, se trouvait un prêtre vénérable qui priait avec recueillement. Tout à coup survient un émissaire du pouvoir sanguinaire.

Il s'adresse à ce prêtre et lui dit :

— Citoyen, ta profession de foi ?

— Ma profession de foi, répondit le prêtre, la voici : Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant...

— Assez ! assez ! répondit l'émissaire.

— Créateur du ciel et de la terre....

— Assez, te dis-je, citoyen !

— En Jésus-Christ, son fils unique...

— Je t'ordonne de te taire ! — Et le prêtre continue :

— Notre-Seigneur qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

L'émissaire écumait de rage et le prêtre continuait toujours :

— A souffert sous Ponce-Pilate — a été crucifié — est mort — a été enseveli.

— Silence, te dis-je ! citoyen !

— Est ressuscité d'entre les morts . . . .

. . . .

— Et ce prêtre continua jusqu'au bout d'une voix forte et vibrante le symbole des apôtres, malgré les cris de colère par lesquels on s'efforçait de couvrir sa parole. Arrivé à la fin, il éleva plus fortement la voix et s'écria : « *Je crois à la résurrection de la chair, à la vie éternelle* ! » Et ce prêtre était en présence de la guillotine !

Que dites-vous de ce défi, mon cher François ?.....

A son exemple, les autres prisonniers se mirent aussi à réciter hautement le symbole des apôtres.

Ce fut une solennelle profession de foi catholique qui retentit dans les murs de la sombre prison, dont les ténèbres disparurent devant les clartés de la Foi.

Je tiens ce fait d'un témoin prisonnier lui-même. Il m'a

dit que tous ses compagnons de captivité furent électrisés par cette profession de foi.

Vous connaissez un autre fait de ce genre dont notre vénéré père nous a souvent parlé, avec une vive émotion (**).

Dira-t-on que c'était de l'*enthousiasme*, de l'*exaltation*, des *poroles imprudentes* et *un défi porté* au pouvoir sanguinaire de 1793 ? Et le dira-t-on AVEC JUSTE RAISON ?..... Il y a des heures solennelles où il faut savoir perdre sa vie pour sauver son âme et celle des autres.

Passons sous silence un autre fait qui nous touche de plus près et qui arrache encore des larmes à notre père âgé de près de 80 ans......

Hélas ! mon bien cher frère, je ne comparerai pas ma conduite à celle de cet intrépide confesseur de la foi qui, je crois, n'a pas eu d'autre historien que moi. — Mais après tout, n'ai-je pas droit à quelque indulgence pour mes discours, de la part de ceux qui étaient absents ou qui ne dirent jamais un mot en chaire ? — Ne faut-il pas laisser à ceux qui viendront après nous la vérité édifiante plutôt que le scandale imaginaire ? — Dites-le nettement, si l'on vous interroge et si vous croyez qu'on ait quelque doute à ce sujet.

Ajoutez, si vous le croyez utile, que pour me préparer à ces prédications, j'avais, hélas ! tout juste le temps pendant lequel les fidèles chantaient le cantique d'usage. Je priais alors la Sainte Vierge de s'emparer de mon cœur et de mon âme, de me pardonner ce manque de préparation, et de m'inspirer tout ce que je devais dire.

Ma parole était vraiment les accents émus de la voix d'un prêtre qui se voit en présence de la mort, de la guerre déclarée à l'Eglise et des douleurs de la Patrie. Si dans ce

(**) Voir : Notice sur la vie de l'abbé François, dans l'*Appendice*.

moment, il y a eu enthousiasme, j'espère qu'on me le pardonnera. Il y en avait aussi chez mon saint Patron, le diacre S. Laurent, quand il se trouvait au milieu du feu, et qu'il lançait à ses bourreaux un défi dont l'écho a traversé les siècles et retentit encore. *Assatum est, jam versa et manduca.*

Le lendemain 17 mai, je repris mon travail comme à l'ordinaire, jusqu'au moment de l'envahissement de notre chère église.

C'est alors que je fus pris, incarcéré et mis au secret. Je vous ai dit comment dans ma première lettre, p. 15 et 16. Je vous réserve d'autres détails dans un manuscrit.

Que ceux qui m'ont fait un reproche d'avoir usurpé un pouvoir, en prenant un surplis et une étole, veuillent bien considérer que l'étole était lourde à porter à Notre-Dame des Victoires, le 17 mai 1871. Je la pris, parce que je voulais mourir en prêtre, si Dieu me demandait le sacrifice de la vie. Quel mal y a-t-il ?

Voyons maintenant, mon bien cher frère, quelles furent les suites de toutes ces accusations.

Appelé par mes vénérables supérieurs à régir une paroisse importante et difficile, je quitte Notre-Dame des Victoires le 7 juillet 1872, et le mois suivant, immédiatement après mon départ, on publie dans le n° des *Annales* de ce même mois (1872), que « *Cette histoire de M. E. Lambert est un vrai* « *trésor pour l'église de Notre-Dame des Victoires ; qu'il faut* « *la répandre partout dans les églises où est établie l'Archi-* « *confrérie, et dans les catéchismes de persévérance* (*hg*) » ; ce qui veut dire dans tout l'univers.

....

(*hg*) *Annales* de juillet 1872, Compte-rendu, à la fin.

La *Semaine Religieuse*, de Paris, répétait, quelques jours après, les mêmes éloges, sans aucune restriction. Je vous donne la citation un peu plus loin.

Vous le voyez donc, mon bien cher frère, c'est complet et sans restriction. Non-seulement on publie contre moi des accusations injustes, et déjà condamnées par l'autorité ecclésiastique, mais on en recommande la lecture partout, et on en fait l'éloge à plusieurs reprises. Ces accusations sont donc affirmées et confirmées malgré la condamnation des supérieurs ecclésiastiques. Il faut qu'elles fassent le tour du monde.

Jugez maintenant s'il importe de les réfuter.

Il n'y manque plus qu'une chose : c'est de me mettre au nombre des profanateurs et des gens de la Commune qui m'ont emprisonné et condamné à mort.

Ce serait un comble.

Hé bien ! mon très cher frère, ce comble ne me fera pas défaut. — Le croiriez-vous ? — Par un écrit anonyme, je fus dénoncé au 3e conseil de guerre....... Je n'ai jamais cherché à connaître l'auteur de cette dénonciation. Que Dieu le lui pardonne ! Les juges, qui me connaissaient par la publication de *La Roquette*, et par les récits d'un grand nombre de témoins, firent à cette dénonciation l'accueil qu'elle méritait ; ils la méprisèrent (*hg'*).

Or, que serait-il arrivé, si au lieu de la mépriser, on l'avait prise en considération, comme on le fit pour un autre, M. Etienne Plou ?...

(*hg'*) Voir dans l'*Appendice*, Lettre de M. Plou.

Vous savez, en effet, que ce respectable avocat (*h**), qui avait travaillé à la délivrance de l'archevêque de Paris, de M. Icard, de M. Roussel, de Mgr Surat, de M. Petit (*ho*), des Pères Jésuites et de plusieurs autres prêtres, fut victime d'une semblable dénonciation pendant vingt-quatre heures. J'ai raconté ce fait dans *La Roquette*, pages 7 à 12. (Edit. 19, 20, 21). J'y reviendrai encore avec d'autres détails.

Me réservait-on le même sort ? Voulait-on me faire condamner à l'exil, après que j'avais tous les jours exposé ma vie pour Dieu, pour le salut des âmes et pour la sainte Eglise ?

Hélas ! mon cher François, *quod debuimus facere, fecimus, servi inutiles sumus.*

Vous connaissez d'autres accusations qui furent la conséquence inévitable des premières. Passons.

Me voilà pour longtemps séparé de vous. C'est une peine profonde pour nos cœurs. Il faut s'y résigner.

Dieu soit loué toujours et sur la terre et dans les cieux ! Sachons attendre. Il aura son heure pour le triomphe de la vérité.

(*h**) Le *Message de M. Lagarde auprès de M. Thiers* par M. O. parle longuement de M. Plou, et des démarches faites par lui pour délivrer de la prison Mlle Justine Darboy, Monseigneur l'Archevêque son frère, et enfin tous les prêtres emprisonnés. Actuellement, les historiens s'accordent à reconnaître le dévouement de ce jurisconsulte, qui fut fort maltraité pendant quelques jours, comme nous le dirons ailleurs. Voir sa lettre dans l'*Appendice à La Roquette.*

Le lecteur trouvera dans la 5e Lettre le récit de l'entretien fort édifiant et très exact, que Mlle Darboy eut avec M. Amodru, le jour où, sortant de prison, elle vint à Notre-Dame des Victoires. On verra que ce fut grâce aux conseils de cet ecclésiastique, qu'elle échappa à un nouvel emprisonnement.

J.-J.-L. B.

(*ho*) Immédiatement après la mort de M. Petit, décédé le 11 octobre 1888, dont nous avons cité la lettre dans ce volume, p. 41, lorsqu'il était encore plein de vie, M. l'abbé Amodru fit insérer dans *La Roquette* une page des plus touchantes qui est aussi dans l'*Appendice à La Roquette.*

J'ai su aussi qu'un avocat, apprenant qu'on voulait, à la même époque, publier ces mêmes erreurs dans un des grands journaux de Paris, empêcha ces publications. C'est M. Escoffier qui me l'a raconté lui-même. Vous connaissez cet estimable avocat.

Vous le voyez. Rien ne fut épargné pour la propagation de l'erreur ; on voulait employer la grande voie de la publicité quotidienne. Je vous fais dépositaire de la vérité, mon bien cher frère ; vous ne la laisserez pas périr.

Toutes ces peines sont un gain dont je n'aurais jamais parlé à personne, pas même à vous, mon cher François, si des écrits imprimés et propagés activement ne m'avaient forcé à dire tout bas, à l'oreille d'un frère bien aimé, que tout ce qui se publie contre moi est faux et de provenance malsaine.

Enfin, ne me dois-je pas aussi un peu à la famille et puis-je, sans mot dire, accepter le déshonneur immérité qu'on inflige à notre nom ?

Ne faut-il pas absolument que je vous mette en mesure de bien connaître la vérité, et de réfuter le mensonge et l'erreur ?

J'ai tout vu de mes yeux, et si mon témoignage ne suffisait pas, voici des documents irrécusables que je vous confie dans l'intérêt de la vérité et pour l'édification des fidèles.

Il y en a six principaux (1) ; j'aurais bien voulu les laisser

(1) L'éditeur affirme que M. l'abbé François voulait publier ces documents avant sa mort ; le même témoignage est rendu par d'autres personnes. Nous en avons la preuve.

toujours dans l'ombre ; vous les produirez au grand jour, quand l'heure sera venue *(j)*.

Ces documents sont :

1° Une lettre officielle de Me Dufour, avocat, habitant dans la paroisse de Notre-Dame des Victoires.

2° Une lettre adressée a S. S. Pie IX, par le conseil de Fabrique de N.-D. des Victoires en 1871, une lettre du R. P. Conrad et une autre du Père de Ponlevoy, etc.

3° Un extrait du Discours de Me Rousse, batonnier des avocats de Paris en 1871 (actuellement de l'Académie française).

4° Un extrait du Discours de M. Bayle, Vicaire-général, imprimé avec son approbation dans la *Semaine Religieuse* de Paris le 27 juillet 1872.

5° Une description lugubre d'Aubervilliers publiée en 1874 et un récit publié dans l'*Univers*, le 19 mai de la même année, avec de curieux détails historiques.

A cause de son importance, ces deux pièces feront l'objet d'une lettre spéciale qui m'a paru nécessaire.

6° Quatorze pétitions renfermant les noms et signatures autographiés de plus de onze cents personnes ou témoins. Document unique offert en hommage à Notre-Dame des Victoires.

(j) Lui-même avait appris beaucoup d'autres choses au sujet de son frère. Si l'on savait combien il en a souffert pendant quatorze ans !!! Combien de fois il nous a dit : « *Mon pauvre frère* ! » Et tous deux gardaient le silence !

Il est probable que sans nous ces documents n'auraient jamais été publiés après la mort de l'abbé François. Nous en avons réellement empêché la destruction.

J.-J.-L. Bargès.

C'est un vrai diamant à sa couronne.

Vous ferez bien de le publier à part pour les familles dont les noms y sont reproduits.

Si ces documents ne vous suffisent pas, vous en trouverez d'autres dans les *Journées des 16, 17, 18, 19 mai 1871* que je vous laisse en manuscrit pour votre édification.

Vous verrez, dans une autre lettre, le récit de la conversation que Mlle Darboy eut avec moi, à sa sortie de prison.

Vous consulterez surtout le Message de M. Lagarde, a Versailles, auprès de M. Thiers, Président de la République, par M. O. L'auteur vous est connu. Son récit est exact.

Remarquez, mon bien aimé frère, que je ne tiens nullement à publier ces documents, pendant que je suis curé d'Aubervilliers. Ne faisons point de bruit. *Ama nesciri.* C'est ainsi que je veux terminer ma carrière sacerdotale ; après quoi, je me retirerai dans la retraite pour m'occuper de mon éternité, vous laissant le soin de publier ce que vous voudrez. Je m'en rapporte à votre prudence et à votre amitié fraternelle.

Ma position honorable et difficile n'est-elle pas une justification suffisante ?

Dieu n'est-il pas là avec sa toute-puissance et son infinie bonté ? Qui peut savoir ce que sa divine providence nous réserve dans l'avenir ?

Mon âme est en paix, mais ne faut-il pas songer à l'histoire et à ceux qui viendront après nous ? Là est la question.

La vérité doit rester dans les souvenirs historiques d'une église, qui touche à tout l'univers. C'est mon but principal, et c'est aussi un devoir.

Tant que vous serez à Notre-Dame des Victoires, je ne

m'inquiète pas de ce qu'on pourra dire, parce que vous serez là pour rectifier suffisamment les erreurs.

Mais un jour la vérité devra remplacer la fausseté dans un livre historique, afin que notre nom reste sans tache aux yeux des gens de bien et irréprochable devant l'Eglise, *caritas congaudet veritati* (I cor. 13). Ajoutez à ce texte le conseil de l'*Imitation* cité dans ma première lettre, page 14.

Ah! mon cher François, si tout ce qu'affirme l'auteur de l'*Histoire et des Souvenirs de N.-D. des Victoires* était vrai, vous ne devriez avoir pour votre frère aîné qu'un sentiment de pitié ou de honte. Mais consolez-vous et rassurez-vous, mon bien-aimé frère. D'abord, la plupart de ces assertions sont réfutées ou suffisamment expliquées par ce qui précède. La persistance qu'on met à les reproduire m'oblige à vous transmettre de nouvelles explications.

Je n'ignore pas que toutes ces publications vous ont affligé amèrement, et que vous en avez beaucoup souffert. La conscience et l'amitié fraternelle me font un devoir d'adoucir vos peines, en vous transmettant des renseignements consolants pour vous, et édifiants pour les âmes pieuses qui fréquentèrent l'église de N.-D. des Victoires, sous le terrible règne de la Commune.

Je vous confierai donc ces documents auxquels vous pourrez un jour donner la publicité.

Vous les recevrez prochainement.

Adieu, mon très cher frère. Je vous demande un pieux souvenir pour notre vénérable père quand vous monterez à l'autel de N.-D. des Victoires.

Offrez-lui quatre cœurs : celui de notre père, celui de notre cher Laurent, le vôtre et le mien.

Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.

Je vous embrasse.

Votre frère,

L. A.

TROISIÈME LETTRE

Saint-Vallier, le 8 septembre 1874.

Mon cher François,

Après les épreuves de 1871, et quelques autres, j'aime à m'entretenir avec vous.

Voici donc une nouvelle Lettre dans laquelle vous trouverez quelques-uns des Documents historiques annoncés dans ma Lettre précédente.

Le premier est la lettre de Me Dufour, avocat très distingué et très honorable que vous connaissez.

Un mot d'explication avant sa lettre.

Résidant avec sa famille dans la paroisse de N.-D. des Victoires, il ne la quitta jamais pendant la Commune.

Chaque jour, il savait, par lui-même ou par les siens, ce qui se faisait dans notre cher sanctuaire, où j'avais, comme vous le savez, l'habitude de le voir. Son témoignage a donc une valeur souveraine, car les faits se sont passés sous ses yeux.

Sa lettre a de plus un caractère officiel, puisqu'elle fut adressée spontanément à l'autorité ecclésiastique, lorsque des attaques injustes et mal fondées commençaient à se produire contre moi. Elle est conservée dans les archives de l'archevêché ; à elle seule elle pourrait servir de réponse au

récit imaginaire contenu dans l'*Histoire de l'église de Notre-Dame des Victoires*, où, je vous le répète, il est dit entre autres choses que je « *sentais mon courage prêt à m'abandonner* » (p. 228).

Hélas ! mon bien cher frère, dans ce combat du ciel contre l'enfer, je ne comptais pas sur moi, mais uniquement sur la grâce de Dieu et la protection de la Sainte Vierge. Je vous déclare, en toute sincérité, que je n'*ai jamais senti le courage prêt à m'abandonner* ; mais que j'avais le cœur brisé...

Je m'attendais à mourir, mais je voulais mourir pour Dieu et la Ste-Eglise. J'aurais voulu vous voir auprès de moi pour vous dire mes pensées intimes et vous embrasser une dernière fois. Pourquoi me représenter aux yeux des fidèles comme un prêtre manquant de courage et de foi ? N'est-ce pas les scandaliser ? Interrogez ceux qui m'ont vu et entendu. Il y en a des milliers.

Cette histoire renferme encore beaucoup d'autres accusations injustes. Et cependant voilà le livre que l'on qualifie, sans restriction, de *vrai trésor* des *archives* et des *souvenirs* de Notre-Dame des Victoires, dans les Annales d'août 1872, p. 229, c'est-à-dire le mois qui a suivi mon départ.

Chose surprenante ! La *Semaine Religieuse* de Paris enchérissait quelques jours après sur la valeur de ce livre ; elle ne craignait pas de dire : « Nous avons déjà publié un « compte-rendu de cet ouvrage. Depuis lors, l'œuvre de « M. Lambert a fait son *chemin à Paris et en Province.* « *Avant peu, toutes les paroisses affiliées à l'Archiconfrérie* « *de Notre-Dame des Victoires voudront posséder ce monu-* « *ment... ce volume serait digne de figurer dans les distribu-* « *tions de prix et dans les catéchismes de persévérance, etc.* »

Tout cela, dit sans restriction, implique, je vous le répète,

une opposition formelle contre la sentence portée par l'autorité ecclésiastique en octobre 1871.

Admettez, si vous voulez, que cette opposition fût involontaire, n'est-il pas évident qu'il faudra aux historiens futurs le moyen de connaître la vérité sur les graves événements qui s'accomplirent en 1871, dans le sanctuaire de l'Archiconfrérie ?

Rien n'a été épargné pour le maintien et la propagation de l'erreur.

Vous serez donc bien autorisé à faire des rectifications pour conserver la vérité. C'est pour vous un devoir.

Voici donc le premier document qui vous permettra, je l'espère, mon cher François, de ne pas rougir de votre frère.

PREMIER DOCUMENT

Lettre de Me Dufour

Copie d'une lettre adressée par moi, aux Vicaires généraux Capitulaires de l'Archevêché de Paris, et remise par moi-même, aujourd'hui 25 juillet 1871, entre les mains de M. Bayle, l'un d'eux.

E. Dufour.

« A MM. les Vicaires-généraux.

« Messieurs,

« Nous venons de passer de tristes jours, pendant « lesquels tous les honnêtes gens, et en particulier « le clergé de Paris, ont été cruellement éprouvés ».

« Je croirais manquer à un véritable devoir, si je ne « portais à votre connaissance des faits dont j'ai été « le témoin et qui sont, si je ne me trompe, à l'hon- « neur du clergé de Paris, pendant ces dures épreu- « ves ».

« *Parmi les églises qui excitaient les convoitises*

« *des gens de la Commune, vous n'ignorez pas que*
« *celle de Notre-Dame des Victoires tenait un des*
« *premiers rangs*. Avant qu'elle ne fût définitivement
« envahie et pillée, plus d'une tentative avait été déjà
« faite pour la rançonner ».

« Ces circonstances douloureuses me mirent en
« rapport avec un prêtre de cette paroisse, M. l'abbé
« Amodru, qui me fit l'honneur de me demander mon
« opinion de légiste, sur diverses questions que la
« persécution de la Commune l'obligeait à exa-
« miner ».

« Je fus vivement frappé, dès le premier moment,
« de l'énergie, du sang-froid et de la trempe de carac-
« tère de ce prêtre, prenant en main la défense de
« son église menacée, et combinant ses mesures avec
« une fermeté et une lucidité d'esprit que le danger
« rendait à la fois plus rares et plus remarquables ».

« Bientôt les circonstances devinrent encore plus
« critiques. Beaucoup d'églises de Paris furent fer-
« mées ; celle de Notre-Dame des Victoires était
« chaque jour menacée ; cependant elle demeura
« bravement ouverte, au grand honneur de son clergé,
« jusqu'au 17 mai, jour où M. l'abbé Amodru fut
« lui-même arrêté et incarcéré ».

« Cette église devint ainsi, pendant deux mois, le
« refuge et comme le centre de ralliement d'une foule
« de personnes chassées de leur propre paroisse. Elles
« y venaient de tous côtés, et pendant tout le jour,
« chercher des consolations que les événements ren-
« daient précieuses ; elles en emportaient une force
« d'âme et d'espérance qui se répandait avec elles dans

« les familles ; et par la vertu de cette communication
« secrète, bien des témoins, attristés du pénible spec-
« tacle de Paris, se trouvaient, même à leur insu,
« soutenus et réconfortés ».

« Pardonnez-moi, Messieurs, de vous parler de
« toutes ces choses un peu en profane. Mais en les
« considérant au point de vue de l'utilité sociale et
« politique, je n'ai pu me défendre d'un véritable
« sentiment d'admiration à la vue de ces quelques
« prêtres, qui, dans le désarroi de tous les pouvoirs
« publics, maintenaient ici, en plein camp ennemi,
« et au grand péril de leur vie, ce dépôt de la puis-
« sance morale qu'on leur avait confié ».

« Pour moi, je ne sais rien de plus admirable que
« cet héroïsme sincère autant qu'il est modeste, qui
« fait braver froidement la mort, chaque jour et à
« chaque heure du jour, sans autre souci que celui
« d'un peu de bien à jeter dans quelques âmes et du
« devoir humblement accompli dans l'ombre ».

« Je suis heureux, pour ce qui me concerne, d'éle-
« ver en l'honneur de ceux qui en ont donné l'exem-
« ple, la voix d'un témoin impartial, et c'est ce qui
« m'engage, Messieurs, à vous adresser ces quelques
« lignes au sujet du clergé resté à Paris, de Notre-
« Dame des Victoires, et du courageux et intrépide
« vicaire que son énergie avait manifestement placé
« à la tête de ses collègues ».

« J'espère, Messieurs, que vous voudrez bien me
« pardonner cette liberté, et que vous daignerez

« agréer l'assurance de ma haute et respectueuse con-
« sidération ».

« E. DUFOUR ».

« *Avocat à la Cour d'appel, 10, place de la Bourse* ».

« Paris, 25 juillet 1871 ». (N. B.)

J'espère, mon bien cher frère, que ceux qui liront la lettre de Me Dufour jugeront mes actes et mes paroles avec d'autres pensées que l'auteur de l'*Histoire de N.-D. des Victoires*.

Entre Me Dufour et lui, il y a cette différence essentielle : Me Dufour était présent et témoin, tandis que lui était absent et loin de Paris.

Passons au deuxième Document.

N.B. — Me Dufour écrivit cette lettre, à cause des accusations qui commençaient à se produire. Dieu récompensa cet acte de courage et de loyauté. Se voyant sur le point de mourir, il fit appeler M. l'abbé Laurent Amodru et reçut de lui les sacrements et tous les secours religieux avant de paraître au jugement de Dieu.

J.-J.-L. B.

DEUXIÈME DOCUMENT

Témoignages du Conseil de Fabrique de Notre-Dame des Victoires et du Révérend Père Conrad, gardien du Couvent des Capucins de Paris. Un mot significatif du P. de Ponlevoy, Provincial des Jésuites.

1º Témoignage du Conseil de Fabrique.

Le 21 novembre 1871, jour de la Présentation de la Sainte Vierge, les membres du Conseil de Fabrique adressèrent officiellement à Sa Sainteté Pie IX la lettre suivante :

Très Saint Père,

Le cœur paternel de Votre Sainteté s'est ému en apprenant les sacrilèges dévastations dont l'église de Notre-Dame des Victoires, à Paris, a été l'objet de la part des agents de la Commune, le 17 mai dernier, veille de l'Ascension et les jours suivants.

Ce vénérable sanctuaire avait fait, depuis la Semaine Sainte, l'édification et la consolation de toutes les âmes religieuses de Paris.

On y était venu en foule prier et entendre la parole de Dieu.

Mais le soir, la veille de l'Ascension, il fut affreusement profané . . . .
. . . .

Suivent les signatures :

Le Curé de Notre-Dame des Victoires, Directeur de l'Archiconfrérie, Hippolyte Chanal ; *Le Sous-Directeur de l'Archiconfrérie,* X... : *Le Président du Conseil de Fabrique,* Th. Hussenot ; *Le Maire du 2e arrondissement municipal de Paris, membre né du Conseil de Fabrique.* M. C. Carcenac. *Les membres du Conseil de Fabrique :* Sorbet, F. Lussigny, Cyrille de Mont de Benque, Carré, E. Guibout, Ch. Martin, Bauny de Récy, Horrer.

Tous ces Messieurs, mon bien cher Frère, font écho à la lettre de Me Dufour. Ils écrivent officiellement au Saint Père que notre *vénérable Sanctuaire, depuis la Semaine Sainte jusqu'à l'Ascension, fit l'édification et la consolation de toutes les âmes religieuses de Paris* et qu'on y vint en foule *entendre la parole de Dieu* (*a*). Or, quels sont les prêtres qui faisaient entendre la parole de Dieu ? Cherchez, vous n'en trouverez pas deux du clergé de N.-D. des Victoires.

(*a*) *Annales*, novembre et décembre 1871, p. 17. Ce langage est fort différent de celui que renferment les *Annales* d'octobre 1871 et l'*Histoire de N.-D. des Victoires* publiée en 1872.

Joignez à ce témoignage du conseil de fabrique, celui du T. Révérend Père Conrad, de l'Ordre des Capucins, qui vint souvent me voir et prier à Notre-Dame des Victoires pendant ces mauvais jours. Je vous cite ses paroles un peu plus loin. Enfin celui de l'honorable M. Bertinot, avoué, que vous connaissez et qui, demeurant dans la paroisse, assistait tous les jours aux offices et aux prédications de Notre-Dame des Victoires. Actuellement, il est membre de votre Conseil de Fabrique. Demandez-lui ce qu'il pensait de ces offices et de ces prédications pendant la Commune !

A quoi bon vous citer d'autres noms honorables ? N'avez-vous pas entendu vous-même des milliers de personnes vous exprimer le même sentiment ?

Voici le Témoignage du T. R. Père Conrad.

Je vous transcris la lettre qu'il m'a écrite.

« Du couvent des Capucins de Paris.

« Cher Monsieur,

« Je ne puis laisser passer, sans quelque témoignage de reconnaissance, cet anniversaire des trois messes dites à Notre-Dame des Victoires, sous le règne de la Commune, alors que des amis me sollicitaient, me pressaient de chercher hors de Paris un refuge contre les poursuites, dont j'étais particulièrement l'objet de la part des envahisseurs de notre couvent.

« D'autres amis, et vous étiez du nombre, ainsi

qu'un de vos excellents paroissiens, M. Edouard Bertinot, avoué, m'encourageaient dans ma résolution de ne quitter Paris qu'autant qu'il ne serait plus possible d'y célébrer la sainte Messe.

« Tant qu'il y aura place pour une pierre d'autel à Paris. me disais-je, il y aura place à l'espérance.

« Ce fut donc à la suite des messes dites dans votre chère église (la troisième à la chapelle de saint Joseph), que j'appris qu'un tout petit sanctuaire, une chambre entourée de communeux, en plein Montmartre, était mise à ma disposition.

« C'est là que, sans interruption, jusqu'au 31 mai, j'ai pu dire la sainte messe, servie par un bon vieillard, se souvenant, non sans émotion, qu'il avait rempli cette même fonction dans une grange en 1793 !

« La messe dite, il me fallait sortir au plus vite et dans le plus strict incognito de l'asile de la Providence, alors ambulance communeuse, et sous peine d'impuissance d'y revenir.

« Me dirigeant vers le gîte qu'une hospitalité charitable et courageuse m'assurait en différents quartiers de Paris, je venais fréquemment, vous le savez, cher Monsieur, refaire mes forces et prendre mes consolations dans nos entretiens pieux et pleins de confiance, et surtout au spectacle de cette assistance toujours si nombreuse et si fervente....

« La veille de l'Ascension, je voyais un bataillon de fédérés danser au son de la musique au carrefour de l'Observatoire : quelques instants après, se faisait entendre l'explosion d'une cartoucherie, et puis la nouvelle sinistre de la profanation de Notre-Dame des

Victoires ! Comment exprimer l'angoisse des pieux fidèles à partir de ce moment jusqu'à ce jour de clôture du mois de Marie, où j'eus la joie de vous revoir et de vous entendre, cher Monsieur, faire à St-Roch le récit de votre captivité et de votre admirable délivrance ! (*a*)

« Veuillez donc avoir la bonté de me faire trouver place à votre autel de Notre-Dame des Victoires, ou tout au moins à la chapelle de Saint-Joseph le 31 mai. J'espère ce jour-là y acquitter ma dette de reconnaissance envers la sainte Vierge et aussi envers vous, envers ce bon M. Bertinot et envers les âmes charitables auxquelles, après le secours divin, je dois d'être sorti sain et sauf des horeurs de la dernière persécution.

« Veuillez agréer, cher Monsieur et confrère, etc.

« P. Conrad.

« Gardien du couvent des Capucins de Paris (*b*) ».

Mai 1872.

Vous voyez, mon bien aimé frère, que le T. R. Père Conrad, qui fut Gardien des Capucins de Paris, de Toulouse et d'Angers, me juge autrement que l'auteur des *Annales* d'octobre. Ce bon Père, qui n'avait pas quitté Paris pendant la Commune, daigna partager l'enthousiasme qu'on m'attribue.

(*a*) M. l'abbé Millault demanda avec instance à M. Amodru de raconter en chaire, pour la clôture du mois de Marie, les événements de la Roquette. Après avoir entendu ce récit, le vénérable Curé de St-Roch, et une foule d'auditeurs pressèrent vivement le prédicateur de le publier. Telle est l'origine de *La Roquette* qui est parvenue à sa 21e édition, en 1888.

J.-J.-L. B.

(*b*) Lettre publiée dans les *Annales de Notre-Dame des Victoires*, mai 1872, p. 152 à 154.

Avec une confiance dont je fus profondément touché, il me demanda un jour s'il dévait quitter Paris, je lui répondis : « Mon Père, tant que Notre-Dame des Victoires ne « sera pas profanée et que l'on continuera à y prier comme « on l'a si bien commencé, nous ne risquons rien ; mais si « vous apprenez que ce sanctuaire de la Ste Vierge, notre « divine protectrice, a été profané, alors quittez Paris ! Le « paratonnerre sera brisé pour tous ! » — Grâce à Dieu, le R. P. Conrad vit encore, vous pouvez l'interroger. Vous saurez de lui comment il faut juger les attaques dirigées contre votre frère. Pourquoi ne consulteriez-vous pas aussi M. Sire, votre ancien maître, dont je vous ai déjà parlé, et M. l'abbé de Maubeuge, votre ami ? (1)

Je ne vous parlerai pas du témoignage du T. R. Père de Ponlevoy, Provincial de la Compagnie de Jésus, qui m'a écrit : **Notre-Dame des Victoires a gardé son fidèle gardien** (*j**).

Je ne vous citerai pas les paroles que Me Plou dit à Mgr l'archevêque dans la prison, ni la réponse qu'il reçut du vénérable Prélat. Vous trouverez tout cela dans le *Message*, par M. O.

Je pourrais même vous citer celui de Monseigneur Lamazou. Il est très significatif.

Passons maintenant au témoignage de Me Rousse.

---

(1) Voir Lettre de M. Sire et Lettre de M. de Maubeuge, dans l'*Appendice*, et réponse.

(*j**) Voir sa lettre. *Roquette* p. 58.

TROISIÈME DOCUMENT

Extrait du Discours de Me ROUSSE

De l'Académie Française, ancien Bâtonnier des Avocats de Paris.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

L'historien de N. D. des Victoires prétend qu'on *aurait peut-être pu éviter l'horrible profanation dont l'église de Notre-Dame des Victoires a été victime* (*j*) et il insinue que mes *prédications véhémentes*... ont pu attirer tous ces maux. (p. 712. *Annal.* octobre 1871).

C'est là une profonde erreur qu'il réfute lui-même dans la page 706, où il dit que « *l'église de N.-D. des Victoires, à* « *cause de sa célébrité et de ses richesses présumées, devait* « *nécessairement attirer l'attention des membres de la Com-* « *mune et qu'elle devait être pillée* ». (*Annales* octobre 1871 p. 706 et 712). Ne cherchons donc pas d'autres causes, mon très cher frère, celle-là suffit. Si l'église devait être pillée à cause de *ses richesses présumées* et *de sa célébrité*, ce n'est donc pas à cause de *mes imprudences* et de *mes prédications*

....

(*j*) Voir *Annales* d'octob. 1871 p. 705 et *Histoire de N.-D. des Victoires* p. 215.

Voici le texte des annales prohibées :

« *Nous devons mentionner certaines imprudences et certaines défaillan-* « *ces qui ont peut-être causé l'horrible profanation dont N.-D. des Victoires* « *a été victime* » (*Annales* p. 705). — Est-il possible de parler ainsi quand on n'a rien vu par soi-même et que tant de témoins honorables attestent le contraire ? — Nous avons trop souvent entendu l'écho de ces accusations pour ne pas y répondre. Elles sont très graves.

J.-J.-L. B.

exaltées et enthousiastes et d'une sorte de défi que j'avais porté à la Commune. — Et quand même je lui aurais porté un défi au péril de ma vie, n'en avais-je pas le droit ? N'y a-t-il pas des Saints qui l'ont fait ? N'étais-je pas un prêtre en présence de profanateurs sacrilèges qui avaient emprisonné nos supérieurs, souillé et pillé nos églises ? et puis comment unir certaines défaillances dont il m'accuse avec ce défi qu'il m'attribue !... L'auteur se plaît dans les contradictions.

Veut-on savoir, d'un illustre témoin, quelles étaient les dispositions des chefs de la Commune relativement aux prêtres et aux églises ? — Me Rousse, bâtonnier des avocats, qui eut l'honneur et le courage d'entreprendre la défense de l'archevêque de Paris, va nous l'apprendre dans un langage parfait, plein de grandeur et de dignité.

Extrait du Discours de Me ROUSSE

Bâtonnier des Avocats de Paris

Prononcé à l'ouverture de la Conférence des Avocats le 2 Décembre 1871. (k)

« Parmi tant de victimes, la Commune avait ses
« préférences. C'est contre le clergé catholique qu'elle
« avait d'abord tourné sa haine, et déchaîné les fureurs
« populaires.

« Dès le premier jour, dénoncé par son titre seul,
« sans que rien dans sa vie pût faire présager ce si-
« nistre caprice, l'archevêque de Paris était promis

(k) *Gazette des Tribunaux*, 3 décembre 1871.

« comme ôtage, au bon plaisir du peuple et à la sûreté
« de la sédition.

« **En même temps, le clergé de Paris, presque tout entier, fut voué au même sort.**

« L'archevêque, le curé de la Madeleine, des religieux, des prêtres sans nombre furent emprisonnés
« au hasard, sans motif, sans choix, souvent sans
« mandat, quelquefois sur le signe d'un voisin ou d'un
« passant. « Combien avez-vous arrêté de prêtres ?
« demandait l'un de nous, deux jours avant les massacres, au plus redouté des hommes de la Commune ? » — « JE N'EN SAIS RIEN, MAIS PAS ASSEZ ; SI
« L'ON M'ÉCOUTAIT, ILS Y SERAIENT TOUS. »

« En présence de ces attentats, de ces menaces, de
« ce jury trié par la Commune, surveillé par son procureur, où l'assassinat allait tenir ses grands jours
« et rendre ses arrêts, les avocats cherchèrent à faire
« leur devoir.

« Pour voir les prisonniers ordinaires, il ne fallait
« qu'un peu de persévérance. Il fallait traverser les tribus armées qui campaient dans les couloirs de la
« sûreté, escalader des groupes d'enfants endormis, de
« femmes assoupies et d'hommes assouvis et au milieu
« des tonneaux, des brocs et des bouteilles, pénétrer
« jusqu'à quelque fonctionnaire important.

« Mais, pour les prêtres, on se heurtait à des résistances presque invincibles et l'on pouvait courir
« quelques dangers.

« Malgré ces obstacles, plusieurs de ces saints prêtres,
« avant de mourir, ont pu voir un visage ami, serrer

« une main dévouée, entendre des paroles d'encoura-
« gement et d'espoir, et recevoir d'une bouche profane
« ces consolations que tant de fois ils avaient appor-
« tées à des âmes voisines de la mort.

« La veille de sa chute, la Commune avait résolu de
« les faire juger et de toutes parts des citoyens coura-
« geux s'offraient pour les défendre.

« Hélas ! ils ne devaient avoir ni juges, ni défen-
« seurs ; mais il leur est resté parmi vous un témoin
« pour attester leur courage, la sérénité de leurs der-
« niers entretiens, l'émotion avec laquelle, s'oubliant
« eux-mêmes, ils parlaient des douleurs de la patrie,
« et pour dire que près de paraître devant Dieu, ils
« élevaient vers Lui leur pensée et le priaient pour
« leurs bourreaux. »

Ces pages éloquentes n'ont pas besoin de commentaire. Si l'auteur de l'*Histoire et des Souvenirs de Notre-Dame des Victoires* avait été présent à Paris pendant la Commune, jamais il n'aurait écrit qu'on pouvait *éviter le pillage et la profanation de l'église de Notre-Dame des Victoires*. Et cela est si vrai que lui-même attribue ailleurs ce *pillage* aux *richesses présumées* et à la *célébrité de cette église* (p. 706) ; nous l'avons déjà fait remarquer. Amour des contradictions et des contrastes.

S'il avait lu ce discours, aurait-il osé me rendre responsable de *l'arrestation de mes confrères et de deux fabriciens* ? Me Rousse nous affirme que *le plus redouté des chefs de la Commune aurait voulu emprisonner tous les Prêtres*. Ne cherchons donc pas d'autre cause. Celle-là suffit et fait ressortir

clairement le martyre des victimes. Il ne faut pas, mon cher frère, que ce grave témoignage tombe dans l'oubli.

On en voulait aux prêtres et à la religion catholique qu'ils représentaient. Et, je le sais bien, puisqu'on me l'a déclaré à moi-même dans la prison de Mazas, en me jetant à la face que mon caractère sacerdotal était MON DÉLIT. (Voir ma lettre au Père de Ponlevoy, *Roquette*, p. 55).

Je ne vous parle pas, mon bien-aimé frère, du témoignage de M. Langénieux, (aujourd'hui Cardinal), car il est déjà cité dans ma première lettre (page 31).

Mais je crois qu'en face des attaques diverses dont je suis l'objet, il vous sera utile de conserver le témoignage de M. l'abbé Bayle, vicaire-général, otage de la Commune. Son discours a été imprimé avec son autorisation, dans la *Semaine religieuse*, le 27 juillet 1872. Il constitue le quatrième document que je vous avais promis.

QUATRIEME DOCUMENT

(Extrait de la Semaine Religieuse de Paris).

Discours de M. Bayle, vicaire-général (*l*).

La *Semaine Religieuse*, rendant compte de mon installation à la cure d'Aubervilliers, s'exprime ainsi :

« M. l'Archidiacre a terminé son discours en fai-
« sant connaître à la paroisse les qualités qui avaient
« désigné le nouveau pasteur au choix de l'adminis-
« tration diocésaine ».
« Sa vie se divise en deux parties. La première a
« été consacrée à la formation de la jeunesse. Supé-
« rieur et fondateur d'une maison d'éducation, M.
« l'abbé Amodru a fourni à l'Eglise plus de trente
« prêtres, c'est assez dire ce qu'il a fait pour le grand
« nombre des autres élèves qui devaient rester dans
« le monde ; cette œuvre continue à prospérer (*m*).
« *Son ministère paroissial à Saint-Jean Saint-*

(*l*) *Semaine religieuse*, de Paris, 27 juillet 1872, et *Annales de Notre-Dame des Victoires*, juin 1872.

(*m*) Le Petit-Séminaire de Crest (diocèse de Valence) que nous avons plusieurs fois visité et qui, après 12 ans d'existence, avait déjà donné des sujets distingués à divers corps religieux, à l'armée, à la magistrature et aux diverses carrières libérales. Notre cher et regretté ami fut élevé dans cette institution depuis l'âge de sept ans jusqu'à sa seizième année. Nous l'y avons vu tout petit enfant, faisant déjà pressentir ce qu'il serait jusqu'à son dernier soupir. Quel délicieux et douloureux souvenir pour nous !

« *François et à Notre-Dame des Victoires s'est fait*
« *remarquer par un talent précieux d'organisation*
« *qui développe le bien en l'affermissant* (*n*). Son zèle
« infatigable lui faisait habituellement prolonger, bien
« avant dans la nuit. ses veilles au confessionnal.

« Il semble même, disait M. l'Archidiacre, dont
« nous croyons reproduire ici les paroles textuelles,
« il semble que Dieu, qui tire le bien du mal, ait
« permis que des jours lugubres se levassent sur
« notre pauvre France pour montrer tout ce qu'il y
« avait de dévouement, de zèle et de charité dans le
« cœur de ce prêtre.... Alors on l'entendit et on le vit
« à l'œuvre pendant plus de quarante jours. Vous
« savez comment il s'est appliqué à sauvegarder l'é-
« glise de Notre-Dame des Victoires et comment il a
« préservé de la profanation la statue précieuse, l'image
« bénie de la Vierge Marie. Je ne saurais oublier la
« douce consolation que cette nouvelle nous apporta
« en prison, quand, dans la sinistre cour de la
« Roquette, il nous fut donné de converser avec
« quelques-uns de nos confrères et que M. Amodru
« nous raconta comment, en présence de cette troupe
« forcenée, il n'avait demandé qu'une faveur : *Vous*
« *voyez cette statue,* disait-il, *elle est vénérée du monde*
« *entier : je ne sortirai pas d'ici que vous ne m'ayez*
« *promis de ne pas la briser et de la respecter. Je*
« *vous le demande et pour vous et pour moi. Compre-*
« *nez bien ce que je vous dis...* ».

(*n*) Nous soulignons ce passage parce qu'il contient la réponse à certaines attaques dont notre ami fut l'objet.

J.-J. L. Bargès.

« Cette héroïque apostrophe était celle d'un prêtre
« intelligent, ami de son devoir et dévoué à la sainte
« Vierge. Il semble que cette parole se soit imposée à
« ces hommes sans frein, ni loi. (La statue est restée
« debout parmi tant de ruines). Aussi, mes frères,
« dès ce jour, M. Amodru est devenu l'apôtre spécial
« de la Sainte Vierge et, en l'envoyant parmi vous,
« *nous lui donnons pour mission particulière de*
« *s'efforcer de relever le pèlerinage de Notre-Dame*
« *des Vertus* (c) ».

« M. l'abbé Bayle a conclu en donnant à M. le curé l'*assurance prophétique* du prolongement des succès de son apostolat dans sa nouvelle mission. »

Tel est, mon bien cher frère, le récit de la *Semaine Religieuse* de Paris.

Vous connaissez, mieux que personne, les graves motifs qui m'obligent à vous conserver ce document.

Il resterait à savoir si l'assurance prophétique donnée par M. Bayle, vicaire-général, Archidiacre de St-Denis, se trouva vraiment réalisée.

C'est là le côté le plus intéressant, mon bien cher frère, parce qu'il touche au salut des âmes et fait ressortir la bonté divine.

. . . .

(*c*) J'étais présent quand ce discours fut prononcé du haut de la chaire de Notre-Dame des Vertus, et j'en fus profondément ému. Une pieuse et nombreuse multitude l'entendit comme moi et éprouva le même sentiment.

La citation que nous reproduisons a été sténographiée et imprimée en 1872.

En face de ces accusations multipliées et d'une dénonciation formelle dont le principal auteur était connu de l'abbé François, nous avons voulu citer la parole authentique d'un vicaire-général de Paris que nous avons entendue. Elle restera.

M. l'abbé Pelgé, archidiacre, dans son discours d'installation du successeur de M. Amodru, fit ressortir comment cette mission donnée par M. Bayle avait été accomplie et combien ce même esprit d'organisation avait été utilisé à N.-D. des Vertus. (*Univers, 11 avril 1886*).

J.-J.-L. Bargès.

Je crois qu'il faut d'abord vous rappeler quelques-unes des difficultés que nous avons rencontrées.

Pour cela, nous n'avons qu'à transcrire deux pages d'un livre écrit avec science et talent, par un ami intime de l'auteur de l'*Histoire de N.-D. des Victoires.* C'est par là que commencera ma quatrième lettre.

Adieu, mon bien cher François, continuez à bien travailler pour la gloire de Dieu, mais soignez votre santé, je vous en supplie, selon les pressantes recommandations de notre cher Laurent.

Je vous embrasse.

Votre frère,

L. A.

QUATRIÈME LETTRE

Aubervilliers-les-Vertus, le jour de l'Assomption 1874.

Mon cher François,

J'ai lu attentivement, dans le livre des *Pèlerinages aux environs de Paris, la Description d'Aubervilliers* que vous m'avez signalée (1).

En vous la transcrivant dans cette Lettre, je l'accompagne fort à propos, je crois, du Récit que l'*Univers* a publié sur notre Pèlerinage du 12 mai dernier.

PRÉLIMINAIRE DU CINQUIÈME DOCUMENT

DESCRIPTION D'AUBERVILLIERS

PUBLIÉE DANS L'OUVRAGE INTITULÉ « PÈLERINAGES AUX ENVIRONS DE PARIS EN 1874 ».

« S'il vous prend envie quelque jour de faire un pèleri-
« nage méritoire, et d'accomplir un acte de mortification
« chrétienne, sortez de Paris par la porte qui conduit à
« Saint-Denis ; prenez à droite en suivant les sentiers arides
« et poussiéreux qui traversent les champs de la grande
« plaine des Vertus où les rayons du soleil tombent d'a-

(1) Tome II, page 105 à 106, chez Palmé, libraire, Paris.

« plomb, où il n'y a d'ombre et de fraîcheur nulle part, pas
« plus que dans les déserts du Sahara ; marchez sans vous
« plaindre de la chaleur — c'est un désagrément bien léger
« et qu'il faut savoir braver tous les jours. — Marchez armé
« de courage, car ce n'est là que le commencement des
« douleurs qui vous sont réservées.

« Dante a placé, dans un des cercles de son enfer, comme
« un des plus insupportables tourments des damnés, le
« supplice de l'odorat. S'il a eu tort, vous en pourrez juger,
« car vous ne tarderez pas à vous croire entré dans ce cercle
« maudit — à cette différence près, qu'ayant gardé l'espé-
« rance d'en sortir, vous saurez au moins que vous n'êtes
« qu'en purgatoire ; et c'est une bonne chose de faire quel-
« quefois un peu de purgatoire ici-bas. — Dix minutes à
« peine qui vous sembleront un siècle ! Mais quand vous
« serez arrivé à Aubervilliers, si les détestables exhalaisons
« ne vous ont pas arrêté en chemin, asphyxié ou arraché les
« entrailles, il est probable que vous ne serez pas tenté de
« taxer d'exagération le grand poète italien.

« Les industries des suifs, des savons, celles des raffine-
« ries et autres épurations n'avaient pas encore été reléguées
« de ce côté, par quelque prédécesseur de M. Haussmann,
« au temps où un nommé Albert ou Aubert — il est difficile
« de préciser plus exactement le nom du personnage qui,
« comme les peuples heureux, n'a point eu d'histoire — y
« fit construire sa maison de campagne, où il eut sans
« doute, dans ces âges lointains du onzième siècle, la bonne
« fortune de passer des jours que rien n'empoisonna. *Alberti*
« *Villa* devint *Aubervilliers* plus tard ».

Il faut convenir, mon bien cher frère, que cette description n'avait rien de bien séduisant pour mes paroissiens, ni de bien rassurant pour le nouveau Pasteur qui cependant ne se

découragea pas, et prit à la lettre la mission qui lui avait été confiée par M. l'abbé Bayle, son archidiacre (B). L'événement, comme vous le savez, mon bien cher frère, n'a pas manqué de justifier les vœux et les prévisions de M. le vicaire-général. Vous en avez la preuve dans le compte-rendu de notre Pèlerinage du 12 mai dernier, qui touche par plus d'un point à Notre-Dame des Victoires.

....

(B) Cette mission dura pour lui quatorze ans et ne se termina qu'à la mort de son frère, en 1886.

Voici maintenant le Récit publié dans l'*Univers*, le 19 mai la même année 1874. Ce récit ne sera pas lu sans intérêt, à la suite de la description précédente, et si de mauvais jours se lèvent pour le pèlerinage, ce compte-rendu restera comme un souvenir d'espérance.

CINQUIÈME DOCUMENT

Pèlerinage de Notre-Dame des Vertus à Aubervilliers, près Paris, le 12 mai 1874

Récit publié par l'« Univers » le 19 mai 1874.

Nous avons déjà signalé ce pèlerinage en quelques lignes. En raison de son importance et de l'affluence considérable qui s'y est portée, nous en donnons avec plaisir le compte-rendu détaillé, qui nous est fourni par un pèlerin.

« Le mardi 12 mai, on célébrait, à Aubervilliers, près Paris, la fête antique et annuelle de *Notre-Dame des Vertus.* Tous les journaux religieux de Paris et la plupart des feuilles de province en avaient annoncé le jour ; on pouvait donc et on devait compter sur une grande affluence de pèlerins. Ces espérances, loin d'être déçues, ont été comblées au-delà de tout ce qu'on pouvait désirer. Plusieurs fois, dans cette mémorable journée, l'enceinte de cette église monumentale, vraie relique des siècles de foi, s'est trouvée trop étroite pour contenir la foule de ses visiteurs. On peut, sans craindre d'en exagérer le nombre, l'évaluer à douze mille pour la seule journée du second mardi de mai. Ils étaient au moins

trois fois plus nombreux que l'année précédente à pareil jour.

« Tous ceux qui s'étaient proposé de visiter le sanctuaire de Notre-Dame des Vertus ont vu avec joie le soleil se lever radieux et pur de tout nuage. Rien de plus beau, en effet, que le ciel au matin de cette fête. Aussi, dès l'aurore, les foules se pressaient-elles en grand nombre auprès de l'autel de Notre-Dame des Vertus. Beaucoup de paroissiens et de pèlerins y faisaient la sainte communion. Les messes s'y succédaient sans interruption ; on saluait, on invoquait la Vierge qui mérite à si juste titre le nom de *Notre-Dame des Vertus*, ou des prodiges, ou des miracles.

« C'étaient des âmes profondément pieuses, qui priaient dans le plus grand recueillement, et qui disaient à Marie de renouveler ses vertus en son sanctuaire, de rouvrir cette source trop longtemps fermée, hélas ! par le jansénisme du siècle passé et par l'irréligion contemporaine.

« Des hommes en grand nombre étaient venus à pied et à jeun de Paris, pour recevoir la sainte communion à son autel. Et ainsi se renouvelait la tradition des anciens jours, où l'on dit que vingt et un prêtres ne suffisaient pas à l'affluence des pèlerins.

« Bénie soit Marie, Notre-Dame des Vertus, de nous avoir fait la grâce de contempler ces merveilles, qui en présagent bien d'autres.

« L'office solennel du matin avait été annoncé pour dix heures. En effet, la grand'messe fut chantée par M. l'abbé Quinard, curé de Notre-Dame de Clignancourt, l'une des douze paroisses de Paris consacrées à la très sainte Vierge (1). Un nombreux clergé y assistait, et la foule, très compacte et très

(1) Peu de temps après, M. Quinard devint Promoteur du Diocèse de Paris.

recueillie, priait avec ferveur. On écouta avec intérêt l'exhortation de M. le curé de la paroisse, qui remercia d'abord, au nom de la très sainte Vierge, son auditoire d'être venu renouveler un acte de foi en Marie, et qui montra combien toutes ces manifestations catholiques étaient nécessaires, pour le bien moral et religieux de cette importante partie de la banlieue de Paris, qu'on appelle la plaine des Vertus.

« La journée s'écoulait rapidement ; les jours de fête dans la vie ne sont-ils pas toujours trop courts ? L'après-midi, longtemps avant l'heure de l'office, la foule avait envahi l'église, et pour préluder aux vêpres, on chantait des cantiques et on priait. L'église était tellement remplie, que nous avons pu constater l'embarras des prêtres de la paroisse, pour donner place aux membres du Comité des pèlerinages, dont toutes les chaises avaient été prises comme de force.

« Dans cette foule figuraient les plus grands noms de France (2). Qu'il nous suffise de citer Mme la marquise de Mac-Mahon, à laquelle on avait donné une place d'honneur, près de l'autel de Notre-Dame des Vertus ; Mmes les duchesses de Chevreuse, d'Estissac, la marquise de Rastignac, M. le vicomte de Damas, président du conseil général des pèlerinages, arrivant de Rome, qui, ainsi que M. le duc des Cars, portait un des cordons de la bannière de Notre-Dame des Vertus ; M. le marquis de Sabran, plusieurs officiers supérieurs, l'ancien ministre de la guerre M. le général comte de Schramm, portant le grand cordon de la Légion d'honneur ; M. le Maire, dix officiers en grande tenue. Plusieurs conseillers municipaux honoraient spontanément la fête de leur présence. On voyait des représentants de presque toutes les congré-

(2) *On a compté plus de deux cents équipages.*

Il n'y avait pas, comme jadis, une reine de France, mais il y avait la noble épouse de l'illustre Président de la République, Madame la Maréchale de Mac-Mahon.

gations religieuses de Paris, des Missions Étrangères, des pères du très Saint-Sacrement, des frères de Saint-Vincent de Paul, des Sulpiciens, etc.

« M. l'abbé Maréchal, supérieur du séminaire d'Issy, avait proposé la veille aux séminaristes de venir prendre part avec deux directeurs, MM. de Foville et Vigourelle, à la fête de Notre-Dame des Vertus, et soixante-dix-sept d'entre eux avaient répondu à cet appel ; de telle sorte qu'on a pu compter environ cent trente ecclésiastiques assistant en habit de chœur à cette cérémonie. Parmi les cinquante prêtres, on pouvait voir M. l'abbé Dedoue, doyen du chapitre ; MM. les curés de Saint-Laurent, de la Villette, d'Epinay, de la Cour-Neuve et du Bourget ; M. l'abbé Guerrin, directeur au séminaire des Missions Étrangères (devenu depuis lors religieux et sous-procureur à la Grande-Chartreuse) ; M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne ; M. l'abbé Darras, auteur de l'Histoire de l'Eglise ; M. l'abbé de Chauliac, chapelain de Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Juge, aumônier des sœurs aveugles de Saint-Paul, etc., etc. (3)

« On peut le dire sans hésiter, il y avait là comme une élite des âmes pieuses de presque toutes les paroisses de Paris, et spécialement de celles qui fréquentent l'Eglise de Notre-Dame des Victoires.

« Aussi il aurait fallu voir l'épanouissement de tous les visages lorsqu'après les vêpres, présidées par M. le doyen du chapitre métropolitain, on a vu monter en chaire M. l'abbé Chevojon, curé de Notre-Dame des Victoires. Sa voix, toujours si sympathique à ses auditeurs, revêtait un nouvel attrait dans ce sanctuaire. Il s'agissait de chanter les louanges de Marie dans un de ses plus anciens temples. Aussi

(3) Et notre cher ami, l'abbé François Amodru, lui aussi, était là, nous édifiant tous par sa piété. Hélas ! quel douloureux souvenir.

J.-J.-L. B.

quelle poétique description nous avons entendue du premier miracle qui donna naissance à ce pèlerinage en l'an 1336!

« M. le curé de Notre-Dame des Victoires nous a « ensuite montré tous les pèlerins de Paris, venant en « procession, un cierge à la main, en 1529 : *enfin* « *Louis XIII y faisant, plus tard, un vœu avant et* « *après la prise de La Rochelle, et prenant, dans* « *l'église de Notre-Dame des Vertus, la résolution* « *d'élever, à Paris, une église à Notre-Dame des Vic-* « *toires. C'est alors surtout que l'auditoire a été pro-* « *fondément ému, lorsque l'orateur a remercié Notre-* « *Dame des Vertus d'avoir enfanté Notre-Dame des* « *Victoires, et Notre-Dame des Victoires d'avoir en-* « *voyé un de ses dévoués serviteurs pour rétablir cet* « *antique pèlerinage.*

« M. le prédicateur énuméra les autres titres de Notre-Dame des Vertus à notre vénération : les nombreux miracles opérés en ce sanctuaire, les congrégations religieuses qui sont venues y prendre vie ; M. Olier et les Compagnies de Saint-Sulpice, Saint-Vincent de Paul et les sœurs de la Charité, les Carmélites, les Frères des Ecoles Chrétiennes, etc (4). Mais il fallait rendre utiles et pratiques ces souvenirs anciens, et c'est pourquoi M. le curé de Notre-Dame des Victoires a rappelé toute la confiance que nous devions avoir en la très Sainte Vierge et pour l'Eglise et

(4) Voir dans l'*Appendice* une gravure de N.-D. des Vertus et le document trouvé à Aubervilliers en 1873. M. Amodru a laissé l'original à la fabrique ainsi qu'une statue de bois qui avait appartenu à la B. Louise de France.

Après la mort du frère Irlide, supérieur général, les frères accourus de

pour la France. Oui, le patronage de la Vierge Marie à la Salette, à Lourdes, à Pontmain (5), à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame des Vertus, aidera la France et l'Eglise à sortir triomphantes des grandes épreuves qu'elles traversent en ce moment.

« L'impression était vive sur tous les cœurs, et c'est pourquoi la prière solennelle qui termina le discours se fit avec une ferveur inaccoutumée. Notre mémoire nous fait défaut pour reproduire ce chef-d'œuvre d'éloquence religieuse, mais nous espérons que la sténographie aura recueilli le texte complet de cette chaleureuse et éloquente improvisation.

« Que Notre-Dame des Victoires soit louée d'avoir envoyé son premier ministre faire entendre son éloquente parole à Notre-Dame des Vertus !

« C'est sous le coup de ces salutaires impressions que s'organisa une procession de plus de 4,000 personnes. Il y avait 1,450 enfants et environ 2,700 adultes. En tête de la procession marchait la confrérie de Saint-Fiacre avec sa bannière. Ce sont les jardiniers du pays qui, cette année, ont tenu à prendre part, sans aucun respect humain, à cette fête reli-

---

toutes les contrées, pour élire leur nouveau supérieur, le frère Joseph, vinrent avec lui, et tout le noviciat, se mettre de nouveau sous la protection de N.-D. des Vertus. Ce fait est conservé aux archives.

(5) Voir la relation merveilleuse qui existe entre Notre-Dame des Victoires et l'apparition de Pontmain dans *La Roquette*, 20e édition, page 227.

Cette considération est consolante pour la France.

Regnum Galliæ, regnum Mariæ non peribit.

Ce serait peut-être le cas de rappeler ici ce que Charles-Quint disait de la nation française :

« *Il n'y a nation au monde qui fasse plus pour sa ruine que la Françoise*
« *et néanmoins tout luy tourne à salut, Dieu ayant en sa protection particu-*
« *lière le Roy et le Royaume* ».

On sait que Jeanne d'Arc aurait voulu mourir tout près de Notre-Dame des Vertus, dans cette plaine où se faisait la Procession de 1874.

(Disc. du R. P. Matignon, p. 14.)

gieuse. Puis les jeunes filles vêtues de leurs habits de fête, les enfants de nombreuses écoles.

« Rien n'était plus naïf et touchant que de voir ces petits enfants de six à neuf ans tenir chacun à la main les ganses d'une corde qui les reliait les uns aux autres pour les faire marcher en bon ordre. Après les écoles de filles, on voyait l'ancienne bannière de la confrérie de Notre-Dame des Vertus, et toutes les associées vêtues de robes bleues et la tête couverte d'un voile blanc. MM. les Curés du Bourget et de la Cour-Neuve conduisaient eux-mêmes leurs paroissiens en procession avec leurs diverses bannières. C'étaient ensuite les dames et demoiselles venues de Paris ou des environs, les dames du Comité des pèlerinages, presque toutes tenant un cierge d'une main et un chapelet de l'autre ; plusieurs parmi elles avaient suspendu à leur cou la grande médaille de Notre-Dame des Vertus.

« On voyait se dérouler ensuite la procession, les diverses écoles de garçons, puis les hommes très nombreux, les officiers, le piquet de soldats et beaucoup d'autres militaires venus librement, la musique militaire du 89e régiment d'infanterie de ligne, enfin le clergé, 80 membres du séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, conduits par M. l'abbé Maréchal. Il est inutile d'ajouter que l'on voyait briller dans les airs et voltiger au gré du vent plus de 400 oriflammes ou bannières (6). Après la symphonie harmonieuse de la musique, on entendait des chants de triomphe en l'honneur de la Reine du ciel, tantôt c'étaient les litanies de la Sainte Vierge, le *Magnificat* et l'*Ave mari stella*, tantôt les cantiques du Sacré-Cœur de Jésus ou de la très Sainte Vierge. Rien de plus touchant ; les anciens jours revivaient.

....

(6) Les ouvriers des grandes usines étaient montés sur les toits pour jouir de ce spectacle religieux et manifestaient leur sympathie. Voir Tableau des établissements industriels (A) dans l'*Appendice*.

La procession se développait sur une longueur de plus d'un kilomètre. C'était un beau spectacle à considérer sur ce nouveau boulevard, que l'on devrait bien appeler du nom de boulevard *de la Procession* (7).

« Autant le jour s'était annoncé beau et splendide au matin, autant il devenait nuageux au moment de la procession. Aussi cette cérémonie dut-elle s'achever rapidement, à cause de quelques gouttes d'eau qui commencèrent à tomber vers cinq heures et s'arrêtèrent immédiatement.

« Pendant la procession, on avait eu soin de faire enlever les chaises et les bancs des deux nefs latérales de l'église, et ainsi, à leur rentrée, presque tous les adultes purent trouver place dans l'église et debout (8).

« La consécration fut faite à la très sainte Vierge par M. le curé de Notre-Dame des Vertus, qui auparavant adressa à l'auditoire quelques paroles vivement senties et sorties d'un cœur plein d'amour pour Marie. Puis M. le doyen des chanoines de Notre-Dame donna la bénédiction du très Saint-Sacrement, où l'on entendit de nouveau la musique militaire du fort d'Aubervilliers et la voix douce

(7) Quand parut le récit de l'*Univers*, Monseigneur Guibert, archevêque de Paris, se trouvait à Rome où il était allé recevoir le chapeau cardinalice. Comme tant d'autres, il lut ce récit avec une agréable surprise. Dès son retour, il voulut venir à Notre-Dame-des-Vertus. Les autorités civiles le reçurent solennellement et vinrent en procession à sa rencontre jusqu'à la jonction de la rue du Midi avec la rue de Pantin, nommée actuellement avenue de la République.

Son Eminence profita de leur présence pour leur recommander l'Œuvre du Pèlerinage. Ensuite on revint processionnellement à l'église, Monseigneur l'archevêque marchant sous le dais.

On sait que le Nonce du Pape, Mgr Meglia, y vint, en 1877, que le célèbre Père Matignon fit entendre sa voix devant Son Excellence et que Mgr Richard, actuellement archevêque de Paris, y est venu souvent. Enfin on y a vu beaucoup d'autres évêques de 1872 à 1886.

J.-J.-L. B.

(8) Les officiers du Fort comptèrent 4.000 personnes présentes simultanément dans l'église après la Procession. Ces personnes sortaient successivement pour en laisser entrer d'autres, à tour de rôle. C'était un spectacle religieux digne des plus beaux jours.

et vibrante de cœurs dévoués à Marie. C'étaient les mêmes voix qu'on avait entendues avec tant de suavité à l'office du matin. Enfin la cérémonie fut terminée par un cantique en l'honneur de la très sainte Vierge.

« Le soir, à huit heures, une nouvelle réunion avait lieu et on comptait plus de 500 personnes qui assistaient à ce dernier office.

« Quelle bonne et douce journée ! Toux ceux qui ont pu y prendre part en garderont un heureux souvenir. Et si on leur demande : Qu'êtes-vous allés faire dans cette église ? ils diront : Nous avons assisté à la restauration d'une œuvre grande et sainte ; nous sommes allés voir Marie en son vieux sanctuaire, nous avons chanté ses louanges et prié pour ce peuple qui contredisait son Sauveur et son Dieu.

« L'effet moral est déjà grand ; l'effet religieux ne sera pas moindre. Dieu manifeste ses desseins ; il semble vouloir restaurer le sanctuaire de Notre-Dame des Vertus et lui rendre son ancienne vie. Le courant est rétabli entre Paris et Notre-Dame des Vertus, et nous avons appris que, depuis ce jour, de nombreux pèlerins se succèdent sans cesse dans ce temple de Marie.

« Aucun des auditeurs n'ignorait que M. le curé de Notre-Dame des Vertus avait reçu de ses supérieurs ecclésiastiques *la mission de rétablir cet ancien pèlerinage* et de lui ramener de nouveau des flots de pèlerins (9). Il a marché dans l'obéissance la plus aveugle, et le résultat ne s'est pas fait attendre,

(9) M. l'abbé François Amodru avait fait beaucoup de recherches savantes sur le pèlerinage de Notre-Dame des Vertus. Grâce à son travail et à celui de son frère, l'église, en moins de deux ans, avait retrouvé son histoire et ses beaux jours. Les murs, restés nus depuis 1793, étaient tapissés de marbres historiques et d'ex-voto que l'on y voit encore. — Par les soins de M. le Curé, deux classes étaient établies, à ses frais, au-dessus et à côté de la sacristie, pour une maîtrise projetée, d'accord avec le frère Irlide. On voyait aussi le bureau du Pasteur, comme dans les paroisses bien tenues du diocèse de Paris. Ce bureau était alors indispensable au point de vue administratif et religieux.

tant est grande la bonté de Marie pour ceux qui mettent en elle leur confiance. Préservé par une protection évidente de la très-sainte Vierge des barbares cruautés de la Roquette, par elle il a été non moins soutenu dans sa nouvelle mission.

« Tout était impossibilité pour le rétablissement de ce pèle-

. . . .

La vie chrétienne avait repris son cours dans une paroisse qui, en 1886, à l'époque de la mort de notre cher ami, comptait 22.223 habitants. Ceux qui voudraient savoir les résultats religieux obtenus, n'auront qu'à consulter le Registre des archives, celui des premières communions et celui des administrations de malades ! On verra que cette paroisse si redoutée et si douloureusement dépeinte, n'occupait pas un des derniers rangs en ce qui regarde le salut des âmes.

Cette réflexion servira de réponse à des paroles que nous avons entendues nous-mêmes et qui causaient un vrai chagrin à notre cher ami, l'abbé François. Il nous en a parlé souvent.

Prévoyant dans l'avenir un plus grand développement de la ville d'Aubervilliers, les deux frères s'entendirent pour créer une nouvelle chapelle dans le quartier le plus populeux, surnommé la *Cité*. L'avenir dira s'ils ont eu raison.... Là de rudes épreuves les attendaient au milieu d'intrigues diaboliques. Hélas ! c'est en ce lieu que notre très cher et très regretté ami commença à ressentir les premières atteintes de la maladie qui l'emporta quatre jours après, le 1er février 1886. L'œuvre que les deux frères voulaient établir n'existe plus. *Inimicus homo hoc fecit*.... Il n'y a plus nulle part trace de la même œuvre ni de l'esprit qui devait l'animer. C'est auprès de son frère aîné que l'abbé François avait puisé l'inspiration de cette œuvre apostolique presque réalisée par les deux frères.

On trouvera dans le livre des archives de Notre-Dame des Vertus l'explication d'un fait qui eut un grand retentissement en France. L'abbé Amodru expliqua ce fait à Mgr Guibert, trois mois avant le décès de Son Eminence.

Mgr Guibert, surpris par cette révélation inattendue, parut sortir de son calme habituel et répondit avec vivacité : « *Mais je ne savais pas cela !* »... Il s'agissait de la suppression d'une paroisse, suppression dont Monseigneur ignorait la principale cause.

A cette même époque, on créait en face d'Aubervilliers et non loin de cette chapelle, dédiée à Ste-Euphémie, l'un des plus vastes cimetières de Paris dont les abords attirent toujours un accroissement de population. Tout cela était prévu par l'abbé François et son frère. Etait-ce là encore de l'*exaltation* et de l'*enthousiasme* ? Plaise à Dieu que beaucoup d'autres en aient autant !

On sait que la construction de cette chapelle est due à leur générosité ou à celle de leur famille Nous tenons à spécifier ce dernier point pour l'édification publique et pour répondre à des insinuations malveillantes et absurdes.

J.-J.-L. BARGÈS.

rinage. L'ignorance des choses religieuses est grande parmi les habitants de ce pays ; nos révolutions les ont éloignés du prêtre. Ils en ont peur. Ce pays fertile, qu'un poète du dix-septième siècle appelle l'*Aubervilliers si gentille*, à cause des arbres qui l'environnaient, n'a plus un seul arbre depuis la guerre. L'aspect en est désolant ; on ne voit autour de soi, sauf des terres cultivées, que de monotones usines, dont les cheminées vomissent trop souvent une épaisse fumée. (A)

« N'impôrte ! le sanctuaire de Notre-Dame des Vertus sera désormais visité par tous ceux qui auront besoin de force, de consolation, d'espérance. On y viendra pour la prière et non pour le plaisir. Ce sanctuaire sera aussi visité par des âmes qui rendront à Marie des actions de grâces pour les bienfaits qu'elles en auront reçu. Ne voit-on pas sur les murs de l'Eglise plusieurs *ex-voto* pour des conversions et d'autres grâces obtenues par l'intercession de Notre-Dame des Vertus ?

« Les principaux faits historiques du sanctuaire n'ont-ils pas été à nouveau inscrits sur le marbre ? et ne sont-ils pas aujourd'hui livrés à la connaissance de tous ? Les érudits seuls pouvaient les découvrir, on les trouve aujourd'hui sur les murailles de cette église, et c'est le cas de redire avec l'évangéliste (Saint Luc, XIX, 40), *lapides clamabunt*, les pierres parleront (1.).

« Que dire de plus ? Notre-Dame des Victoires est venue au secours de Notre-Dame des Vertus, et M. le curé de Notre-

(A) Dans l'*Appendice*, on lira la nomenclature de 85 usines, établies dans la commune d'Aubervilliers.

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de signaler l'esprit apostolique des deux frères qui s'entendaient si bien. L'abbé François est mort, son frère est dans la retraite. Et voilà que tous deux, par le moyen de ces marbres, parlent encore aux pèlerins. Plusieurs inscriptions sont relatées dans le *Manuel des Pèlerins*, imprimé en 1875. V. ch. 2, p. 31 et l'*Appendice*.

J.-J.-L. B.

Dame des Victoires aura beaucoup contribué pour sa part à la renaissance de ce sanctuaire. Désormais, Notre-Dame des Victoires et Notre-Dame des Vertus se donnent la main.

« C'est la fille venant au secours de sa mère. Gloire à Marie !

« Un Pèlerin. »

Tel est, mon bien cher frère, l'extrait littéral du récit publié par l'*Univers*, le 19 mai 1874.

S'il ne s'agissait que d'une question personnelle, j'en aurais vite fait le sacrifice ; mais l'histoire ! mais l'avenir ! mais l'édification publique ! Il faut y songer, car l'histoire de N.-D. des Victoires touche à tout l'univers, et j'ajoute : dans le présent, N.-D. des Vertus touche à N.-D. des Victoires.

Quelques-uns pensent que nous déployons une trop grande activité. Hélas ! savent-ils combien de temps il nous sera permis de la déployer ?... *Hora est jam nos de somno surgere, nunc tempus acceptabile.* Les coups terribles que nous avons reçus en 1870 et 1871, en punition de nos fautes, appellent des prières publiques. Je suis convaincu que la prospérité de la France dépend de ces prières.

Adieu, mon cher François, vous m'avez beaucoup aidé dans cette œuvre de régénération, comme vous l'aviez fait à N.-D. des Victoires, je vous en remercie ; vous m'aiderez encore, car il s'agit de la gloire de la très sainte Vierge et de notre patrie.

A bientôt le plaisir de vous voir. Je vous embrasse en N.-S.

Votre frère,

L. A.

OBSERVATIONS DE L'ÉDITEUR

Si l'on compare ce récit avec la description d'Aubervilliers citée à la page 105, on reconnaîtra que Dieu se plaisait à bénir les efforts des deux frères et les prières des pieux fidèles de l'Archiconfrérie. Ainsi que nous l'avons dit, l'abbé François aida beaucoup son frère dans cette œuvre de résurrection, il fit beaucoup de recherches historiques qui, nous l'espérons, ne seront pas perdues. Elles sont actuellement entre les mains de son frère, qui a bien voulu nous les communiquer. C'est ce qui nous a permis de juger de leur importance.

Nous intéresserions vivement le lecteur de cette publication, si nous faisions connaître comment fut découverte la mystérieuse relation existant entre les deux églises de Notre-Dame des Vertus et de Notre-Dame des Victoires.

Il y a là un fait providentiel qui, nous l'espérons bien, sera clairement raconté dans un autre ouvrage, peut-être dans la biographie de notre cher et regretté ami l'abbé François.

En attendant ces détails intéressants, nous devons dire que cette découverte est due à la prière qu'il fit aux pieds de l'autel de Notre-Dame des Vertus, le jour où il était déterminé à ne plus continuer ses recherches à ce sujet, malgré les vives instances de son frère aîné, qui lui dit que puisque les moyens humains ne suffisaient pas, il ferait bien d'aller prier Notre-Dame des Vertus. Ce cher ami le fit volontiers ; il était encore à genoux priant devant la sainte image de Marie, quand son frère revenant d'administrer une malade (Mme Cousin), lui frappa doucement sur l'épaule et lui dit : « Regardez ce vieux cadre vermoulu ! La sainte Vierge vous

« a exaucé. Pendant que vous étiez à genoux et que je « regardais les caricatures tracées par les Prussiens sur les « murs de la maison d'où je sors, mes yeux se sont portés « tout à coup sur ce vieux cadre. Là, il y a le Document « que vous avez cherché en vain jusqu'à ce jour. Rendons « grâces à la Ste-Vierge. » Les yeux de notre cher et toujours regretté ami se mouillèrent de larmes et il continua à prier. — Plus tard, il découvrit le même Document dans la Bibliothèque nationale au département des Estampes. Le lecteur trouvera dans l'*Appendice* la reproduction de cette pièce qui remonte à l'année 1727 (1).

Ce fait nous en rappelle plusieurs autres qui furent publiés dans les *Annales de N.-D. des Victoires* (mai 1872). Peut-être n'ont-ils pas été assez remarqués. Nous allons les citer de nouveau.

« On sait que le 17 Mai, veille de l'Ascension, l'église de Notre-Dame des Victoires tomba au pouvoir des impies, mais on ignore peut-être que le 24 Mai, jour où l'on célèbre la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, cette même église fut reprise par l'armée française, à huit heures du matin.

« Or, les jours précédents, des tonneaux de pétrole avaient été amenés dans la cour qui longe l'église, et du haut des fenêtres voisines on avait aperçu les pré-

(1) Ce document de l'année 1727 est reproduit dans l'*Appendice* de ce volume et gravé sur le marbre. Il est cité dans le *Manuel des Pèlerins*, publié en 1875 par l'abbé Amodru, ch. 3, page 38 ; il fut répandu par milliers d'exemplaires au verso d'une image lithographiée de N.-D. des Vertus.

En 1889, les marbres historiques fixés au mur de l'église changèrent de place. Primitivement, ils étaient placés (de 1872 à 1886) selon l'ordre chronologique des recherches et des découvertes. Actuellement ils sont artistement posés çà et là sur les murs. Voir le *Manuel des Pèlerins. Appendice* par l'abbé Amodru. Cet ouvrage est en préparation.

paratifs *de l'incendie qui devait consumer et l'Eglise et la Mairie, et l'établissement du Timbre et la Bourse; et la Banque de France* et beaucoup d'autres édifices.

« Malgré tous ces préparatifs, *pas une seule maison de la paroisse n'a été brûlée*, et plusieurs des profanateurs payèrent de leur vie le crime qu'ils avaient commis.

« L'enfer règna à Notre-Dame des Victoires pendant sept jours. Ce fut un règne beaucoup trop long, mais il aurait pu durer davantage. Dans les desseins de la Providence, il fallait peut-être cela pour démontrer au monde ce que sont les hommes qui professent la haine ou la négation de Dieu. Ils pillent, ils détruisent, ils persécutent, ils massacrent, ils violent les tombeaux, ils ne respectent rien, parce qu'ils ne respectent pas Dieu.

« Nous avons vu ces hommes, nous les plaignons sincèrement, et nous aurions bien voulu les ramener à de meilleurs sentiments. Ils venaient de l'Italie, de l'Allemagne, de tous les pays voisins et de toute la France. La plupart faisaient partie de certaines sociétés condamnées par l'Eglise, et ils avaient des signes au moyen desquels ils se reconnaissaient. Imbus des doctrines perverses contenues dans les journaux et les livres impies qu'ils avaient lus, ils proclamaient hautement le triomphe de la science sur la religion.

« Pour eux, Dieu n'était plus qu'un mot vide de sens.

« Quoiqu'il en soit, il restera établi que le *24 Mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice*, l'église de Notre-

Dame des Victoires fut reprise et arrachée aux mains de l'impiété, et d'après les révélations faites aux Conseils de guerre, il restera pareillement établi que le même jour on voulait exécuter tous les prêtres emprisonnés à la Roquette. L'ordre en avait été donné ; soixante-huit victimes devaient succomber en même temps que Mgr l'archevêque, mais au lieu de soixante-huit, il y en eut six. Soixante-deux furent sauvées.

« Veut-on savoir ce qui se passait dans la prison à l'heure où l'horrible décret de mort était porté ? Nous le dirons pour l'édification des enfants de Marie.

« Les prêtres priaient et ils disaient entre eux : « Nous célébrons aujourd'hui la fête de la Vierge, *secours des chrétiens*, invoquons-la, demandons instamment son secours ; Elle nous protégera. (1) » Hélas ! on put un instant douter de son intervention, quand nous entendîmes les coups de feu qui donnaient la mort à six nobles victimes : Mgr Darboy, M. Bonjean, l'abbé Deguerry, le P. Ducoudray, le P. Cler et l'abbé Allard.

« Mais aujourd'hui que la lumière s'est faite, il n'est plus permis de douter de l'insigne faveur que *la Vierge, secours des chrétiens*, accordait aux prisonniers le 24 Mai 1871.

« Plusieurs fois, chers Associés, vous avez assisté, le dimanche, à l'office de l'Archiconfrérie et vous avez sans doute remarqué que, pendant le chant solennel des litanies, tous les assistants tombent à genoux répétant trois fois de suite : *Auxilium christianorum*,

(1) Mgr Surat, 1er archidiacre, vicaire-général de Paris, nous engagea à faire un vœu à la Ste Vierge.

ora pro nobis, Secours des chrétiens, priez pour nous. Ainsi l'avait réglé M. Des Genettes.

« Ne vous semble-t-il pas que ce cri de détresse trois fois répété à genoux, chaque dimanche depuis la fondation de l'Archiconfrérie, a eu son écho dans l'église de Notre-Dame des Victoires et dans la prison le jour de Notre-Dame Auxiliatrice ? C'est pour ce motif que nous venons de placer dans la chapelle une bannière portant ces mots : *Auxilium christianorum.* Cette bannière y restera pendant tout le mois de Marie. »

« La statue de Notre-Dame des Victoires a été conservée tandis que d'autres ont été brisées et détruites.

« Nous l'avons revue à notre retour de la Roquette ; MAIS EN PARTANT NOUS AVIONS DÛ PASSER PARMI LES LIVRES LACÉRÉS, LES REGISTRES DÉCHIRÉS, LES PAPIERS EN LAMBEAUX ET FOULÉS AUX PIEDS. NOUS PENSIONS, HÉLAS ! QUE TOUS LES REGISTRES IMPORTANTS DE L'ARCHICONFRÉRIE ÉTAIENT TOTALEMENT DÉTRUITS. C'était une erreur. La sainte Vierge qui veillait sur son image vénérée mettait aussi la main sur l'œuvre de l'Archiconfrérie. AVANT L'ENVAHISSEMENT, IL Y AVAIT CENT SOIXANTE VOLUMES *in-quarto* DE LETTRES AUTHENTIQUES D'AFFILIATIONS. LES CENT SOIXANTE VOLUMES ONT ÉTÉ RECUEILLIS ÇA ET LA DANS L'ÉGLISE, IL N'EN MANQUE PAS UN SEUL, TOUS LES TITRES AUTHENTIQUES QU'ILS CONTENAIENT Y SONT ENCORE.

« Ne nous est-il pas permis de proclamer que la sainte Vierge a mis la main sur ces écrits, disant à Satan : « C'est mon œuvre, tu ne la détruiras point. »

« Pour que nos lecteurs comprennent bien l'importance de ces titres authentiques, nous devons dire

de quoi ils se composent. Quand un prêtre veut affilier une paroisse ou communauté à l'Archiconfrérie, il écrit au Directeur à Notre-Dame des Victoires; sa lettre doit être accompagnée d'une ordonnance de l'Evêque approuvant l'établissement de la Confrérie et son affiliation. Ces deux pièces constituent un acte authentique qui est soigneusement conservé dans nos archives. Chaque année, on relie ensemble ces divers actes à peu près comme les notaires ont coutume de relier les leurs. C'est ainsi qu'on avait pu composer cent soixante volumes de lettres d'affiliation.

« Nous invitons tous les associés à témoigner avec nous leur reconnaissance à la Sainte Vierge de ce que ces titres précieux ont échappé à la destruction.

« Parfois on nous demande avec surprise comment il se fait que l'Eglise de Notre-Dame des Victoires soit aujourd'hui aussi belle et aussi resplendissante qu'autrefois? Notre réponse est bien facile. La piété des fidèles y a pourvu immédiatement et y pourvoit encore tous les jours. C'est ce qui nous fait espérer que Paris et la France seront sauvés. Non-seulement la générosité chrétienne se manifeste autour de nous, mais elle s'en va au loin secourir les œuvres catholiques; les Annales de la propagation de la foi constatent avec bonheur que, malgré ses malheurs, la France, en 1871, a donné 800.000 francs de plus que l'année précédente. *Une nation qui donne son sang en la personne des missionnaires martyrs, qui malgré ses désastres ne diminue rien de ses œuvres de charité et qui, par-dessus tout, se place hautement sous la protection de la sainte Vierge ne peut pas périr. Bientôt,*

pour le bonheur du monde, on la retrouvera à la tête des nations catholiques, pour cela, il faut que la presse irréligieuse cesse d'empoisonner le peuple, il faut que l'instruction religieuse et morale soit donnée à ce peuple le saint jour du dimanche : il faut enfin qu'une éducation chrétienne remplace l'éducation indifférente ou impie trop longtemps donnée à la jeunesse française.

« Nous supplions le Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, d'exaucer nos vœux (1).

Laurent Amodru,
Sous-Directeur général de l'Archiconfrérie. »

J.-J.-L. B.

(1) Extrait des *Annales de N.-D. des Victoires*, mai 1872.

AVERTISSEMENT AU SUJET DE LA LETTRE SUIVANTE

Les détails contenus dans la cinquième lettre sont d'une exactitude absolue.

Le long entretien de l'abbé Amodru avec Mgr Darboy a eu pour témoins la plupart des otages, entre autres M. Bacuez, prêtre de St-Sulpice, qu'on peut interroger.

Quant à M. l'abbé Lagarde dont il est question dans le *Message* et dans cette lettre, page 135, sa conduite fut irréprochable.

Partagé entre divers conseils dont les uns lui faisaient un devoir de rentrer dans Paris et les autres de rester à Versailles, il remit la décision à Mgr Mabile, évêque de Versailles et c'est d'après son conseil qu'il ne rentra pas à Paris.

A ce sujet, on pourrait interroger Mgr Lagrange, évêque de Chartres.

CINQUIÈME LETTRE

Paris, le 2 février 1875.

Fête de la Purification de la Ste-Vierge.

Mon bien aimé Frère,

Vous n'ignorez pas que la divine Providence a mis en ma possession un grand nombre de ces pétitions, qui feront l'éternel honneur de notre chère Eglise et de tous ceux qui, en face d'une sanglante persécution, ne craignirent pas de produire, au péril de leur vie, leurs noms, leurs signatures et même leurs adresses. (*m*).

Quel admirable souvenir pour eux et pour leurs familles !

Un jour l'enfant ouvrira le livre dans lequel vous consignerez ce monument de foi et de courage. Il sera heureux et fier de pouvoir dire : « Voilà le nom de mon père, de ma mère, de mon frère, de ma sœur. »

....

(*m*) Les événements marchaient rapidement depuis le 18 mai. Toutes les pétitions ne purent pas être envoyées aux chefs de la Commune. On continuait à en faire signer d'autres quand l'armée française arriva. Après le 28 mai, elles furent déposées dans les mains de M. Amodru pour lui témoigner la reconnaissance des pieux fidèles auxquels il s'était dévoué pendant la Commune. C'est ainsi que nous avons pu les connaître.

En faut-il davantage pour démontrer comment les foules pieuses jugeaient les exercices religieux et les prédications encourageantes qui eurent lieu à Notre-Dame des Victoires, pendant ces jours lugubres ?

Ce document est digne des premiers âges de l'Eglise.

Pour moi hélas ! que puis-je faire de mieux que d'offrir ce précieux document en hommage à Notre-Dame des Victoires, et de le laisser ensuite dans vos mains pour qu'il ne tombe pas dans l'oubli ! (*n*)

Du fond de la prison, mis au secret dès le 17 mai, séquestré de toute communication avec le dehors, quand j'étais à la Conciergerie, à Mazas et à la Roquette, je ne prévoyais pas cet acte courageux que je regarde comme un diamant historique... Gardez-le bien... et remarquez que c'est à votre frère et non à un autre qu'il fut remis le 31 mai 1871. En le recevant, je l'approchai de mes lèvres avec attendrissement et je l'offris à la Ste Vierge. Le bon M. Plou fut le premier à me le signaler, intentionnellement.....

Ces pétitions continuèrent à circuler et les signatures à se multiplier du 19 au 24 mai. — Cette date vous indique pourquoi ces signatures m'arrachèrent des larmes, quand elles furent mises en ma possession après ma sortie de prison.

Hélas ! je ne puis plus revoir ces âmes, je suis trop loin d'elles maintenant ! mais si elles viennent à vous, recevez-les avec la plus tendre charité, et faites en sorte que leurs noms soient inscrits dans le livre de vie, après leur mort (1) .

Enfin, mon cher François, je vous confie le récit de l'entrevue que j'eus avec Mlle Justine Darboy, le 27 avril 1871, lorsqu'elle vint à Notre-Dame des Victoires en sortant de prison. Ce récit, écrit à l'époque

(*n*) Actuellement on peut consulter : *le Message de M. Lagarde, vicaire-général de Paris, auprès de M. Thiers, Président de la République à Versailles,* par M. O. Nous venons de le publier.

J.-J.-L. B.

(1) Voir *Pétitions adressées aux chefs de la Commune, par les fidèles de N.-D. des Victoires : 1100 signatures autographiées.*

même des événements, ne peut manquer de vous intéresser.

Le voici :

Mlle Darboy, parlant à moi. — « Je désirerais voir « M. l'abbé Amodru ».

M. Amodru. — Pourrais-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

Mlle D. — « Mademoiselle Darboy ».

M. A. — C'est moi, Mademoiselle, qui suis l'abbé Amodru.

Aussitôt après, Mademoiselle Darboy éclate en sanglots. Son émotion et sa douleur me touchent profondément.

Mlle D. — « Ah ! Monsieur l'abbé, donnez-moi « des nouvelles de mon frère... Voici deux cartes... « mon Dieu, je ne sais presque plus où j'en suis, je « sors de la prison St-Lazare ; on m'a fait venir tout « à l'heure dans la cour de cette prison ; des hom- « mes, que je ne connais pas, se disputaient avec « acharnement : j'ai cru qu'ils allaient s'égorger ; en- « fin, l'un d'eux m'a poussée dans un fiacre en me « disant : allez à Notre-Dame des Victoires et présen- « tez ces deux cartes à M. l'abbé Amodru. Connaissez- « vous ces noms ? »

M. A. — Oui, Mademoiselle. Ce sont les noms des personnes que je vous ai envoyées pour vous faire mettre en liberté. (P)

(P) Parmi ces noms était celui de M. Plou. Il y avait aussi un nom polonais qu'on trouvera dans le *Message*.

Mlle D. — « Oh ! Merci, Monsieur l'abbé.... mon « frère, mon pauvre frère, donnez-moi de ses nou- « velles, si vous en avez ».

M A. — Oui, Mademoiselle, j'ai de ses nouvelles à peu près tous les jours. Il va assez bien.

Mlle D. — « Mais comment vit-il ?... Il a tant be- « soin de soins pour sa santé... Il lui faut une ali- « mentation particulière... Mon Dieu ! Que pourrais- « je faire pour lui ? »

M. A. — Mademoiselle, j'ai su qu'il a ce qu'il lui faut comme alimentation, et qu'il ne s'en plaint pas jusqu'à présent ; je tiens de Monsieur Plou (dont vous venez de me remettre la carte) qu'on lui apporte des aliments du dehors, ce que vous ne pourriez faire vous-même. Nous nous occupons activement de sa libération. et, Dieu aidant, nous avons l'espoir d'y réussir.

N.-B. — On négociait alors la mise en liberté de Mlle Darboy. Cette mise en liberté était la condition exigée avant de payer la rançon de Monseigneur l'Archevêque et de tous les prêtres prisonniers. J'y tenais absolument.

Elle fut donc exécutée le 27 avril lorsque Mlle Justine Darboy se présenta libre à Notre-Dame des Victoires.

Hélas ! il aurait fallu que ces démarches eussent été faites quelques jours auparavant ; c'est au refus des autres, mon très cher frère, qu'on eut recours à moi et que j'utilisai ceux dont les noms étaient écrits sur les deux cartes. — Ce menu détail me causa bien des chagrins après notre sortie de la prison.....

Mademoiselle Darboy continuant à me parler en pleurant, me dit : — « Ah ! mon frère, mon pauvre « frère ! Comme il doit souffrir ! »

M. A. — Mademoiselle, on fait pour lui tout ce qui peut être fait, et vous, vous n'y pourriez absolument rien de plus ; contentez-vous de prier pour lui.

Mlle D. — « Et moi, Monsieur l'abbé, que dois-je « faire ? les Dames de la rue Notre-Dame des « Champs... m'offrent l'hospitalité ; faut-il l'accepter ? « je ne sais que faire. »

M. A. — Mademoiselle, ne restez pas à Paris ; allez devant l'autel de Notre-Dame des Victoires ; remerciez la Sainte Vierge, car c'est elle qui vous a fait trouver ici vos libérateurs ; remontez dans votre fiacre, et quittez Paris immédiatement.

Mlle D. — « J'ai la pensée d'aller à Conflans-Cha- « renton. »

M. A. — C'est très bien. Vous êtes libre maintenant, et je ne sais pas si vous le seriez ce soir ; remontez dans votre fiacre et partez immédiatement, quittez Paris.

Tel fut notre entretien.

Vous savez, mon très cher frère, que le soir même et le lendemain, on la recherchait pour la remettre en prison. M. Etienne Plou a consigné ces faits dans une lettre publiée en 1871 et reproduite dans *La Roquette* (Pag. 6 à 12). Ils sont aussi consignés dans le *Message*, par M. O.

Mlle Darboy quitta donc Paris, après avoir été mise en liberté de la manière que je vous l'ai raconté.

Je vous parle comme témoin, attribuant tout à la puissante protection de la Sainte Vierge qui mettait dans mes mains tous les moyens d'action. D'autres, sans doute, ont travaillé à la délivrance de Monseigneur et du clergé. J'ignore ce qu'ils ont fait. Dieu les en récompensera.

Autre détail douloureux! Comme M[lle] Darboy traversait l'église, elle aperçut le cercueil de M. l'abbé Michel, premier vicaire de Notre-Dame des Victoires, ami intime de son vénérable frère, qu'elle avait l'habitude de voir à peu près toutes les semaines à l'Archevêché. Pauvre fille ! Ce fut encore un nouveau sujet de peine et de chagrin. La douleur semblait s'accentuer davantage à mesure qu'elle faisait un pas, jusqu'au jour où elle apprit que son frère avait été mis à mort, tout près de moi et dans la prison où je me trouvais moi-même, entendant les coups de fusil qui frappaient au cœur ce frère bien-aimé, notre vénérable Archevêque, celui-là même qui nous avait placés tous deux dans ce cher sanctuaire de Notre-Dame des Victoires... (1).

D'après ce que je viens de vous raconter, figurez-vous, mon bien cher frère, ce que je dus éprouver dans la prison, le 24 mai et les jours suivants ! Seul je connaissais tous ces détails, et il m'avait été donné de les confier sommairement à Monseigneur, quelques heures avant sa mort !... Infortuné Archevêque ! Il ne se lassait pas de converser avec moi, l'un des der-

(1) Voy. *Appendice.*

niers prêtres de son diocèse, un cinquième vicaire de N.-D. des Victoires. Hélas! Je ne me doutais pas, en ce moment, de l'importance suprême de la mission mystérieuse et imprévue que j'accomplissais. Après avoir daigné m'entendre, Monseigneur n'exprima aucune parole d'amertume, ni contre M. l'abbé Lagarde, ni contre qui que ce soit. Il désirait seulement quelques explications de plus, ce qui était assez naturel. Après notre entretien, il dit à Mgr Surat et à M. Bayle : L'abbé Amodru sait beaucoup d'autres choses qui m'intéressent et qu'il nous dira plus tard.

Je tiens à constater, ici, que son adhésion aux décrets du concile du Vatican fut complète. On le sait d'ailleurs par sa lettre au Saint Père que nous avons publiée dans les *Annales* de mai 1872. Son Excellence le Nonce Mgr Chigi tenait beaucoup à savoir comment fut Mgr Darboy dans les derniers moments de sa vie. Son Excellence me parut très satisfaite de ce que je lui dis et j'ai su ensuite que le souverain Pontife Pie IX en avait été particulièrement heureux. Après dix-huit ans de réflexion, rien ne m'autorise à tenir un langage différent à l'égard d'un archevêque dont le sang fut cruellement versé, dans notre prison de la Roquette, par ceux qui considéraient le sacerdoce catholique comme un *délit*.

Le 28 mai 1871, dès le matin. avant de quitter la prison, je voulus visiter, comme mes bien aimés compagnons de captivité, le lieu encore teint de sang où avaient expiré les six victimes du 24 mai. Ce lieu, qui hélas ! va disparaître, me parut vénérable. Les pavés et les murs où le sang avait jailli produisirent, dans

mon âme, un sentiment profond de religieux respect à l'égard de toutes les victimes sans exception. L'homme ne peut pas donner plus que son sang.....

Des considérations d'un ordre élevé et certains pressentiments me déterminèrent à insérer dans les *Annales* de mai 1872 (1) la lettre de Mgr Darboy, adressée au Saint Père, le 2 mars 1871, et publiée par Mgr Guibert, le 11 avril 1872.

Désireux de montrer au monde, sous le cachet de N.-D. des Victoires, que Mgr Darboy était bien mort comme un évêque catholique doit mourir, et témoin moi-même de sa mort, plus que beaucoup d'autres otages, je me fis un devoir de publier ce numéro des *Annales* à un très grand nombre d'exemplaires, et de le répandre dans le monde entier (2).

Je vous ai raconté, mon bien cher frère, dans sa parfaite exactitude, l'entrevue que j'eus avec Mlle Justine Darboy, le 27 avril. Je vous ai signalé par quels moyens elle avait été mise en liberté. Cela ne contredit pas les actes de dévouement accomplis par d'autres personnes que je ne connais pas. Je dois ajouter, à l'honneur de Monsieur l'abbé Lagarde, Archidiacre de Paris, que sans lui, je n'aurais rien pu faire. Souvenez-vous de ces détails, si jamais, de votre vivant, la vérité historique était dénaturée. Vous en trouverez de nouvelles preuves bien plus nombreuses et absolument incontestables dans le manuscrit qui a pour

(1) *Annales de N.-D. des Victoires.*

(2) Les lecteurs qui ne connaîtraient pas cette lettre de Mgr Darboy, la trouveront à la fin de ce volume.

titre : *Message de M. Lagarde, auprès de M. Thiers*, par M. O., auteur que vous connaissez. *(a)*

En terminant cette lettre, ma pensée se reporte comme malgré moi vers le 24 mai 1871.

Quelle journée terrible et lugubre parmi toutes les autres !!.....

J'étais au courant de tout. Je connaissais le résultat de toutes les démarches faites pour la délivrance de Monseigneur l'Archevêque et de tout le clergé. La divine Providence avait fait de l'église de Notre-Dame des Victoires, en ces tristes temps, un centre d'action incomparable où tout se combinait jour par jour et heure par heure, sous la puissante protection de la Très-Sainte Vierge. J'emportais donc avec moi, dans la prison, tous ces secrets de la bonté divine que j'étais seul à savoir, parmi tous les prisonniers et je me trouvais seul, pendant trente-huit minutes, avec mon vénérable Archevêque pour lui en transmettre rapidement toute la substance, lui promettant de lui donner plus tard d'autres détails, si Dieu permettait notre sortie de la prison. Ma dernière parole fut celle-ci : *Aures habent et audiunt*, et je lui montrai, par un signe rapide qu'il comprit parfaitement, un homme qui nous suivait et nous écoutait.

Quelques instants après, ainsi que je l'ai déjà dit, Mgr l'Archevêque disait à son premier Archidiacre, Mgr Surat, et à M. l'abbé Bayle, vicaire-général : « *M. Amodru sait bien des choses qu'il se promet de me dire plus tard.* »

(a) Ce *Message* a été publié depuis.

M. Bayle avait répété ce propos à M. Lagarde. Lisez le *Message*. Vous serez édifié et renseigné.

Quels souvenirs !!!

Adieu, mon bien-aimé frère, courage et confiance, si la bonne Mère, qui nous protégea dans les heures les plus difficiles, daigne nous continuer ses faveurs malgré notre indignité, nous n'avons rien à craindre. Prions, prions pour la France qui est et sera toujours, je l'espère, la fille aînée de l'Eglise.

Sit nomen Domini benedictum.

Je vous embrasse et vous recommande au cœur immaculé de Marie sans oublier aucun des nôtres.

Laurent AMODRU,

Curé de Notre-Dame des Vertus.

SIXIÈME DOCUMENT

QUATORZE PÉTITIONS

CONTENANT PLUS DE

ONZE CENTS SIGNATURES AUTOGRAPHIÉES

Ce document sera aussi publié à part à cause de son importance

IL A POUR TITRE :

PÉTITIONS

Adressées aux Chefs de la Commune

par les fidèles de N.-D. des Victoires, du 19 au 24 mai 1871

VOYEZ A LA FIN DE CE VOLUME

CONCLUSION

Nous sommes arrivé à la fin de cette publication. C'est pour nous une très grande satisfaction d'avoir accompli une œuvre que notre cher ami, l'abbé François Amodru, voulait accomplir lui-même, si Dieu lui avait conservé la vie. Pour atteindre ce résultat, il ne suffisait pas d'avoir connu ces lettres et d'avoir puisé bien des renseignements intimes dans sa famille, que nous aimons et estimons depuis de longues années ; il fallait encore vaincre la répugnance absolue de l'auteur de ces lettres, qui avait longtemps résisté à nos conseils. A la fin, nous avons dû lui faire envisager qu'il n'était pas seul en cause et que la gloire de Dieu y était intéressée. Nous lui avons même dit souvent que la vie lui avait été conservée pour qu'il ne laissât pas périr ces souvenirs édifiants. Et c'est notre conviction. Heureusement, il a bien voulu alors, sur nos instances, mettre entre nos mains tous les manuscrits. C'est ainsi qu'il nous a été possible de donner la publicité à ces Documents.

On ne l'accusera pas d'avoir eu quelque motif d'ambition personnelle ; car voilà dix-huit ans qu'il les tient dans l'ombre et le silence. Et maintenant il vit dans la retraite.

Quoi qu'il en soit, nous prenons sur nous la responsabilité de cette publication, parce que nous la considérons comme très importante pour rétablir la vérité, et accomplir le devoir sacré de l'amitié (*).

Nous espérons même que tous ceux qui aiment l'Eglise et la vérité nous sauront quelque gré d'un travail dans lequel nous avons apporté la franchise la plus délicate et l'amour le plus sincère de la vérité.

Nous avons la douce confiance que cette modeste publication pourra contribuer à la gloire de Dieu et à l'honneur de sa sainte Mère, si vénérée dans le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires.

Maintenant, il nous reste à présenter en peu de mots, comme dans un tableau raccourci, les assertions hasardées et les fausses allégations qui se trouvent réfutées dans ces différentes lettres.

1° Histoire imaginaire du coup-de-poing et conséquences imaginaires qu'on lui attribue : première lettre, pages 21 à 24.

2° Fausse accusation contre l'abbé Amodru à propos d'une lettre qu'il avait écrite sur une page blanche de son bréviaire : première lettre, pages 29 à 33.

3° Son arrestation faussement attribuée à la sympa-

(*) Parlant du sycomore d'Héliopolis dans ses *Visites aux Lieux Saints,* page 107, tom. 1, l'abbé François dit : « *Nous tenons ces renseignements de M. l'abbé Bargès.* » Maintenant il m'est permis de dire à mon tour que je tiens de l'abbé François la plupart des renseignements exposés dans ces lettres.

J.-J.-L. B.

thie que lui témoigne un inconnu ou à certaines autres causes : première lettre, pages 33 à 34.

4° Prétendus sentiments de pusillanimité attribués à M. l'abbé Amodru, en présence des satellites qui étaient venus l'arrêter : première lettre, pages 45, 48.

5° Récit inexact de diverses arrestations, par l'auteur de l'*Histoire de Notre-Dame des Victoires* : deuxième lettre, page 53.

6° L'abbé Amodru accusé faussement d'avoir établi des exercices publics sans autorisation : deuxième lettre, pages 58 à 63.

7° L'abbé Amodru accusé de s'être livré à des prédications enthousiastes et exaltées, d'avoir commis des imprudences et d'avoir porté un défi à la Commune, toutes choses qui auraient occasionné l'invasion et le pillage de l'église de Notre-Dame des Victoires : Réfutation, deuxième lettre, pages 64 à 70.

8° *Histoire et Souvenirs de Notre-Dame des Victoires*, livre considéré, mal à propos, comme un vrai *trésor*, et un livre digne de la plus grande publicité : deuxième lettre, page 71.

9° Citations de plusieurs Documents importants par le nom et la position de leurs auteurs, qui achèvent de démontrer la fausseté des griefs imputés à l'auteur de ces lettres. (Voir en particulier Lettre de M. Dufour, avocat, page 84 et le discours de Me Rousse, troisième lettre, page 95.)

Tel est le résumé des principaux moyens par lesquels on a cherché à noircir un nom qui m'est cher, en dénaturant l'histoire, au grand scandale des fidèles. Il me tardait d'en dévoiler la fausseté.

O François, âme chérie de Dieu et des hommes, du haut du séjour de l'immortalité où je suis convaincu que tu règnes à cette heure, en présence de Celle que tu as tant aimée et honorée sur la terre, reçois ici mes salutations les plus affectueuses et mes plus vives félicitations.

Puisses-tu obtenir de la graciense bonté de la Mère de Dieu, qu'elle ait pour agréable la présente publication, à laquelle tu espérais mettre toi-même la main, mais qu'une mort, hélas prématurée, et à jamais regrettable pour mon cœur, est venue malheureusement arrêter ! Qu'elle daigne également bénir celui qui, après toi, a voulu se charger de cette œuvre qu'il a cru nécessaire à la défense de la vérité, et que lui imposait d'ailleurs le devoir sacré d'une vieille amitié.

Il nous serait doux d'insérer ici la *notice* qui a été récemment publiée *sur la vie et la mort* de notre cher et regretté ami, l'*abbé François,* et mise en tête de son ouvrage : *Visites aux lieux saints.*

Mais cette notice n'entrant pas précisément dans le but que nous nous étions proposé, il nous a semblé plus rationnel de la placer dans l'*Appendice* de ce

volume, avec quelques additions pour la consolation et l'édification de ceux qui ont connu ce jeune prêtre dont une mort, hélas trop prompte et trop inattendue, nous a séparé si douloureusement.

Nous avons l'espoir que cette Notice sera favorablement accueillie du public, en attendant que la Biographie soit publiée, ce que nous désirons vivement.

AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR

Les lettres qui précèdent auraient exigé certains développements que nous avons renvoyés à l'*Appendice*. C'est là aussi que nous avons ajouté plusieurs Documents qui nous sont arrivés après la première édition de ce volume.

APPENDICE

I

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

L'Abbé François AMODRU

Chapelain de Notre-Dame des Victoires

L'abbé François Amodru naquit le 13 février 1843, à Saint-Vallier, petite ville d'environ 4,000 habitants, entre Vienne et Valence, sur les bords du Rhône et à l'embouchure de la Galaure.

Il reçut au baptême les noms de Claude-Joseph-François. On le désignait ordinairement par ce dernier nom.

Ses parents étaient de fervents chrétiens, qui considéraient sa naissance comme un effet plus qu'ordinaire de la bénédiction de Dieu.

Après avoir eu la douleur de perdre son vénéré père, que nous avons connu, et avec lequel nous avons souvent conversé, il écrivit à M. le curé de N.-D. des Victoires une lettre

pleine des sentiments de la plus tendre piété filiale, reproduite dans les *Annales* de mars 1876.

Ce bon vieillard avait tracé à ses enfants ses dernières recommandations. Les voici transcrites de la main de l'abbé François et gardées religieusement par lui dans son bréviaire ; nous avons tenu dans nos mains ce touchant souvenir :

« Pendant toute ma vie, j'ai pratiqué mes devoirs
« religieux et j'espère que mes descendants ne s'en
« écarteront jamais. L'expérience m'a démontré que
« les principes religieux produisent la prospérité
« durable des familles.

« Je souhaite à mes enfants la bénédiction de Dieu,
« et je désire qu'ils aient toujours une grande con-
« fiance en la Ste-Vierge et en St-Joseph... » (**)

** Voir *Annales de N.-D. des Victoires*, mars 1876.

L'aïeule de notre cher et regretté ami, l'abbé François, était profondément religieuse. Son mari, qui ne l'était pas moins, fut pris et emprisonné par un émissaire de la Terreur, à cause de ses sentiments chrétiens. — Alors cette femme, très jeune encore, se présente fièrement au tribunal révolutionnaire de Grenoble et reconnaissant celui qui avait fait saisir son mari, elle lui dit avec indignation : « C'est toi qui as fait prendre mon mari, tu vas le mettre en « liberté sans retard et si, séance tenante, tu ne me le rends pas, souviens-toi « que j'ai des frères, tous bons chasseurs, ils ne seront pas seuls à viser sur « toi. »

Séance tenante, son mari lui fut rendu et elle l'emmena à son bras, sans remercier personne. Environ deux ans après, le 10 du mois d'août, elle mettait au monde un fils, que nous avons connu et lui donnait le nom de *Laurent*, nom resté en vénération dans la famille. Les deux frères survivants de l'abbé François le portent tous deux. C'est vraiment une consolation pour nous que de citer ce fait, en présence des attaques dont a été l'objet un nom qui nous est cher. Qu'on veuille bien nous pardonner cette digression. Nous y tenons à cause de ce que nous avons entendu. Il y a des hommes graves qui, après avoir fait à ce nom des emprunts historiques d'une réelle importance, osaient à peine le prononcer. Désormais, ils auront moins de scrupules.

Si ce fait s'était passé dans notre pays natal, nous n'aurions pas manqué de le raconter dans l'ouvrage que nous avons récemment publié sur l'*Histoire de l'église et du clergé d'Auriol de 1789 à 1804*.

J.-J.-L. Bargès.

Par cet écrit que nous avons lu attentivement, on peut juger de l'éducation que le jeune François reçut dans sa famille dès l'âge le plus tendre.

Il fit ses premières études, y compris la rhétorique, dans le collége ecclésiastique de Crest, fondé et dirigé par son frère aîné, qu'il regardait comme un second père, et il resta auprès de lui de 1849 à 1858.

Il vint à Paris en 1858 et redoubla son cours de rhétorique, après quoi, il entra à l'école des hautes études des Carmes, dirigée alors par Monseigneur Cruice, qui voulut en faire son secrétaire particulier, quand il devint évêque de Marseille, honneur que le jeune François déclina, parce qu'il sentait que Dieu l'appelait à un autre genre de vie.

Pour compléter sa première éducation, il fit, à l'âge de dix-huit ans, sous la direction de son frère aîné, un voyage lointain, entrepris aussi dans l'intérêt de la santé fort ébranlée de ce même frère, qui, pendant quinze ans consécutifs, avait travaillé à la fondation du collége ecclésiastique de Crest, spécialement consacré à N.-D. des Victoires. Il visita alors une partie de l'Amérique centrale et des Etats-Unis. Ce voyage dura six mois.

La vue des profondes misères morales de l'humanité le détermina dès lors à embrasser l'état ecclésiastique. De retour en France, il entra, en 1861, au séminaire St-Sulpice d'Issy, où il resta deux ans, sous la sage direction du vénérable abbé Maréchal, qui conserva toujours pour lui la plus tendre affection.

Reçu après ces deux années dans le séminaire St-Sulpice à Paris, il y passa quatre ans et se fit remarquer par son travail, sa piété, sa charité, son esprit d'ordre et d'organisation.

Au commencement de cette année (1889), nous avons en-

tendu des ecclésiastiques, ses amis et condisciples, disant de lui : « Celui-là était un vrai saint, pratiquant les vertus sacerdotales à un degré extraordinaire et avec une mortification rare ».

Quant à son esprit d'ordre et d'organisation, je puis affirmer que, pendant ma longue carrière, je n'ai connu personne qui, sur ces deux points, l'ait dépassé ou même égalé (*).

Ses vénérables maîtres et ses condisciples le considéraient comme un des élèves les plus édifiants.

Ordonné prêtre en 1867, il fut nommé vicaire à Notre-Dame des Victoires, où se trouvait déjà son frère aîné, qui devint, trois ans plus tard, otage de la Commune et prisonnier à la Roquette avec Monseigneur l'Archevêque de Paris et beaucoup d'autres prêtres.

L'abbé François aimait beaucoup les voyages ; il visita, pendant ses vacances, les principales contrées de l'Europe et les lieux de pèlerinages les plus célèbres. En tout et partout, il cherchait la gloire de Dieu et la sanctification de son âme.

Il eut le bonheur d'être béni à Rome par Pie IX et Léon XIII.

Sur les conseils et avec l'autorisation de Monseigneur le

(*) Cet esprit d'ordre et d'organisation fut reconnu par le vénérable M. Caval, supérieur-général de St-Sulpice. On remarqua qu'il avait apporté au règlement de l'Infirmerie des modifications notables que les supérieurs approuvèrent. Dans l'arrangement de la Bibliothèque, M. l'abbé Lassaigne fit la même observation et le dit à M. Caval. Tout jeune encore dans le collége ecclésiastique de Crest, l'abbé François s'était fait remarquer par ces mêmes qualités.

Que n'eut-il pas fait de bien et d'utile s'il avait continué à aider son frère dans l'Archiconfrérie ! En moins de trois mois, les abonnements aux *Annales* furent plus que doublés et le nombre allait toujours croissant.

Tous deux s'inspirèrent de l'épigraphe qu'ils avaient fait inscrire sur chaque numéro des *Annales* : C'EST L'ŒUVRE DE DIEU... ÉTABLISSEZ-LA PARTOUT. (Paroles de Pie IX.)

Cardinal Guibert, archevêque de Paris, il fit le pèlerinage de la Terre-Sainte et suivit, pour ainsi dire, pas à pas, le Sauveur du monde ; il voulait renouveler ce Pèlerinage.

Heureux d'avoir pu visiter les Saints Lieux, il conçut l'idée de faire partager son bonheur aux âmes chrétiennes, qui ne pourront jamais le faire et commença dès lors l'ouvrage qui a pour titre *Visites aux Lieux Saints* et qui obtint un succès mérité.

Doué d'une mémoire locale à un degré assez rare, il voulut mettre, sous les yeux du lecteur, des dessins représentant les lieux les plus fréquentés par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Son ouvrage, qu'il composait principalement pendant la nuit, à cause de ses nombreuses occupations de la journée, restera comme un livre plein de science et de piété.

Il est impossible de le lire attentivement sans y retrouver cette foi, ces sentiments pieux qui dominèrent toute sa vie.

Pendant le mois de janvier 1886, il fit une retraite au séminaire St-Sulpice à Paris, auprès de ses anciens maîtres qu'il affectionnait tendrement.

Ce fut la dernière.

Quatre jours après, il tomba malade auprès de son frère aîné, à Aubervilliers, il se confessa à lui et rentra à Paris. Le docteur, son plus jeune frère, accourut immédiatement, avec le célèbre docteur Moissenet.

Comme nous l'avons dit précédemment, tous les soins, hélas ! devaient être impuissants. Dieu appelait à lui son fidèle serviteur.

Sa maladie ne dura que quatre jours. Entouré de ses deux frères et de sa belle-sœur, dont il était tendrement aimé, il expira le 1er février 1886, à Paris, après avoir reçu les sacrements et tous les secours religieux de son frère

aîné, qui, lui ayant fait faire sa première communion, eut encore la douloureuse consolation de lui donner la dernière.

L'abbé François Amodru, chapelain de Notre-Dame des Victoires, auteur des *Visites aux Lieux Saints*, n'avait pas encore atteint ses quarante-trois ans.

Sa mort produisit un effet douloureux chez un grand nombre de personnes à Paris, dans toute la France et même à l'étranger ; car il était très connu et surtout très estimé des âmes nombreuses qui l'avaient choisi pour directeur. Cette douleur persiste encore après quatre ans chez un grand nombre de personnes. Son frère en reçoit chaque jour de nouvelles preuves.

Des prêtres, qui le connaissaient bien, disaient, le jour de sa mort, qu'ils se sentaient bien plus portés à l'invoquer qu'à prier pour lui. Un grand nombre de pieux fidèles exprimaient le même sentiment et l'expriment encore. Parmi eux nous remarquons un vicaire-général de Paris (***).

Sa modestie était trop grande pour penser de la sorte : aussi avait-il instamment recommandé qu'on priât pour lui après sa mort.

...

(***) M. l'abbé Petit, page 41, 1re Lettre et *Appendice à La Roquette*, p. 5.

Nous avons trouvé dans les papiers de l'abbé François les deux distiques suivants composés par Léon XIII et conservés soigneusement. Il les tenait du vénérable abbé Bacuez, son Directeur :

« *Justitiam colui, certamina longa, labores,*
« *Ludibria, insidias, aspera quœque tuli.*
« *At Fidei vindex non flectar ; pro grege Christi*
« *Dulce pati, ipsoque in carcere dulce mori.* »

Il sera facile au lecteur intelligent de deviner à qui l'abbé François voulait faire l'application de ces deux distiques. Aujourd'hui qu'il n'est plus de ce monde,

Son corps fut transporté dans le cimetière de St-Vallier et déposé dans le tombeau de sa famille (1*).

Nous avons l'espoir que sa biographie sera un jour publiée pour l'édification de tous ceux qui l'ont connu ou qui liront son livre (1).

Par un tendre sentiment de piété envers la très sainte Vierge, l'abbé François Amodru avait fait beaucoup de recherches sur Notre-Dame des Vertus ; à la suite de ces recherches, des inscriptions historiques gravées sur marbre furent placées dans l'église.

Les plus importantes sont relatées dans le *Manuel* de Notre-Dame des Vertus, publié en 1875, ou dans l'*Appendice*, qui sera bientôt imprimé.

(Extrait de l'ouvrage : *Visites aux Lieux Saints.*)

....

c'est à lui-même que nous voulons les appliquer, car ils résument assez bien toute sa vie sacerdotale.

L'ecclésiastique distingué qui fit son oraison funèbre (1**), a dit avec vérité que « *le confessionnal fut son champ d'honneur et qu'il y trouva la mort.* »

Nous disons, à notre tour, de ce très cher et regretté ami, que le confessionnal fut aussi la prison dans laquelle il s'enferma volontairement jusqu'à la mort, pour sauver des âmes et les conduire dans la voie du ciel.

J.-J.-L. Bargès.

(1*) En cette même ville naquit, le 10 janvier 1709, Paul-Antoine Dauphin, S. J. qui fut, plus tard, surnommé le *Parfait disciple de S. Jean-François-Régis.* Il mourut le 17 avril 1744. Sa vie, très édifiante, a été écrite par un Religieux de la Compagnie de Jésus et imprimée chez Périsse, à Lyon, en 1850.

(1) Voir *Annal. de Notre-Dame des Victoires*, mars 1886, et *Semaine Religieuse*, de Paris, 20 février 1886.

(1**) M. l'abbé Fayolle, aumônier du Lycée de Valence.

OBSERVATIONS DE L'ÉDITEUR

Il existe sur la vie de l'abbé François de précieux documents qui seront connus plus tard. On pourrait dire de ce jeune prêtre qu'il fut, par sa piété, son zèle et son dévouement, le parfait imitateur ou disciple du vénérable Des Genettes, fondateur de l'Archiconfrérie.

A l'époque où paraissait la première édition de cet ouvrage, nous n'avions pas encore publié le *Message de Monsieur l'abbé Lagarde à Versailles, auprès de Monsieur Thiers*. Ce *Message* a été répandu en 1879 et 1880, dans toute la France et dans toutes les contrées du monde. C'est un document historique de grande valeur, confié heureusement par M. Lagarde lui-même à M. l'abbé Laurent Amodru, qui a bien voulu, sur nos instances, nous autoriser à l'éditer, après l'avoir gardé en silence pendant plus de dix-huit ans.

Pour bien se rendre compte des pages suivantes, il faudrait avoir lu : 1° *La Roquette*, 2° *l'Appendice à La Roquette*, 3° *Le Message* dont nous venons de parler, et 4° *La Vie de l'abbé François* qui n'est pas encore éditée. C'est probablement dans ce dernier ouvrage que paraîtront les *Journées* des 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 Mai, à Notre-Dame des Victoires, pendant la Commune (1871).

J.-J.-L. B.

II

ADIEU SUPRÊME

A M. L'ABBÉ PETIT, VICAIRE-GÉNÉRAL DE PARIS
CHANCELIER DE L'ARCHEVÊCHÉ, ANCIEN OTAGE DE LA ROQUETTE
DÉCÉDÉ A JÉRUSALEM, LE 11 OCTOBRE 1888.

CHER ET VÉNÉRABLE AMI,

Le 28 mai dernier, jour anniversaire de notre sortie de la prison qui avait duré pour vous cinquante-quatre jours, vous m'écriviez *que j'étais un des rares survivants parmi les Victimes que le crime avait épargnées.* (Voir page 41).

Et voilà qu'aujourd'hui j'apprends la douloureuse nouvelle que vous êtes mort à Jérusalem, dans cette ville visitée par ce frère chéri, que vous voulez bien appeler *mon second ange gardien*, et dont les pieux écrits vous guidaient vous-même dans votre pèlerinage aux Lieux Saints.

Avant de quitter ce monde, vous avez voulu, vous aussi, parcourir la Terre Sainte habitée par le divin Rédempteur, il y a 1888 ans.

C'est là que ce divin Maître vous attendait, après vous avoir conservé la vie au milieu des carnages de 1871. En m'écrivant, vous demandiez d'arriver par **bonne vie à bonne mort** et cette grâce vous a été accordée. Vous vous disiez heureux d'apprendre que l'un de vos compagnons de captivité avait recueilli, pour la postérité, le souvenir de tous, *avec un religieux et tendre respect.* L'histoire de leurs tombeaux surtout avait touché profondément votre cœur, et vous espériez que cette histoire serait continuée et que Dieu nous en laisserait le temps.

Hélas ! je ne m'attendais pas à écrire la première page pour celui qui m'adressait des encouragements si touchants et si affectueux !... Cinq mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis cette lettre, que votre tombeau s'ouvrait à Jérusalem.

Ignorant jusqu'à présent l'inscription qu'une main amie a déjà gravée ou gravera sur la pierre en votre honneur, je veux sans retard vous dire un suprême adieu, et ajouter une page pour vous dans un livre où votre nom était déjà cité avec honneur.

Adieu, cher et vénérable Ami, reposez en paix dans le caveau des Dominicains de Jérusalem, en attendant que nous ayons le bonheur de nous revoir dans la Jérusalem Céleste.

Saint-Vallier, le 19 octobre 1888, jour du service célébré dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

N. B. — La vie de M. Petit se résume en deux mots : la **Roquette** et le **Calvaire**. Ces deux mots renferment la substance de la touchante circulaire écrite aux curés de Paris par Son Eminence Mgr Richard, cardinal-archevêque de Paris.

Voici la citation d'une page de cette circulaire :

« Ce que nous nous rappelons surtout en ce moment avec « émotion, c'est son dévouement filial pour ses Archevêques. « Il en consacra les prémices au vénérable cardinal Morlot « qui l'avait si heureusement attaché à l'administration dio- « césaine. Ce dévouement alla jusqu'à l'héroïsme quand il « suivit Mgr Darboy en prison. Lorsque l'Evêque-martyr « tomba victime de sa fidélité au devoir, le cher M. Petit était

« son compagnon de captivité. Le souvenir de ces jours dou-
« loureux et glorieux pour l'Eglise de Paris demeura toujours
« vivant dans son âme et la rendit plus détachée de la terre,
« plus élevée vers le ciel.

« Nous savons tous de quelle filiale tendresse il entoura
« notre bon et vénéré Cardinal qui, de son côté, se reposait
« avec confiance sur le cœur de son Vicaire Général. Je m'y
« reposais à mon tour depuis deux ans, et je me plaisais à
« penser que Dieu l'aurait conservé près de moi jusqu'au
« jour de ma mort pour m'aider dans les travaux de ces der-
« nières années de ma vie. Etait-ce le secret pressentiment
« de la séparation que la mort allait accomplir ? Je ne pus
« l'embrasser et le bénir au moment de son départ sans
« verser des larmes. Aujourd'hui, j'adore la sainte volonté
« de Dieu qui m'a demandé ce sacrifice, et je sollicite ceux
« qui m'entourent de joindre leurs prières aux miennes pour
« cette âme qui nous est chère à tous. »

(Extrait de l'*Appendice à la Roquette*, page 24, 4e édition.)

III

M. ÉTIENNE PLOU

M. Etienne Plou, avocat, dont il est souvent question dans *La Roquette*, ayant rendu à la Religion des services éminents pendant les tristes jours de la Commune, nous avons pensé que l'heure était venue de le faire connaître sous son véritable jour.

Il a été calomnié.

Par une dénonciation injuste et anonyme, on le fit emprisonner après la Commune.

J'allai moi-même l'arracher à la prison en parlant au général Valentin, Préfet de Police, nommé par M. Thiers, et j'offris de me rendre caution pour lui. (Voir *La Roquette*, pages 6 à 12 et l'*Appendice à La Roquette*, p. 25, etc.)

Enfin, une sourde persécution continuant à sévir contre lui, il en eut du chagrin jusqu'à la mort. Après avoir esquissé son portrait, nous citerons une de ses lettres.

Voici un souvenir authentique :

Dans une visite qu'il fit à Mgr Darboy, M. Plou en reçut cette réponse :

« *Faites savoir à ma sœur que je vais bien et n'ai besoin de rien* ».

Ces paroles me furent transmises le jour même, par M. Plou et je me fis un devoir de les faire connaître à Mlle Darboy, le jour où elle vint me voir, en sortant de prison (1).

(1) Voir page 132.

NOTRE-DAME DES VERTUS

à Aubervilliers près Paris.



V. Clerge sculpsit, 8 xbre 1874 — Maradan del.

Louis XIII
Le Vénérable Eudes
Sœur de Charité
Le Cardinal de Bérulle
St Vincent de Paul

La Bienheureuse Marie de l'Incarnation (Mme Acarie)
M Gallemant Curé de N.D. des Vertus
St François de Sales
L'Abbé de la Salle
M Olier

en prière, à Notre Dame des Vertus

Paris H Geny-Gros Imp

PORTRAIT DE M. PLOU

M. Etienne Plou était d'une taille élevée et bien proportionnée. Sa physionomie très régulière, son front large et élevé, sa parole calme et réfléchie, tout révélait en lui une belle intelligence.

Atteint accidentellement de cécité, il portait des lunettes bleues, ce qui ajoutait un intérêt particulier à sa personne. A mesure qu'il parlait, on sentait qu'il connaissait à fond les lois, les usages et les moyens nécessaires pour arriver à ses fins ; le calme avec lequel il répondait à toutes les objections, les ressources incroyables qu'il savait trouver, le courage qu'il n'hésitait pas à déployer sans témérité, les sentiments religieux qu'il portait dans le cœur sans en faire ostentation, le dévouement admirable qu'il avait pour ceux dont la cause lui était confiée, son rare désintéressement, ce que nous savons de ses actes pendant la Commune, tout, en un mot, nous faist un devoir de lui garder une profonde reconnaissance. Sa tenue était toujours irréprochable et commandait le respect. L'infirmité dont il était atteint depuis quelques années, comme le fut Mgr de Ségur, rendait sa parole particulièrement intéressante. Cette cécité lui servit probablement de sauvegarde auprès des chefs de la Commune, qui eussent été fort embarrassés de le constituer prisonnier.

Ferré, l'ayant entendu, lui dit un jour : « Vous m'avez l'air d'un brave homme, croyez-moi, ne vous mêlez plus de ces gens-là (les prêtres) ». M. Plou n'en continua pas moins son rôle de médiateur et d'avocat, ne s'arrêtant jamais devant les graves difficultés qu'il lui fallut constamment surmonter.

M. l'abbé Lagarde écrivait à M. Amodru le 19 août 1871 : « Veuillez bien témoigner mes sympathies à l'excellent M. Plou, à qui Dieu ne peut manquer de rendre ce que les hommes lui accordent si mal et ce qui n'est certainement que justice ».

Maintenant que M. Plou n'est plus, espérons que cette justice lui sera faite devant l'histoire.

Il mourut chrétiennement à Montrichard (Loir-et-Cher), le 21 juillet 1882, après avoir enduré plusieurs épreuves qui lui causèrent un vif chagrin, mais Dieu, qui n'oublie rien, l'aura certainement récompensé de sa foi, de son dévouement et de sa charité.

Un mot sur M. de Plœuc, sous-gouverneur de la Banque de France.

M. Plou connaissait M. Beslay, membre de la Commune, délégué à la Banque de France ; il put se recommander de lui auprès des autres membres de la Commune pour travailler à la délivrance du clergé.

On sait, d'autre part, que c'est grâce à M. Beslay que la perquisition à la Banque, projetée pour le 13 avril, n'eut pas de suite. Pourquoi ? Parce que M. Beslay s'était rendu aux observations motivées du sous-gouverneur, M. de Plœuc, qui déploya alors une intelligence et une énergie dignes des plus grands éloges.

Le même M. Beslay s'était aussi laissé convaincre par M. Plou, qu'il n'y avait pas lieu, pour la Commune, d'incarcérer les prêtres, et il avait, sans trop de difficulté, acquiescé aux démarches de ce dernier, parce qu'il était un peu son obligé, pour d'anciens services rendus.

Notons, en passant, que la Banque délivra à la Commune 7.290.000 francs.

Or, il aurait fallu donner le triple de cette somme, sans la résistance énergique du sous-gouverneur, qui exposait ses motifs à M. Beslay et les appuyait par un bataillon formé de tous les employés de la Banque.

On sait que le 12 mai, Lemoussu, celui-là même qui envahit l'église de Notre-Dame des Victoires le 17 mai, s'était présenté devant la Banque de France, accompagné d'un bataillon de fédérés, des Vengeurs de la République et d'un détachement de Garibaldiens.

M. de Plœuc, secondé sous-main par M. Beslay, déploya alors une rare énergie.

Le bataillon de la Banque se tenait sous les armes, prêt à se défendre.

Devant cette attitude, Lemoussu se retira avec sa bande. Le sous-gouverneur fit alors ensabler les caves de la Banque, qui fut enfin délivrée par l'armée de Versailles, le 24 mai, jour de Notre-Dame Auxiliatrice. La fortune publique fut sauvée ainsi.

Ces différents faits expliquent l'intervention de M. Plou pour la délivrance du clergé. Il connaissait M. Beslay, comme nous l'avons dit, il était en droit d'attendre de lui quelques services et il les obtint en réalité.

Il arriva par lui aux autres chefs de la Commune. De son côté, M. de Plœuc obtint de M. Beslay quelques adoucissements et des temporisations, dans l'intérêt de la Banque de France.

M. Plou s'employa aussi, sur notre pressante invitation, à la mise en liberté du vénérable M. Millault, curé de St-Roch, l'un des prêtres les plus respectables de Paris. Il fit valoir la charité inépuisable du bon pasteur à l'égard des malheureux et il obtint gain de cause.

Nous savons que beaucoup d'autres personnes firent aussi des démarches pour obtenir la mise en liberté de M. Millault, et l'exercice du culte dans son église. Il convient d'ajouter que nous avions particulièrement signalé cette église au parti polonais, favorable à la religion. (Voir le *Message*).

Ainsi s'explique l'intervention de M. Plou, qui eut beaucoup à souffrir et dont nous avons tracé le portrait dans cet *Appendice* par un sentiment profond de justice et de reconnaissance (1).

. . . .

(1) Il est aussi question de M. Plou et de M. Lisiscki dans l'*Appendice à La Roquette,* publié en 1889.

IV

DIVERSES LETTRES IMPORTANTES AU POINT DE VUE HISTORIQUE

1re LETTRE

LETTRE DE M. ÉTIENNE PLOU

A M. Laurent AMODRU, Curé de N.-D. des Vertus

Étienne PLOU
Rue Ventadour, 6

Paris, le 16 Mars 1874.

Monsieur le Curé,

J'ai été très heureux de votre souvenir . . . .
. . . .

Sans les épreuves qui m'ont été imposées, par suite d'indignes inimitiés contre vous, Monsieur le Curé, je serais heureux de vous donner souvent des marques de ma respectueuse sympathie.

Il m'a été permis de vous apprécier, dans des circonstances trop exceptionnelles, pour que les moindres faits ne restent pas gravés dans ma pensée. J'ai connu vos sentiments comme prêtre, votre courage et votre cœur, et je considérerai toujours comme un devoir de leur rendre l'hommage qu'ils méritent à tous égards.

Lorsque Dieu ne permettra plus à vos ennemis, qui se sont cru obligés de devenir les miens, de pouvoir me nuire, et lorsque ceux qui me devaient protection ne leur laisseront plus l'impunité, je vous demanderai, Monsieur le Curé, de

me permettre d'entretenir avec vous des relations qui me seraient précieuses, surtout dans le sens spirituel.

Monsieur Cassan, qui vous aimait beaucoup, a été foudroyé, mercredi dernier, en accomplissant sa mission, comme membre de la conférence de St-Vincent-de-Paul ; c'est une mort au champ d'honneur.

Agréez, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments respectueux et affectueux.

Signé : PLOU.

Après avoir lu cette lettre, on se demande ce qu'avait fait l'abbé Amodru pour mériter ces *inimitiés*, et on se demande aussi ce qu'avait fait M. Plou pour mériter de les partager. Le *Message,* qui apparaît quinze ans après cette lettre, et sept ans après la mort de M. Plou et de M. l'abbé Lagarde, éclaircira suffisamment ces deux questions.

On a blâmé M. Plou d'avoir eu des relations avec M. Beslay..... Mais l'honorable sous-gouverneur de la Banque de France, M. Plœuc, ne s'est-il pas servi de M. Beslay pour sauver la fortune publique ? Qui donc oserait lui en faire un crime ?

2e LETTRE

Lettre de M. l'abbé LISISCKI, du clergé de St-Eustache, à M. l'abbé Laurent Amodru, sous-directeur général de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires.

Paris, le 19 décembre 1871.

Monsieur le Vicaire,

Accablé de chagrin, je m'adresse à vous, Monsieur le vicaire, pour en trouver la consolation.

Le Colonel (1) me dit toujours des choses excellentes par rapport à la brochure (2). Et cependant je ne la vois pas paraître.

D'autre part, la conduite de M. O. vis-à-vis de M. l'abbé Guillon, me fait supposer que l'affaire tourne mal.

Vous avez dû voir M. Lagarde un de ces jours. Vous devez en savoir quelque chose. Je vous prie donc, pour l'amour de Dieu, dites-moi toute la vérité, afin que je sache à quoi m'en tenir, surtout si mon séjour à Paris est encore possible; car je vous assure que pour moi l'honneur est plus précieux que quoi que ce soit.

(1) Le colonel polonais Nitmann X.. qui voulait la délivrance du clergé et celle de Mlle Darboy.

(2) Le *Message*, par M. O.

Aussi vous priai-je encore une fois *(sic)*, dites-moi toute la vérité, quelle qu'elle soit, si vous en savez quelque chose; ne me cachez rien. La certitude est toujours préférable.

Agréez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mon profond respect avec lequel je suis,

Votre très humble serviteur,
Victor LISISCKI.

P. S. — J'attends avec impatience la réponse.

EXPLICATIONS

La Brochure attendue par M. Lisiscki était le *Message de M. Lagarde à Versailles*. Elle ne fut pas publiée à cette époque, et M. Lisiscki ne fut pas justifié, non plus que M. Plou et quelques autres.

M. l'abbé Lisiscki, toujours poursuivi par le chagrin, mourut en Amérique, en 1882.

Dieu l'aura certainement récompensé de ses actes et de son dévouement pour la délivrance de l'archevêque et du clergé de Paris.

On a souvent parlé des quatre-vingt dames de la halle, qui firent des démarches pour obtenir de la Commune la délivrance de M. l'abbé Simon, leur curé. Ces démarches n'auraient pas pu aboutir, si elles n'avaient été appuyées, d'autre part et spécialement, par des amis de M. l'abbé Lisiscki. Voyez *Appendice à La Roquette*, page 33.

De son côté, M. Amodru rédigea l'article concernant les démarches des 80 dames de la Halle, qui fut publié par l'*Univers*.

Dans cet article de l'*Univers*, où l'on fait jouer, ave c raison, aux dames de la Halle, un rôle glorieux, on ne pouvait pas tout dire, on ne pouvait pas surtout parler de l'initiative de M. l'abbé Lisiscki et de ses amis. La vérité n'en demeure pas moins. (1)

Ce digne prêtre, docteur en théologie, était bien connu de M. Bieil, directeur au séminaire St-Sulpice.

Attiré par tout ce qui se passait d'édifiant à Notre-Dame des Victoires pendant la Commune, l'abbé Lisiscki venait régulièrement trouver M. l'abbé Amodru dans un but spirituel. Un jour, dans un entretien intime, il lui dit que les Polonais, étant catholiques, ne voulaient pas la persécution des prêtres ; que les officiers Polonais, qu'il connaissait, prêteraient facilement les mains à la mise en liberté de l'archevêque et de tout le clergé..... C'est ainsi que commencèrent les négociations dont il est spécialement question dans le *Message* par M. O., c'est-à-dire, dans la brochure qu'attendait avec impatience le pauvre abbé Lisiscki.

La brochure n'avait pas encore vu le jour en 1888. L'abbé Lisiscki est mort sans l'avoir lue. M. Lagarde en a laissé plusieurs exemplaires. Enfin, elle vient de paraître, pendant le mois de mai 1889.....

Nous venons de démontrer que le parti polonais agissait dans le même but que M. Plou, mais ni l'un ni l'autre ne se doutaient de cette double coopération.

(1) Voyez l'*Univers*, avril 1871.

qui eut pour effet d'arrêter de grands malheurs. On en jugera par le *Message.*

Etait-il opportun de publier actuellement ce *Message* ?

La réponse à cette question est résolue dans l'*Appendice à la Roquette,* pages 33, 36, 37.

Cette publication était devenue, après dix-huit ans de silence, un devoir sacré de justice (*).

(*) L'accueil que cet écrit a reçu dans toute la France et même à l'étranger nous démontre qu'il ne fallait pas retarder davantage cette publication.

3e LETTRE

LETTRE DE M. DRAPPIER, PÈRE

A M. L'ABBÉ AMODRU

Paris, 15 août 1871.

MONSIEUR LE CURÉ,

Il y a quelques jours, à l'occasion de la mort du vénérable abbé Bertaux, nous exprimions tous deux l'admiration qu'ont éprouvée tous ceux qui l'ont connu. J'en entendais souvent parler, par M. Lemaire, mon beau-frère, qui l'avait connu lorsqu'il était curé de Suresnes, et à l'intervention duquel il a peut-être dû la vie. Voici comment : M. Lemaire avait fait ses études dans l'Institution Delafosse, à Suresnes, dans laquelle il avait été longtemps condisciple de Cluseret. Or, lorsque M. Bertaux fut emprisonné comme otage, Cluseret était ministre de la guerre de la Commune. M. Lemaire n'hésita pas à l'aller trouver pour lui demander la liberté du vénérable curé. Il le trouva au Luxembourg, au moment où il montait en voiture pour se rendre à l'école militaire : « J'ai à te parler, dit M. Lemaire. — Je ne puis m'arrêter, répond Cluseret, mais monte dans mon coupé, nous causerons en route ». Ils partent ensemble et M. Lemaire lui

demande la mise en liberté de M. Bertaux. Je ne me mêle pas de ce qui concerne les prêtres, dit Cluseret : je ne puis rien faire pour ton ami, ne compte pas sur moi. Cependant je verrai..... » On parla d'autres choses, puis on se quitta en anciens camarades, et le lendemain M. Bertaux était relaxé.

J'ai cru que ce détail pouvait intéresser le véridique auteur de *La Roquette*, et je le lui livre pour ce qu'il vaut, avec l'expression de mes plus respectueux sentiments.

Signé : DRAPPIER, père.

86, Rue de la Tour, Passy.

4e LETTRE

LETTRE DE MGR DARBOY A PIE IX

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

—

Paris, 2 mars 1871.

Très Saint Père,

Séparé du monde depuis cinq mois, par l'investissement de Paris, et ne pouvant correspondre avec le dehors par lettres fermées que depuis quelques jours seulement, je m'empresse d'user de ma liberté retrouvée, pour vous dire toute la peine que me cause la situation faite à Votre Sainteté par les événements survenus à Rome cet hiver. *Toute âme catholique doit être profondément affligée d'un état de choses qui est un attentat sacrilège, en même temps qu'un désordre social. Nous avons besoin de croire que la Providence ne voudra pas permettre qu'il se prolonge; nos prières aideront à le faire finir. J'interprète le sentiment de tout mon clergé, en vous offrant l'hommage de nos condoléances pleines de respect, et nos vœux pour le rétablissement du Saint-Père dans tous ses droits.*

Je m'en voudrais, si je ne prenais occasion de la présente lettre, très saint Père, pour vous *déclarer que j'adhère purement et simplement au décret du 18 juillet*. Peut-être que cette déclaration paraîtra superflue, après la note que j'ai eu l'honneur de remettre à Votre Sainteté, le 16 juillet, de concert avec plusieurs de mes collègues ; mais il suffit que la chose vous soit

agréable, comme on me l'écrit, pour que je le fasse avec plaisir, surtout dans les circonstances que vous traversez. Votre Sainteté peut se rappeler que, dans cette note, nous exprimions l'espoir de réunir l'unanimité des suffrages, si l'on adoptait deux ou trois corrections, qui n'atteignaient pas le fond du décret, mais qui adoucissaient la formule. C'est surtout la question d'opportunité, qui nous tenait au cœur, ou plutôt à l'esprit, et la crainte, hélas ! de voir les gouvernements se désintéresser des affaires de la Papauté. Je sais bien que les hommes ne sont pas forts ; ils viennent encore de le montrer, et que Dieu n'a pas besoin d'eux ; mais pourtant il s'en sert quelquefois. Enfin c'est fait.

Par suite des événements qui se sont produits en France depuis six mois, Votre Sainteté jugera peut-être expédient de me faire savoir si je dois tenir pour subsistante encore la juridiction que j'avais comme grand aumônier, sur quelques maisons et personnes placées hors de mon diocèse ; et en cas de négative, si je dois moi-même en prévenir les ordinaires intéressés dans la question.

Je n'ai pas encore assez d'éléments pour apprécier ce que fera le gouvernement français, au sujet des questions qui touchent soit le pouvoir temporel du Saint-Siège, soit le bien de la religion dans notre pays. La situation politique et financière de la France, l'agitation des esprits, l'incertitude de l'avenir, sont autant de choses qui empêchent de prévoir quelles solutions seront données à certaines difficultés relatives aux affaires du clergé et de l'Eglise.

Mon diocèse a beaucoup souffert, matériellement et moralement ; soixante-dix paroisses, composant la banlieue de Paris, sont à moitié ruinées, maisons, églises, presbytères. Mes prêtres ont fait avec courage et générosité ce qu'ils ont pu pour soulager les pauvres, les malades et les blessés. La population leur en tient grand compte. A Paris, toutes les églises sont restées ouvertes et fréquentées, au moins par les femmes et les enfants, une partie des hommes étant souvent retenus au dehors, par les exigences du service militaire. Les prédications du carême se font comme à l'ordinaire ; les auditoires sont sympathiques. Si nous parvenons, comme je le désire vivement, à conserver ici la confiance et le respect du peuple, tous les autres diocèses y gagneront et l'Eglise aussi.

Je me mets, avec le clergé et les fidèles du diocèse, aux pieds de Votre Sainteté, en implorant votre bénédiction apostolique.

De Votre Sainteté, le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : ✝ G. Archev. de Paris.

5e LETTRE

RÉPONSE DE SA SAINTETÉ A Mgr DARBOY

(TRADUCTION)

VÉNÉRABLE FRÈRE,

Salut et bénédiction apostolique,

Nous étions déjà péniblement affecté des désastres de votre patrie, dont Nous n'oublierons jamais le

généreux dévouement, lorsque votre lettre, vénérable frère, est venue encore ajouter à Notre douleur, par le récit des calamités inouïes qui ont particulièrement frappé cette grande capitale. Mais Dieu, comme vous le remarquez, les ayant fait servir pour réveiller dans le peuple la foi et la piété assoupies, pour exciter dans le clergé un redoublement de charité et de zèle, Nous pouvons reconnaître, dans ces coups rigoureux de la justice divine, un Père qui rappelle au devoir des enfants indociles, plutôt qu'un juge qui châtie des coupables. Cette pensée apporte quelque adoucissement à Notre douleur, car elle Nous fait concevoir l'espoir de plus grandes miséricordes.

Ce qui Nous apporte aussi une bien douce consolation, c'est votre adhésion pure et simple aux définitions dogmatiques du concile œcuménique du Vatican. Nous sommes bien persuadé que vous vous ferez un devoir de proposer, sans délai, à la croyance de votre peuple, ce que vous faites profession de croire vous-même.

Nota. — Ces deux lettres furent publiées par M. L. Amodru dans les *Annales de N.-D. des Victoires*, mai 1872. Ce numéro fut répandu en France et à l'Etranger.

V

RELATION QUI EXISTE ENTRE NOTRE-DAME DES VICTOIRES ET NOTRE DAME DES VERTUS

Document découvert en 1873. (Voir page 120).

« La Dévotion de Notre-Dame des Vertus commença vers le milieu du 14e
« siècle l'an 1336 le 14 may, qui était le second mardy du mois, sous le ponti-
« ficat de Benoît XII et sous le règne de Philippe le Valois.

« Dieu, qui nous prépare souvent par les fléaux de sa justice, aux grâces que
« sa Miséricorde nous veut faire, frappa la France pendant le printent d'une
« si grande sécheresse qu'elle menaçoit toutte l'année d'une stérilité générale.
« Tout le monde en était dans la consternation, lorsqu'une Sainte Fille qui
« offroit dans l'Eglise d'Aubervilliers de continuelles prières à la Ste Vierge,
« pour les nécessitez publiques fut enfin exaucez par ce prodige. Elle vit
« distiler à grosses gouttes de son Image, une espèce de pluye qui fut en effet
« suivie aussitost d'une pluye du ciel assez abondante pour rendre la fécondité
« à la terre.

« Le bruit en fut d'abord répandu par tout comme d'un miracle : le Roy avec
« toute la Cour en vint rendre à Dieu et à la Ste Vierge de publiques actions
« de grâces, et signala sa reconnaissance par de riches présens ; toutes les Eglises
« de Paris, selon que les historiens l'ont remarqué, imitèrent cet illustre exem-
« ple par des processions et pour en perpétuer la mémoire, on établit sous le
« nom de Notre-Dame des Vertus une fête solennelle marquée dans tous les
« anciens calendriers de Paris, qu'on jugea à propos de rendre mobile en l'atta-
« chant au 2 mardy de may et non au 14 de ce mois, pour éviter la concur-
« rence des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, qui y tombent quelque
« fois.

« Depuis ce tems, la Ste Vierge a hautement rempli ce glorieux nom de
« Notre-Dame des Vertus enquel sens qu'on le prenne ; si on l'explique des mi-
« racles avec l'Ecriture, elle en a fait depuis et en fait encore de tems en
« tems des plus signalez sur les corps, par des guérisons de maladies désespé-
« rées, si ce nom signifie des Vertus chrétiennes, elle marque encore plus souvent
« le pouvoir qu'elle a auprès de son Fils par des conversions sincères et cons-
« tantes, miracle plus grand que la résurrection des morts. Ainsi dans cette
« foule perpétuelle de gens qui viennent de toutes parts chercher à ses piés le
« remède à leurs maux, il y en a peu qui n'aient lieu de s'en retourner satis-
« faits, ou pour avoir obtenu les faveurs temporelles qu'ils demandent, ou pour
« avoir été exaucez d'une autre manière qui leur est plus utile.

« Les Papes et leurs Légats ont secondé cette magnificence
« du ciel par les indulgences qu'ils ont accordées pour le 2 mar-

« dy de may et pour les principales fêtes de la Vierge, les Rois
« l'ont aussi imitez par les privilèges qu'ils ont donez à Auber-
« villiers en vue de la dévotion qui régnait en ce Saint lieu,
« Louis 13 de glorieuse mémoir y venoit souvent à pié rendre
« ses vœux pour l'heureux succez de ses grandes entrepri-
« ses, il le fit devant et après la prise de la Rochelle et on
« peut avec justice attribuer cette victoire à la Ste Vierge
« comme étant le commencement de la destruction de l'Héré-
« sie qui vient d'être heureusement achevée sous Louis-le-
« Grand ».

(Extrait textuel d'une gravure de N.-D. des Vertus imprimée en 1727).

Ainsi, d'après ce Document, imprimé en 1727, Louis XIII est venu à N.-D. des Vertus faire ses vœux avant et après la prise de la Rochelle.

D'autre part, on sait que par suite de ses vœux, il posa la première pierre de l'Eglise de N.-D. des Victoires, ainsi dénommée par lui, à cause de ses victoires.

Il a donc été permis de dire que *N.-D. des Victoires est la fille de N.-D. des Vertus.*

Pour ce motif, la gravure, insérée dans ce volume, représente Louis XIII offrant N.-D. des Victoires à N.-D. des Vertus. Telle fut la pensée symbolique de l'abbé François et de son frère dans le dessin de cette gravure.

Ce document a été laissé à la fabrique d'Aubervilliers.

A l'appui de ce vœu de Louis XIII, voyez chapitre I et chapitre II du *Manuel de N.-D. des Vertus* où sont relatés les principaux faits historiques etc. Ce manuel fut imprimé en 1875, un appendice considérable est en préparation et paraîtra probablement sous peu.

VI

NOTRE-DAME DES VERTUS EN 1882

LETTRE DE M. L'ABBÉ FAYOLLE

A M. L'ABBÉ FRANÇOIS AMODRU

Vicaire à N.-D. des Victoires

Valence, 10 Janvier 1882.

Mon cher Ami,

Me voilà de retour à Valence ; ma première pensée est pour vous.

Quels beaux moments j'ai passés avec votre cher frère, notre ancien supérieur ! Ces quelques jours m'ont rappelé ceux de notre enfance.

Nous avons parlé des vieux souvenirs, des vieux amis... Odon, Verdelet, Gresse, Morin, Loubet, Helme, *et tutti quanti.*

Il m'est doux de penser que N.-D. des Vertus bénira cet Avent de 1881, pour lequel votre frère m'avait appelé auprès de lui, à Aubervilliers. En tout cas, j'ai placé tous mes discours sous la protection de la Bonne Mère.

Malgré les ravages du temps et des hommes, l'église d'Aubervilliers est encore belle. Là, que de souvenirs ! — J'aime ces inscriptions et ces marbres disséminés un peu partout dans la nef de la Ste-Vierge, et au bas du clocher, près de la Sacristie ! Ils

rappellent d'illustres pèlerins, des noms qui marquent dans l'histoire. Tout visiteur intelligent s'arrête, lit, et prend ses notes.

N'êtes-vous pour rien là dedans ? On m'assure que vous avez fait de longues et pénibles recherches pour reconstituer l'histoire de ces lieux, et que vous êtes pour moitié dans la résurrection du Pèlerinage.

S'il en est ainsi, Dieu soit loué ! mes sincères compliments.

Dans les agencements de l'église, j'ai retrouvé votre frère, c'est-à-dire, celui qui, avec de pauvres et modestes éléments, est arrivé à nous doter d'un collége sur les bords de la Drôme.

En avant de la Sacristie, et adossés au clocher, quatre bois debout, soutenant un plancher, solidement établi, m'ont fortement intrigué.

J'ai voulu examiner de mes yeux. Arrivé en haut, à la vue de ces bancs et de ces tables disposés avec soin dans deux pièces qui communiquent entre elles, et d'où l'on peut assister à la messe, je me suis dit : Voici une maîtrise qui commence ; le collége de Crest a presque débuté ainsi.

J'avais deviné juste. Le frère Irlide, supérieur général, a visité ce local ; il est accepté. — Reste encore quelques difficultés de détail que vous connaissez. Mais celui qui a triomphé, contre toute espérance, sur les bords de la Drôme, ne peut manquer de triompher à Aubervilliers.

J'ai surpris plus d'une fois votre frère dans son bureau particulier, le bureau du pasteur, enclavé avec soin dans la Sacristie.

Il m'a été facile de comprendre que c'est de là que sont sortis tant de règlements utiles, qui ont fait la paroisse, pour ainsi dire.

Au chef du troupeau, dans son église, ne faut-il pas un lieu où il puisse causer paternellement avec ses paroissiens pour les ramener à Dieu, et leur faire comprendre leurs vrais intérêts ?

Plus d'un habitant de la plaine des Vertus a appris là, de la bouche de votre frère, la puissance de N.-D. des Vertus, et tout ce que la Ste-Vierge a fait pour la France aux jours mauvais.

La saison est rigoureuse à Aubervilliers ; l'église, par ce froid, m'a paru humide. J'ai demandé à dire ma messe, dans la chapelle du Sacré-Cœur, que votre frère a fait organiser.

Si cette chapelle est pauvre, au moins elle est saine. On peut y prier, y célébrer les saints mystères, sans craindre les courants d'air et l'humidité.

Votre frère a la bonne idée aussi d'y faire les catéchismes et d'y confesser les hommes, qui n'aiment pas à afficher leurs dévotions.

D'ailleurs, avec les restes de son rhumatisme articulaire, comment, pendant les jours neigeux de l'hiver, pourrait-il, dans la grande nef, exercer les fonctions de son ministère !

On peut faire un reproche à ces différentes constructions, c'est de rompre un peu les grandes lignes de l'église ! mais la nécessité s'impose, et leur place s'explique là par l'impossibilité de les mettre ailleurs.

Dans ma prochaine lettre, je vous donnerai mon avis sur différents projets de votre frère.

En attendant, que j'aimerais à vous voir tous deux réunis, et travaillant ensemble, comme autrefois. *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Qu'il est beau de voir deux frères possédés tous

deux de la même ambition, la gloire de Dieu et le salut des âmes !

Vous devez trouver ma lettre un peu longue; je prends votre temps, n'est-ce pas ? Allons, vous voilà libre; retournez au confessionnal de Notre-Dame des Victoires, et priez un peu pour moi.

Je vous embrasse, *toto corde*. Votre vieil ami, *in Christo*.

L'abbé FAYOLLE,

Aumônier de l'Ecole Normale de Valence.

Valence, 10 janvier 1882.

P. S. — Vous me demandez ce que je pense d'Aubervilliers ?

C'est la grande ruche qui travaille en face de l'immense prairie émaillée de fleurs. Que deviendrait Paris sans tant de mains qui le font vivre ? Quelle belle mission, pour un prêtre de cœur, que cette cité ouvrière !...

VII

AUBERVILLIERS

SON IMPORTANCE en 1886

TABLEAU

DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

EXISTANT A AUBERVILLIERS EN 1886.

Nos	NOMS	ADRESSES	INDUSTRIES
1	Bantegnie	Chemin du Bateau, 10	*fonte de graisses à feu nu*
2	Barbezieux	Rue des Gardinoux, 5	*fabr. d'engrais minéraux*
3	Bémont-Chénard	Rue des Cités	*marteaux mécan. à vapeur*
4	Berthier	Rue de la Haie-Coq, 14	*fabr. d'engrais minéraux*
5	Blanchard	Av. de la Républ., 63	*machine à vapeur.*
6	Bonnet	Rue des Gardinoux, 1	*fabrique de coton.*
7	Borel et Roguier	Route de Flandre, 167.	*Distillerie de pétrole.*
8	Bujardet	Rue du Vivier, 118	*fabrique de colle-forte.*
9	Brives	Rue des Gardinoux	*fonte de graisse à feu nu.*
10	Brunon	Rue de la Goutte d'or.	*dépôt de cuirs verts.*
11	Charlier	Route de Flandre, 131	*échaudoir de tripier.*
12	Chevallier	Rue Solférino, 66	*dépôt de chiffons.*
13	Cie des allumettes	Rue du Vivier, 1	*fabr. d'allum. chimiques.*
14	Courtel, aîné	Rue du Goulet, 30	*cuirs vern., cuisson d'huil.*
15	Defontaine	Passage Picot, 6	*épuration d'huiles.*
16	Dubalen	Rue de Pantin	*fabr. de vernis gras.*
17	Durœulx	Chemin des Filletés	*distillerie d'huiles.*
18	Fabre	Rue de la Haie-Coq, 15	*boyauderie.*
19	Finaille et Despeaux	Rue de la Gare, 14	*distillerie de pétrole.*
20	Fougeron fils	Bords du Canal	*dépôt d'hydrocarbures.*
21	Franck	Boulevard de Stains	*Société Anonyme.*
22	Delassellaz	Rue de la Gare, 15 bis	*fabrique d'engrais.*
23	Delarue	Route de Flandre, 171	*fabrique de chandelle.*
24	Deschamps	Av. de la Républ., 99	*briqueterie.*
25	Desgrais	Rue de la Haie-Coq, 23	*scierie à vapeur.*
26	Donzel	Route de Flandre, 153	*cuirs vernis.*
27	Gautier	Av. de la République.	*triperie fonte de graisses.*
28	Gerschel	Rue de la Motte	*fab. d'encre d'imprimerie.*
29	Gohier	Chemin de St-Gobain, 3	*échaudoir de tripier.*
30	Hartog	Rue du Pilier	*fabrique de vernis.*

31	Henrich et Nectoux	Rue de la Motte, 60 ..	forges de grosses œuvres.
32	Hugot et Cie	Rue de la Haie-Coq...	fabrique de cuirs vernis.
33	Hutin fils.........	Av. de la Républ., 108	épurat. d'huiles végétales.
34	Jacquart	Chemin du Bateau, 3.	boyauderie.
35	Jesson...........	Route de Flandre, 21	fonderie de fonte maliabe.
36	Lagèze et Caze....	Av. de la Républ., 63	fab. d'encre d'impr. et vern.
37	Lancelot et Cie.....	Rue de la Haie-Coq, 53	fabrique d'agglomérés.
38	Lancelot frères....	Rue des Gardinoux, 7	épurat. d'huiles et graisses
39	Laufer	Lieu dit l'Echange....	fabrique d'engrais.
40	Layet jeune.......	Av. de la République.	fab. de savons de toilette.
41	Legendre et Gaigé .	Rue de la Haie-Coq, 34	fabr. d'engrais et de savons
42	Leroy............	Rue du Vivier, 106..	fabr. de buches résineuses.
43	Lesage et Cie......	Rue des Gardinoux...	sels amoniacaux, vidanges.
44	Letellier..........	R. de la Goutte d'or, 154	fabrique de dégras.
45	Levainville et Rambaud.	5e Ecluse...........	couleurs et produits chim.
46	Levy-Finger et fils.	Av. de la Républ., 84.	vernis gras et encre d'impr.
47	Linet.............	Rue de la Haie-Coq..	fabr. d'engrais chimiques.
48	Lissauté et Cosson .	Av. de la Républ., 75.	verrerie.
49	Lourdelet-Maricot .	Rue Neuve, 16.......	fabrique de carton.
50	Malezieux	Rue de la Haie-Coq, 39	fabr. d'engrais, vidanges.
51	Malleiral et Routland..	Route de Flandre, 133	fabrique de vernis.
52	Marchand	Passag. du Petit-Lion, 2	dépôt de chiffons.
53	Mérendon	Rue St-Denis, 14	fabr. de cuirs vernis.
54	Michaud frères	Av. de la République.	fabrique de savons.
55	Million	Rue Heurtaut, 26....	cuirs vern., cuisson d'huiles
56	Morel et Georget...	Rue de la Gare, 17...	fabr. de colle et gelatine.
57	Normand.........	Rue Bordie prolongée.	dépôt de chiffons.
58	Ollagnier.........	Rue du Vivier, 60....	atelier de laminage.
59	Painchaud........	Boulevard de Stains..	tannerie et corroierie.
60	Paradex et Creuse.	Rue des Cités, 70....	vernis gras et huiles.
61	Passé	Rue du Pilier........	fabr. d'engrais chimiques.
62	Pecquet frères.....	Route de Flandre, 33.	vernis, cuisson d'huiles.
63	Peltza	Rue de la Haie-Coq, 36	trav. des goudr. de pétrole.
64	Pinet	Rue St-Denis........	fabrique d'artifices.
65	Piver	Route de Flandre, 151	fabr. de savons de toilette.
66	Rouffet..........	Route de Flandre, 23.	fabr. d'encre d'imprimerie
67	Roy	Av. de la Républ., 83.	scierie mécanique.
68	Sauterne	Avenue Victor-Hugo..	fab. de pâte à papier.
69	Sarrazin..........	Rue de la Haie-Coq...	clos d'équarissage.
70	Schneider.........	Route de Flandre, 155	fabrique de dégras.
71	Schombourge frères	Rue des Cités........	fabr. de vernis gras.
72	Schopperli et Masarey..	Av. de la Républ., 111	scierie mécanique.
73	Sieck frères.......	Av. de la Républ., 111	fabr. de machines.
74	Singer	Route de Flandre, 83.	cuisson d'huile de lin.
75	S. Anonyme d'alimentation	Av. de la Répub., 66-70	fonder. de suif par la vap.

76	Société de St-Gobain	Route du Landy.....	*fabr. d'acide sulfurique.*
77	Sweeny..........	Rue des Gardinoux, 8	*fabrique d'engrais.*
78	Tancrède frères....	Rue de la Haie-Coq...	*fab. de noir animal et colle.*
79	Tanner...........	Chemin de la Justice..	*fabr. de sels d'étain.*
80	Tricoche..........	Av. de la Républ., 62.	*fonderie de suif à feu nu.*
81	Vacquerel	Rue du Vivier, 95....	*fabrique de carton.*
82	Verdier-Dufour ...	Rue de la Gare, 15 bis.	*dépôt d'os et de chiffons.*
83	Villard...........	Rue de la Haie-Coq, 11	*fabr. de produits chimiq.*
84	Weeger et Cie.....	Rue de la Gare.......	*vernis, cuisson d'huiles.*
85	Nerson et fils......	Rue Hemet..........	*cartonn. pour bijouterie.*

N. B. — La simple nomenclature de ces établissements démontre clairement l'importance de cette ville qui, en 1852, ne comptait que 2501 habitants.

Aujourd'hui, d'après le dernier recensement, et sans parler de la population non stable qui est considérable, elle en compte vingt-deux mille deux cent vingt-trois. Or, cet accroissement si considérable et si rapide de la ville d'Aubervilliers était dû, en grande partie, à la sage administration d'un maire, M. Son Dumarais, dont le talent administratif et les principes religieux sont bien connus. Pour faire ressortir cette vérité, il suffirait d'énumérer la liste des délibérations prises pendant son administration, liste que nous avons lue. Son Dumarais était de ceux qui pensent que pour bien administrer un pays, il faut ne pas le séparer de Dieu, ni de la religion. Son œuvre sera durable.

Des milliers d'ouvriers sont employés dans ces 85 établissements industriels. Quel mérite ils auraient devant Dieu s'ils lui offraient chaque jour eurs peines et leurs travaux !!! Oh! la belle mission pour un prêtre qu'une telle paroisse à évangéliser ! Combien de fois notre pieux et regretté ami est allé dans l'église de Notre-Dame des Vertus prier et demander avec larmes la conversion des pécheurs !

Un jour nous nous rendions ensemble auprès de son frère; pendant tout le trajet, il ne cessa de prier avec une ferveur extrême, après nous avoir supplié de lui pardonner son silence et son recueillement. Nous sommes encore, à l'heure présente, profondément touché de cette douce et suave piété, qui nous priva ce jour-là de ses entretiens toujours si aimables et si agréables. Il aimait à voir son frère, s'appliquant, pendant de longues années, à catéchiser les enfants de ces pauvres ouvriers, se faisant aider, dans ce travail, par quelques personnes charitables de la paroisse, que l'abbé François connaissait et encourageait. Les deux frères les appelaient en souriant *les nourrices du bon Dieu*, *parvuli petierunt panem*. Nous les avons vues nous-même à l'œuvre. Des groupes d'enfants disséminés dans l'église et placés autour d'elles, après le catéchisme, complétaient ainsi leur instruction préparatoire à la première communion. Ce genre de travail commença dès l'arrivée du nouveau Pasteur, en 1872. Il était fait par des dames du monde et ne se rattachait à aucune espèce de congrégation religieuse. Sur ces sortes de travaux, on pourra consulter les Régistres d'Archives de 1872 à 1886, et les écrits de M. L. Amodru, qui usa pendant toute sa vie sacerdotale de ce genre d'apostolat.

Pour de plus amples renseignements, on pourra consulter le *Manuel* de Notre-Dame des Vertus.

Cet ouvrage sèra encore une réponse à ceux qui ont parlé ou écrit contre un nom qui nous est cher et que nous respectons.

J.-J.-L. BARGÈS.

VIII

NOUVEAUX DOCUMENTS

OBSERVATIONS DE L'ÉDITEUR

Deux documents que nous avons sous les yeux nous permettent d'affirmer *qu'à l'heure présente*, *Mlle Justine Darboy garde un souvenir reconnaissant des relations qui existèrent entre elle et l'abbé Amodru pendant la Commune*, telles qu'elles sont dépeintes spécialement dans les pages 130 et suivantes.

Si quelqu'un pouvait avoir des doutes à ce sujet, il lui suffirait de la consulter: grâce à Dieu, elle est encore pleine de vie. On pourrait aussi prendre des renseignements auprès de l'honorable M. Demontzey, ancien Président du tribunal de première instance à Nancy, neveu de Monseigneur Darboy.

Au point de vue historique, il nous paraît utile de consigner dans cet ouvrage *la persistance de ces souvenirs reconnaissants* qui durent depuis plus de dix-huit ans et qui sont assurément une nouvelle preuve des actes de dévouement accomplis à Notre-Dame des Victoires, tels qu'ils furent rapportés à Monseigneur par Me Plou, dans la prison.

Ces actes avaient si profondément touché le cœur de l'Archevêque martyr, qu'on peut affirmer sans hésitation qu'ils adoucirent considérablement l'amertume des dernières heures de sa vie, jusqu'au moment fatal où il entendit l'appel de son nom qui précédait son supplice.

Nul ne s'attendait à un pareil dénouement. Pour le faire arriver, il ne fallut rien moins qu'une modification profonde dans le gouvernement de la Commune, modification dont on se fera une idée en lisant l'Episode que nous reproduisons en partie dans l'*Appendice à la Roquette*, 4e édition.

---

§ I.

DERNIERS MOMENTS DE Mgr DARBOY

Récit de Dom Léon Guerrin.

Seul de tous les otages, l'abbé Guerrin, aujourd'hui Dom Léon Guerrin, sous-Procureur de la Grande-Chartreuse, a lu et tenu dans ses mains la liste des six victimes du 24 mai.

Tous les noms étaient écrits sans qualificatifs ; ainsi il y avait Darboy tout court, sans le titre d'archevêque. L'abbé Guerrin a vu passer le peloton d'exécution dans le couloir ; l'un d'eux traînait son sabre avec bruit. Plusieurs disaient : « *Nous allons les coucher !* »

On frappait la porte des cellules à coups de crosse.

Tout à coup une voix se fit entendre seule :

« Darboy ! »

Point de réponse nulle part.

Les otages étaient consternés.

La cellule de Monseigneur étant fermée, il dut ne pas entendre prononcer son nom.

De son côté, l'abbé Guerrin, á qui l'on s'adressa pour savoir où était la cellule de l'archevêque, refusa de l'indiquer.

Alors parut Ramain qui alla droit à la cellule de Monseigneur et ouvrit la porte.

« L'archevêque, dit l'abbé Guerrin, sortit sans mot dire.
« Il ne répondit absolument rien. »

Il dut alors, mais seulement alors entrevoir le sort qui l'attendait et il se recueillait en silence.

« L'archevêque, dit encore l'abbé Guerrin qui a raconté

« tous ces détails en 1889, (1) descendit au milieu du sinistre
« cortège. »

En ce moment l'abbé Bayle, vicaire général, apercevant l'abbé Amodru à sa croisée et à travers les barreaux, lui faisait les signaux convenus et lui indiquait six victimes parmi lesquelles l'archevêque de Paris. Ces signaux furent parfaitement compris.

Tout à coup on entendit retentir les coups de fusils.

Le crime était consommé.

Six victimes tombèrent pour ne se relever que dans l'éternité !

Telle fut la fin de cette célèbre et lugubre journée du 24 mai 1871.

Le même jour, le général Dombrowski était enseveli dans le cimetière du Père-Lachaise quelques heures auparavant.

Ce terrible dénouement trouvera peut-être une explication dans l'extrait d'un *Episode*, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

(1) Là s'arrête le récit de l'abbé Guerrin qui ne vit plus rien et n'entendit plus rien. C'est de la bouche même de M. Guerrin que l'abbé Amodru a recueilli tous ces détails.

§ II.

DERNIERS MOMENTS DE MGR DARBOY

Lettre de M. l'abbé Bacuez,

Directeur au Séminaire St-Sulpice.

à M. le chanoine Amodru

Paris, 22 novembre 1889.

MONSIEUR LE CHANOINE ET VÉNÉRABLE AMI,

Voici, relativement au fait dont vous me parlez, un extrait de mes notes prises à la Roquette, le 24 mai 1871, (mercredi).

A midi, le soleil chauffant nos cellules (1) on ouvre nos portes et on nous offre de descendre au préau, pour prendre l'air, avec les ecclésiastiques et les otages civils des autres sections.

Je cause avec MM. Gard et Seigneret, Séminaristes de Saint Sulpice; et bientôt j'aperçois Monseigneur Darboy, ou plutôt on me le fait voir, car je ne pensais pas qu'il fût avec nous, et je ne l'aurais pas reconnu si on ne me l'avait montré... Il est en douillette noire, la barbe assez longue, la tête penchée sur la poitrine. On me dit qu'il est souffrant. D'abord entouré d'un petit groupe, il ne tarde pas à se promener

(1) La cellule de M. l'abbé Bacuez touchait à celle de M. Amodru. Voy. le plan dans la Roquette, page 93.

avec MM. Amodru et Lamazou, qui lui apprennent les faits les plus récents et les circonstances qui ont amené leur arrestation. Pour moi, trop discret ou trop timide, je reste à distance, attendant pour offrir mes hommages à Monseigneur qu'il soit plus facile à aborder.

De retour dans notre section, MM. Amodru et Lamazou me font part de leur conversation. Monseigneur Darboy a dit et répété que nous pouvons être sans crainte, que notre vie ne court aucun danger, non plus que la sienne. Son avocat (1) a vu récemment Raoul Rigault et lui a dit : « *Vous n'ignorez pas la responsabilité que vous assumez, en exposant l'Archevêque à la mort* ». Il lui a répondu : « *Il ne s'agit pas de cela, l'opinion réprouve les exécutions sanglantes. Le peuple a brûlé la guillotine, on ne songe donc pas à faire couler le sang* ». — A la bonne heure, pour les exécutions judiciaires ; mais la populace est toujours prête à tout dans un jour d'émeute ; — « Nous saurons contenir la populace ».

Après ce récit, Monseigneur s'est entretenu de ce qu'il avait eu à souffrir à Mazas : « *Je n'ai pu parler une seule fois*, a-t-il dit, *à un homme de quelque valeur* ». Une fois on a voulu le contraindre à mettre à une pièce cette signature : *Darboy, ex-archevêque de Paris* ; il s'y est refusé absolument : Je ne tiens pas de vous ma dignité d'archevêque, il ne dépend pas de vous de me l'ôter » (2).

Lorsqu'on lui a proposé de le déférer à un Jury, il a protesté « qu'il ne comparaîtrait pas, à moins qu'on ne l'y traînât « de force ».

....

(1) Me Plou, Me Rousse, voy. pages 95, 160 et suivantes.
Voyez aussi le *Message* de M. Lagarde et l'*Appendice à la Roquette.*

(2) L'abbé Amodru a parfaitement entendu cette réponse de la bouche de Monseigneur qui ajouta : *Vous m'enverriez même en Chine que je serais toujours et encore mieux Archevêque de Paris* ». Ceci est textuel.

Vous voyez que j'ai bien relaté votre entretien avec Monseigneur ; quant à la durée, je n'ai pas de moyen de l'évaluer. *Je sais seulement que vous avez eu le temps de causer avec Monseigneur, d'autres choses encore, de sa sœur en particulier et de la manière dont elle avait été délivrée.* (1)

Je suis touché des souvenirs de M. l'abbé François et des sentiments que vous voulez bien m'exprimer et vous prie de me croire, en Notre Seigneur,

Votre très humble et bien dévoué,

L. BACUEZ.

---

(1) Tant que M. l'abbé Lamazou fut présent, M. l'abbé Amodru garda une prudente réserve et ne s'ouvrit entièrement à Monseigneur que lorsqu'il fut seul avec lui.

---

§ III.

DERNIÈRES PAROLES DE Mgr DARBOY

Journée du 24 Mai 1871.

Plusieurs personnes ont paru désapprouver Mgr Darboy, d'avoir parlé de *liberté* avant de mourir.

Voici le point de vue auquel nous croyons qu'il faut se placer pour juger sainement cette question.

Mgr Darboy, allant au supplice, fut accusé hautement par ceux qui le conduisaient d'avoir agi contre *le peuple* et *la liberté*. Il répondit à cette accusation, qu'il n'avait jamais rien fait contre le peuple ni contre la liberté.

Ce détail fut rapporté par le Bibliothécaire qui entendit tout. On trouvera ce récit textuellement dans les notes de M. l'abbé Bacuez, notes prises dans la prison et qui sont basées sur le récit du témoin précité.

Le fait, ainsi expliqué, ne peut prêter le flanc à la critique. L'archevêque s'est défendu d'une accusation fausse. N'était-ce pas pour lui un devoir ? En tous cas, cette réponse n'est pas sa parole suprême et ne rend pas son dernier sentiment qui a certainement dû être pour Dieu, comme il le fut chez tous ceux qui moururent à ses côtés.

Aurais-je pu, si je m'étais trouvé là près de lui, comme j'y étais deux heures auparavant, ne rien dire de Dieu et de l'Eternité ? lui-même aurait-il pu ne pas me dire un mot à ce sujet ?... Or, n'y avait-il pas là des prêtres d'un grand mérite et d'une grande vertu à côté de lui ? Que lui ont-ils dit ?... Qu'est-ce que l'archevêque leur a répondu ?... Ici la nuit se fait et la tombe garde le silence... Attendons le dernier jour du monde.

LAURENT AMODRU.

§ IV.

SOUVENIRS DIVERS

Lettre de M. l'abbé de Maubeuge,

Chapelain de N.-D. des Victoires

à M. le chanoine Amodru

Paris, le 13 novembre 1889.

CHER MONSIEUR AMODRU,

Voici les deux faits intéressants que je voulais vous signaler après avoir lu le volume que vous m'avez adressé tout récemment :

« 1º Sans le vouloir et sans le savoir, vous m'avez sauvé de « la prison. Vous n'avez pas oublié nos déjeuners des « dimanches pendant la Commune. (Je ne vous les ai pas « encore rendus). Le dimanche qui a précédé le pillage de « N.-D. des Victoires, vous me dites : « Je sais qu'on doit « envahir nos églises (1) ; restez chez vous demain ».

J'eus donc soin de me tenir chez moi et de rompre avec mes habitudes de demeurer plusieurs heures à Bonne Nouvelle, à la disposition des fidèles. De cette façon, j'échappai à l'arrestation et au séjour de la Roquette !

Et c'est à vous que je le dois ; mais depuis ce temps, je me suis demandé bien des fois comment vous aviez pu me prédire l'événement fatal et pourquoi vous n'aviez pas imité ma prudence. Vous vous êtes évidemment placé vous-même dans la souricière.

. . . .

(1) N.-D. de Bonne Nouvelle et N.-D. des Victoires.

Au besoin, vous serez bien aimable de m'éclairer sur ces deux mystères.

« 2º Souvent le cher abbé François m'engageait amicale-
« ment à venir à N.-D. des Victoires. Un jour, je lui dis :
« Quand il y aura un poste de Chapelain vacant, vous m'a-
« vertirez de suite. — « Je vous le promets » me répondit-il.

« Quelques semaines plus tard, j'eus un rêve étrange :
« J'assistais aux funérailles du bon abbé François, je sui-
« vais le convoi dans la rue ; je voyais tout avec clarté, il ne
« me semblait pas rêver. Je m'approche d'un ecclésiastique
« qui comme moi suivait le cortège et je lui dis : « Voilà
« donc notre ami mort, si jeune !!... Il y a quelques mois,
« lorsqu'il assistait aux obsèques de l'abbé Roche, il ignorait
« que son tour viendrait sitôt ! »...
« A mon réveil, ce songe me revint avec tant de précision
« que j'en fus effrayé. Le matin même, j'en parlais à ma
« bonne qui connaissait l'abbé François. Je me disposais
« même à me rendre à N.-D. des Victoires pour raconter le
« songe à ce cher ami que je croyais parfaitement bien por-
« tant, lorsque deux dames (Mme M..... et Mme L....) accou-
« rurent à Ste-Elisabeth pour m'avertir de sa mort !...
« Ainsi il avait tenu parole et m'avait informé de la
« vacance qui s'était produite dans le sanctuaire de Marie.
« Voilà, cher monsieur Amodru, les faits que je voulais
« porter à votre connaissance. Et maintenant je vous dis au
« revoir, parce que c'est samedi et que mes pénitents
« m'attendent ».

Votre bien dévoué en N. S.

L'abbé de Maubeuge,
Chapelain de N.-D. des Victoires.

Réponse de l'abbé Amodru

Saint-Vallier, le 1er février 1890, jour anniversaire de la mort de mon bien aimé frère.

Cher Monsieur de Maubeuge,

Je réponds un peu tard à votre lettre du 13 novembre dernier, parce que j'étais en voyage quand vous me l'avez adressée et je suis encore retenu loin de Paris par suite de l'influenza qui ne m'a pas complètement quitté.

1º Vous m'écrivez que : « *sans le vouloir et sans le savoir* « *je vous ai sauvé de la prison* ».

Je vous demande pardon, je le voulais très bien et je le savais parfaitement. C'est pour cela que je me fis un devoir d'amitié de vous avertir. Vous me rappelez une parole que je vous ai dite le 14 mai 1871, c'est-à-dire le dimanche qui a précédé le pillage de N.-D. des Victoires. Voici cette parole : « Je sais qu'on doit envahir nos églises (N.-D. de Bonne Nouvelle et N.-D. des Victoires). Restez chez vous demain et les jours suivants ».

Vous avez, cher ami, la mémoire du cœur. Tout cela est exact ; je savais le crime qu'on préméditait et je vous en ai prévenu ».

« *J'eus donc soin, me dites-vous, de me tenir chez moi, et de* « *rompre avec mes habitudes..... De cette façon, j'échappai à* « *l'arrestation et au séjour de la Roquette et c'est à vous que* « *je le dois* ».

Vous pourriez, cher M. de Maubeuge, dire pareillement que vous avez ainsi échappé à la mort, car sans cet avertissement, vous auriez peut-être été massacré comme le fut votre vénérable curé, M. Bécourt, à qui j'ai parlé de vous dans la prison ; hélas ! il leva les yeux au ciel, après m'avoir

écouté et il sembla me dire que pour lui le séjour de la terre était fini !...

Vous me faites l'honneur, cher ami, de croire que c'est « à moi que vous devez d'avoir échappé à la Roquette ». Soit, mais je n'ai été là qu'un instrument de la Providence. Renvoyez tout l'honneur à la Sainte Vierge qu'on a tant priée dans l'église de N.-D. des Victoires pendant la Commune. C'est elle qui m'avait procuré les hommes dont je parle (page 65 de ce volume), et qui vinrent le 14 mai m'informer du danger que je courais.

C'est par eux que je fus informé des funestes projets dont nous aurions pu être victimes. Je connaissais donc d'avance le règne passager de Satan dans le sanctuaire de l'archiconfrérie et j'ai voulu vous éviter l'emprisonnement et peut-être la mort. Pour compléter ces renseignements, lisez outre la page 65, les pages 160 à 170 de ce volume ; consultez le *Message* de M. Lagarde à Versailles et enfin l'*Appendice à La Roquette*, 4e édition, qui est sous presse et que je me ferai un plaisir de vous offrir.

Vous avez l'amabilité de m'écrire que « *je me suis placé moi-même dans la souricière* et vous désirez savoir pourquoi je n'ai pas *imité votre prudence.*

C'est par devoir, cher M. de Maubeuge, ainsi que je l'ai écrit page 14, 1re lettre, que je suis resté dans notre église qui, du matin au soir, se remplissait perpétuellement de pieux fidèles réclamant le ministère des prêtres. En restant, j'ai suivi l'inspiration que Dieu me donnait et je n'ai pas ignoré le danger auquel nous étions tous exposés, puisque je vous en ai prévenu vous-même. N'est-il pas vrai qu'il eût été honteux pour le clergé d'avoir abandonné totalement une église devenue, en ces tristes jours, le refuge et le rendez-vous de toutes les âmes pieuses de Paris ? Heureusement, trois vicaires restèrent jusqu'à la fin.

Vous le voyez, cher ami, l'explication du mystère n'est pas bien difficile.

Si quelqu'un était tenté de mettre en doute ce qui est raconté à la page 65 de ce volume, votre témoignage deviendrait précieux, il confirmerait ce récit qu'on avait mal interprété et démontrerait que je savais parfaitement ce qui devait arriver quand je montais en chaire le 16 mai 1871, avec la conviction que c'était pour la dernière fois.

Comme je l'ai raconté dans ma première lettre, page 64, j'ai été accusé d'*exaltation* et d'*enthousiasme*, à propos du *concile* du *Vatican*. Hélas ! voici toute la vérité : Peu de temps avant la guerre, j'avais entendu des paroles pénibles et *malsonnantes* à l'égard du Souverain Pontife. Ma conscience indignée à ce souvenir et à l'aspect des calamités de la Patrie me fit un devoir de parler du *respect dû au Pape* et d'en parler comme je le fis en face du danger que nous courions tous. C'était une expiation. Que ne suis-je mort après cette profession de foi ! Je n'aurais pas eu la douleur de voir mon bien-aimé frère expirer sous mes yeux !.. et tant d'autres choses dont je ne veux rien dire !..

2° Vous me rappelez que souvent l'abbé François vous avait engagé à venir à N.-D. des Victoires et qu'il vous avait même promis de vous avertir quand il y aurait un poste de Chapelain vacant.

A ce propos, savez-vous comment furent établis les chapelains à N.-D. des Victoires ?

M. Langénieux, archidiacre, (actuellement cardinal archevêque de Reims) avec lequel je m'étais souvent entretenu des besoins de l'Archiconfrérie, lorsque j'en étais le sous-directeur général, voulut un Mémoire sur toutes ces questions. A sa pressante invitation, j'écrivis donc ce Mémoire. Entre autres choses était signalée, dans cet écrit, la nécessité d'avoir des confesseurs uniquement occupés à entendre les confessions et à faire quelques exhortations.

Par suite, il fut arrêté qu'on établirait des Chapelains.

La Providence a voulu que mon cher et regretté frère ait porté ce titre jusqu'à son dernier soupir et que vous, cher Monsieur, qui m'attribuez votre conservation, vous l'ayez eu après lui.

Si vous me devez un peu d'avoir échappé à la Roquette et peut-être à la mort, ne me devez-vous pas également de porter le titre de chapelain de N.-D. des Victoires ?

Etes-vous satisfait ?...

Voilà que sans vous y attendre vous avez les deux frères pour vous, dans votre élection. Celui qui est au ciel, comme j'en ai la douce confiance, n'en a aucun repentir et l'autre en est content.

Quant au songe mystérieux dont vous me parlez, je me sens trop porté à juger favorablement ce bien aimé frère pour me permettre, à ce sujet, une réflexion quelconque ; mais je puis vous citer la parole d'un vicaire général de Paris, qui m'écrivait le 28 mai 1888 que *ce cher frère me reste comme un second ange gardien*. Je crois à cette parole et j'en fais souvent l'expérience. Si elle est vraie, je ne vois pas pourquoi mon bien aimé frère aurait oublié après sa mort la promesse qu'il avait faite à l'un de ses meilleurs amis.

Il me semble avoir suffisamment répondu à vos deux questions.

Adieu, cher monsieur de Maubeuge, n'oubliez pas mon bien regretté frère au S. Sacrifice et priez aussi pour celui qui, vous étant très dévoué, s'efforce, de son côté, à travailler ailleurs à la gloire de Dieu et à l'honneur de Notre-Dame.

L. Amodru.

§ V.

INVASION DE N.-D. DES VICTOIRES

LE 17 MAI 1871

Lettre de M. Sire, directeur au Séminaire St-Sulpice, à l'abbé Amodru.

Paris, le 12 novembre 1889.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous désirez savoir si pendant la Commune j'ai pu fréquenter l'église de N.-D. des Victoires.

Oui, assurément, tant qu'elle a été ouverte aux fidèles et respectée ; j'avais le bonheur presque tous les jours, spécialement durant le mois de mai, de m'y rendre et de célébrer le Saint Sacrifice de la messe, d'y prier pour l'église entière, pour la France, pour notre diocèse de Paris, notre Paroisse et notre Séminaire de Saint-Sulpice, pour toutes les personnes qui me sont chères.

Le jour même de l'invasion de cette vénérable église et de votre arrestation (17 mai), je me proposais, sans prévoir ce qui allait advenir, d'y accompagner mon ami, monsieur l'abbé Le Rebours (devenu Curé de la paroisse de Sainte-Madeleine) qui devait y prêcher (6) ; un obstacle surgit au moment du départ et je dus rester chez cet excellent prêtre, attendant son retour. C'est de sa bouche que je reçus les premiers détails des tristes événements et j'en fus navré,

(6) Voy. pages 13 et 14.

comme tous les serviteurs ou ministres de Dieu, comme tous les vrais enfants de Marie.

Quelques jours après, je voulus constater par moi-même ce que disaient certains journaux d'une exposition faite, à l'entrée de l'église, de la tête d'une statue de cire bien connue des fidèles, statue dans laquelle étaient conservées les reliques de Ste-Aurélie et qu'on présentait alors au peuple comme étant la tête d'un cadavre de jeune fille immolée par les prêtres, trouvée dans un souterrain (7). J'ai vu en effet cette tête exposée m'indignant en moi-même de la façon dont on essayait de tromper les passants.

Aussitôt que les derniers combats furent finis, je m'empressai (avec une carte de libre circulation, donnée par M. le comte d'Harcourt, officier d'ordonnance ou aide de camp du maréchal Mac-Mahon, au ministère actuel des affaires étrangères) de me rendre non-seulement aux prisons de Mazas et de la Roquette ainsi qu'au cimetière du Père-Lachaise à la recherche du cadavre de l'un de nos séminaristes fusillé comme tant d'autres à la rue Haxo, d'où je réussis à le reporter chez nous, — mais de plus, à l'église Notre-Dame et puis à N.-D. des Victoires où je vis avec une peine extrême la dévastation et le désordre les plus indescriptibles, *mais la statue de la Vierge intacte.*

Tels sont les renseignements que je puis vous donner, au sujet d'une église qui vous est si chère.

Je n'ajoute pas un mot au sujet de tant d'autres choses dont j'ai été alors témoin. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler; je me contente de répondre à votre question.....

Vous me demandez aussi le titre précis du grand ouvrage sur la Bulle de l'Immaculée Conception offert à Pie IX.

....

(7) L'auteur du *Message*, M. O., vit aussi cette tête de Ste-Aurélie exposée aux regards de la foule et dit à haute voix : *mais c'est une tête de cire ! vous ne le voyez donc pas ! !* .... On la poursuivit ; elle put, grâce à Dieu, s'échapper de leurs mains.

Ce n'est pas un ouvrage imprimé, c'est une vaste collection manuscrite des traductions de cette Bulle célèbre en quatre cents langues formant cent trente volumes in-4°, très richement illustrés de dessins, de miniatures, très richement reliés en toute sorte de matières précieuses : or, argent, pierreries, diamants, marbre, onyx, malachite, cristal, émaux, dentelles, étoffes somptueuses et placées sous glace, sur une table monumentale, non moins riche, qui a mérité à l'orfèvre Christofle, la médaille d'honneur à l'exposition universelle de 1878 ; ce monument est surmonté lui-même d'une belle statue de N.-D. de Lourdes de grandeur naturelle en ivoire, argent et or, avec une couronne de diamants. — Le tout, estimé à un million de francs, a été placé avec honneur par Pie IX et Léon XIII dans une salle du Vatican dite de l'Immaculée Conception, où chacun peut voir et admirer l'œuvre de 25 années (un quart de siècle) (8) due à tout l'univers catholique.

N.-D. des Victoires n'a certes pas été étrangère à cette œuvre, car bien souvent durant ces 25 années, je suis allé lui demander lumière et secours de toute sorte, comme aussi lui offrir mes justes actions de grâces.

Vous me faites dire beaucoup plus que je n'aurais voulu, mais je ne pouvais refuser ce témoignage à la vérité.

Veuillez agréer, mon cher confrère, mes meilleurs souhaits pour le succès de vos travaux.

D. Sire.

---

(8) Du 8 décembre 1854 au 8 décembre 1879. Tel est le laps de temps qu'a exigé l'accomplissement de cette œuvre colossale.

PÉTITIONS

Adressées aux chefs de la Commune

du 18 au 24 mai 1871.

Par les fidèles qui fréquentaient l'Eglise de N.-D. des Victoires

(Document annoncé à la page 130)

Sed habes pauca nomina... qui non inquinaverunt vestimenta sua : et ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.

Qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis et non delebo nomen ejus de libro vitæ, et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram angelis ejus.

Vous avez néanmoins les noms de quelques chrétiens qui n'ont pas souillé leurs vêtements ; ceux-là marcheront avec moi vêtus de robes blanches, parce qu'ils en sont dignes.

Celui qui sera victorieux sera ainsi vêtu d'habits blancs et je n'effacerai pas son nom du livre de vie. Je proclamerai même son nom devant mon Père et devant ses anges.

Apoc. c. 3, v. 4 et 5.

Ces pétitions furent remises à M. Laurent Amodru après sa sortie de la prison

En les recevant, il dit : C'est un diamant de Notre-Dame des Victoires. Je n'ai rien de mieux à faire que de le lui offrir comme on lui offre des cœurs, des couronnes, des pierres précieuses et des croix d'honneur. Ensuite, il écrivit l'hommage qu'on va lire.



HOMMAGE A NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Sainte mère de Dieu, vierge immaculée dans votre conception et pendant toute votre vie, vierge puissante et pleine de bonté, refuge constant des pécheurs, vous qui nous avez si souvent arrachés à la fureur de l'enfer et délivrés de la mort, puissante protectrice de la France, secours des chrétiens, souveraine gardienne de la Sainte Eglise dans les jours périlleux, ô bonne et tendre Mère, nous vous dédions, nous vous consacrons tous ces noms, toutes ces signatures qui sont le fruit d'une foi vive et d'un courage chrétien.

C'est aux pieds de votre autel; c'est devant votre sainte image, restée debout au milieu de tant de ruines, que nous vous en faisons humblement l'offrande, ô vierge des Victoires.

Ah ! souvenez-vous, nous vous en supplions, de tous ceux qui, en face d'une sanglante persécution et au milieu des flammes sinistres qui dévoraient Paris, affrontèrent tous les périls, signèrent leurs noms, écrivirent leurs adresses et osèrent dire aux persécuteurs : « *Rendez-nous notre Eglise et nos Prêtres* ».

Répandez sur eux et sur leur postérité les bénédictions du Ciel ; conservez-leur la foi ; donnez-leur la persévérance ; plaidez leur cause auprès de votre divin Fils, quand ils paraîtront à son redoutable tribunal. Faites que leurs noms soient écrits dans le livre de vie.

Sauvez la France, qui avait attiré sur elle les terribles châtiments, en oubliant sa mission de *fille aînée* de l'Eglise et de nation très chrétienne. Accordez au Vicaire de votre divin Fils tout ce qu'il désire et réclame pour le bien de l'Eglise, et faites revivre parmi nous les sentiments chrétiens qui furent, dans les siècles passés, notre honneur et la source de notre félicité.

Amen.

OBSERVATIONS IMPORTANTES

sur les autographes qui suivent

Le format du papier, sur lequel furent écrites et signées les Pétitions, n'est pas le même dans toutes.

Nous avons dû adopter un format uniforme, pour l'insérer facilement dans un volume in-8°.

Chaque Pétition porte en tête, comme dans l'original, l'image ou cachet de Notre-Dame des Victoires.

L'ordre des signatures autographiées est gardé exactement.

Toutes ces signatures sont du fac-simile, contenu en 46 pages.

Les adresses et le texte des Pétitions sont en écriture ordinaire.

L'original de toutes ces Pétitions est entre les mains de M. l'abbé Amodru.

Tout ce travail d'autographie a été exécuté avec le plus grand soin.

Toutes ces Pétitions, qu'on n'avait pas eu le temps d'envoyer aux chefs de la Commune, furent remises entre les mains de l'auteur de *La Roquette*, en témoignage de reconnaissance après sa sortie de prison.

Nous voulions en publier quatorze ; mais nous n'avons plus la 3e, ni la 7e, ni la 8e, formulées d'ailleurs comme les autres.

Il nous reste en tout onze cent huit signatures.

Suivent ces signatures et les adresses, avec le texte des Pétitions et le cachet de N.-D. des Victoires qu'elles portaient.

1re Pétition.



Tous les Gouvernements précédents nous ont donné la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons à la Commune de faire de même en nous rendant notre Eglise et nos Prêtres.

Baronnet 6 rue de Chabanais.
M. Baronnet 6 rue de Chabanais.
B. Picot 6 rue de Chabanais.
f. Picot 6 rue de Chabanais.
T. Mercier 56 rue Tiquetonne.
B. Guenepin 6 rue de Chabanais.
Mme Guenepin 6 rue de Chabanais.
Mme Chuquet 16 rue du Dragon.
Céline Lécarre 6, rue Chabanais.
Victorine Linoir 6 rue Chabanais.
Angelique Meunier, 16 rue du Dragon.
Mlle Leblanc 6 rue de Chabanais.
Mlle Thebosse, 6 rue Chabanais.
Louis Bello 6 rue Chabanais.
Lillet 6 rue Chabanais.
L. Belaka 38 rue Neuve-des-petits-Champs.
A. Loisel 38 rue Neuve des petits Champs.
Mde de Moline 38 r. Neuve des petits Champs.
M. Caquet 38 rue Neuve des petits Champs.
Surtouquet 38 rue Neuve des petits Champs.

Renaud 11. 13 passage Choiseul.
Gérard 11. 13 passage Choiseul.
Bl. Poisson 11. 13 passage Choiseul.
Morisson 12. 14 passage Choiseul.
Badouin 10 rue Belzunce.
Ferrari 17 passage Choiseul.
Lefebvre 17 passage Choiseul.
[illegible] 17 passage Choiseul.

F. Bagaru Passage Choiseul.

A. Bagary Passage Choiseul
[illegible] rue Marsollier.
R. Chardin 22 passage Choiseul.
[illegible] 19, rue Bleue.
Ernestine Ferrière 2 rue Dulayrac
E. Dufour 2, quai d'Orléans.
J. Martin 18, rue Moreau
Eugène Martin, 18 rue Moreau
Amelina Tourneux 58. r. Tiquetonne
Marie Brassat 43, passage Choiseul.
Angèle Martine 58 passage Choiseul.
Jeanne 68, passage Choiseul.
Chapet 1 rue de Choiseul.
Ozary 11 rue Marsollier
A. Bonnerot 1 rue de Choiseul.
M. Peyronnet 1 rue de Choiseul
M. Blondeau 1 rue de Choiseul.
madame Tourre lachag r. de Choiseul.

mariage Flamain rue de Choiseul.
Cu Sattehet rue Louis le Grand.
M Varé 3 rue Payenne.
M Leclerc 237 Boulevard Voltaire.
f. Arnoul 25 Marché St Honoré.

Melle Heschelle 45 rue St Roch.
Sophie Morelle 45 rue St Roch.
rosine fumière 18, rue St Roch.
J Boulingre rue St Roch. 24.
femme Porpon 26 rue St Roch.
Rigeron rue Neuve des petits Champs.
M. Bourreau, 61 rue Neuve des petits Champs.
M. Madeleine 42 rue de Verneuil.
A. Charpentier 61 r. Neuve des petits Champs
Dumont Gaston 61 r. Neuve des petits Champs.
Hubert, 61 rue Neuve des petits Champs.
Champ 61.
fau Marlet 55 rue Neuve des petits Champs.
femme Charpentier 42 rue Neuve des petits Champs.
Eugenie Charpentier 42 rue Neuve des petits Champs.
Léonie thivet 42 rue Neuve des petits Champs.
Joséphine Thivet 42 rue Neuve des petits Champs.
Caroline Péan 46 rue Ste Anne.
Brissaud 53, rue Neuve des petits Champs.
f Rostot rue Marsollier 5.
femme veuve grosbois 5. rue Marsolier.
Melles Buthemet 5 rue Marsolier.
Marie Picot 5 rue Marsolier.
Louise Philippe 5 rue Marsolier.

Mmes Petit. 5 rue Marsolier
Melle Beguin 5 rue Marsolier.
Pillaert 2 rue St Roch.
A Burlauquus 38. rue Neuve des petits Champs.
A Brard 38. r. Neuve des petits Champs.
Marie Caste 1 rue de Choiseul.
L. Charpentier 42 rue Neuve des petits Champs.
hubert louis 8 rue Chabanais.
Mme Gourdon 49 rue Neuve des petits Champs Melle Gay
Darijon 47 rue Neuve des petits Champs.
Guen 40, rue Ste Anne.
Melle Doe 30 rue des petits Champs
Mme Vagnier. 28 rue Neuve des petits Champs.
Mlle A. Lejeune 63 rue d'Argout.
Melle Clavandre 25 rue d'Aboukir
Mme Vve Aubry
Jeanne Giroux née Vellz 149 passage du Caire.
Bosse 172 rue de Rivoli.
Marie Lenny 28 rue Neuve des petits Champs
C Passé 41 rue Neuve des petits Champs.
Marie Calmelle 25 rue de Seine.
Virginie Soullé 25 rue de Seine.
Larose 26, rue Neuve des petits Champs.
Bleis 26, rue Neuve des petit Champs.
H. Bas 26 rue Neuve des petits Champs.
C Laîné 26 rue Neuve des petits Champs.
M. Cridot 6: Place des Victoires.
M Lurois 24 r. Neuve des Petits Champs.
Mlle H. Berthelemy d°

M. M. Millaz 3 rue Chabanais.

M. Bousquet 4 rue Chabanais.

M. Zanaitte 10 rue Chabanais.

Picot

Mme Pasquet 14 rue Chabanais

Mme Vᵉ Fortin 16 rue du Cloître-Notre-Dame.

Mme Vᵉ Hallier 5 rue Forest – Batignolles.

Mme O. Hallier 26 galerie Vivienne.

Mme Armand 8 galerie Vivienne.

Normand 23 galerie Vivienne

Marie Louise Lesseur 17. 19 galerie Vivienne.

Mme Gidoin 97 rue Nollet – Batignolles.

Mme Gidoin fils 22 r. Neuve des petits Champs.

Mlle Kretzel 22 r. Neuve des petits Champs.

Jules Maire 26 rue Neuve des petits Champs.

2e Pétition.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES
PARIS

Tous les Gouvernements précédents nous ont donné la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons à la Commune de faire de même en nous rendant notre Église et nos Prêtres.

Ve Mme Thomas — Curlin
Marie Chuault — marie Lambel
Clémence Raynaud — Vve Einedre
Lucie Janssens
Célestine Janssens — Amondrue
Pière Janssens
Joséphine Janssens — Guindon
Marie Chouet
Christine Goddard — Chavarosse
Séraphie Dufar — Blankhauser
Ve Moufaur — Zaffagny
Théoire Thomas
Thomas Marie — M. Sasial
Turlin — Giraudé
Bourgon — Mme Cuchet
L. Cuchet — Rispal
Prascal — Cuchet
H. [illegible] — P. Cuchet — Rispal

Despazure
Mme Laclaverie
Sr. Destlaude
A. Vormand
Mr. Fr. Besnier
E. Marie
Monsieur charles conrad
Madame claudine conrad
Madame Lemeurner
Mademoisel chauvet
Mlle Breton
Md. Meaplaud
A. lie Wagneneck
G. Gaillard
M. C. Bernard
J. Besnier.
M. Besnier
J. Besnier
Madame et Mademoiselle Prevost
Madame et Mademoiselle Bidaux
Madame Falaise Mme Falaise mère
Amélie Huron
Jeune
Mme Dersé
et Madame Derse
A. Hrua
pour Mme A. Hrua
Françoise Collin

Dufau
Dureuil
+
Martin gacquantt
Md. Taille Pied
M. caffany
Cordier
Piquet
Marie Picard
T. Tourgmer
Eugénie Vergne
Pierre fouilard
Louise fouillard.
P. fouillard
P. fouillard
Marie Houett
Joseph Leguay
Lagnaux
7 Piro
Mueller
Charles Bardotti
secreteir de la Republique de Honduras Amérique
Grunceltnene in Cantar
Consultat de Perse à l'Ital.

C. Leurtel — J. foullard — Camille Eusseidre
Marie Halle
Halle — J. le sarre — M. le carre
Philippe — S. le carre
— A. Eusseidre
Veuve jourdain — J. Modeste
Blanche Martine — A. Apcher
Elisa Harou — Louis Le Vasseur
pour Mme Guichard absente — Adeline Cissier
Palaudel — Marie Montigue
femme Seulay — Maria Moreau
Ve J Gaudechon
Marie Mo — A. T. — Marie Denoy
E. de Massé — Mme Raseene
A. de Massé — Louise Marteau
Moncion — aglae Marteau
Madame hamiel — alphonse Jimez
Miquel Josephe — Emilie foullard
Ho Routonnet — Auguste Ménard
Mr Mirabel Frederic — Gabriel fouillard
Bauloires — Victoire B. olez
Maria Le Vasseur — B lemoyne
Maria Beauvais — Penelene rase
M Caroline gugnard — E Devette
Marie Picard — A. Mouline — A. pell
Céline Jehanne — F. Chauvenu
Ernestine Le Bastard — C. C. ...
C. Ducoi
Marie Mornée — A. Vielle — E. Chau
Augustine Tievet — P. Provost
rosalie fagen — M. Provost — C. Cher
E. Vielle — C. Pricq — Vve Chevr...

4e Pétition:



Tous les Gouvernements précédents nous ont donné la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons à la Commune de faire de même en nous rendant notre Église et nos Prêtres.

Vve Schrvuid Cassay rue Montmartre 96
Melle Marie Carles Melle Marie Tarizel
Melle Judith Ruinex
Le docteur Dufos Mde Le Poil
Vve Lahac institutrice passage Colbert 15.
Jules Trévots
Agrez
M Gernard
Mmes Boyer Madenosell Groussot
Mme Lord
A Denozel Mde Levesque
Mr Goddard Mr Lorine
Mde Maury Flouste
virginel caftet
aurore caftet Lizie
louise caftet Gerardin
Adèle Gérardin

5e Pétition.



Tous les Gouvernements précédents nous ont donné la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons à la Commune de faire de même en nous rendant notre Eglise et nos Prêtres.

R. Amelin 15 rue de la Banque
Me. Forest 37 pass. Vivienne
Hamelin 15 rue de la Banque
V. Frachon 15 rue de la Banque.
J. Bousong 2 rue des filles St Thomas.
Melle Anna Crotereau p. Vivienne 61
J. Garnier 62 rue Richelieu
Biennier 26 rue Feydeau.
L. Lecomte 15 rue Vivienne
T. Simonet 15 rue Vivienne
Vve Charlier 15 rue Vivienne.
Rosset 15 rue Vivienne
Mme Cuvillier 22 rue Vivienne.
E. Maschet 41 passage Vivienne
Lefoy 38 passage Vivienne
Descrose 34 passage Vivienne.

Mme Alexandre 13 rue Vivienne.
Me Cathwick 22 rue Vivienne.
Mme Varin 70 passage Vivienne.
Melle Boitry 70 passage Vivienne.
M. Nadon 68 galerie Vivienne.
Clément 63 galerie Vivienne.
Clle Sibille 6 rue Vivienne.
Guyart 12 rue Vivienne
[illegible] 3 rue Vivienne.
Commi Boissonnade rue Colbert 1
Mme Selong 11 r. Vivienne.
Mme Selestère 11 rue Vivienne.
Mme Schorlast 11 rue Vivienne.
E. Piquet 20 rue Vivienne
Jne Ruber 20 rue Vivienne.
C. Fornelle 8 rue de la Bourse.
[illegible] 22 rue Vivienne.
Vve Charles Lorima 26 rue de Calais.
M. Dumartu 22 rue Vivienne.
Mme Serraton 22 rue Vivienne.
Melle Clémentine Battard 22 r. Viviennes
Melle Alexandre [illegible] 22 r. Vivienne

J. Bartalas 21 rue Vivienne.

Mme Duprk 23 rue Vivienne.

Melle Josephine Deyet 23 rue Vivienne.

Me. Vernier 15. place de la Bourse.

Laure Morlot 46 rue Vivienne.

Elia Champion 46 rue Vivienne.

Melle Rozibault 22 rue Vivienne

Melle Fleury 19 rue Ramey

Me Ve Fleury 19 rue Ramey.

Ch. Godart 22 rue Vivienne.

J. Godart 22 rue Vivienne

Lucien Godart 22 rue Vivienne.

fme Gapenne 22 rue Vivienne.

Ch. Gapenne

M. Armand

6e Pétition.



Au nom de la liberté des Cultes et de la liberté de Conscience reconnues par la Commune de Paris, les soussignés lui demandent instamment la réouverture de l'Eglise de Notre-Dame des Victoires et l'élargissement des Prêtres de cette paroisse.

Baston Pierre 36 rue du Mail.
Me Bergnier 36 rue du Mail.
Madame Vve Simon 38 rue du Mail.
Maire Zve Loiseau 28 rue du Mail
Mr Louis Loiseau 28 rue du Mail.
Melle Besson 28 rue du Mail.
Mme henry 23 rue du Mail.
Mde Lebrit 23 rue du Mail.
Melle Thiébaut 23 rue du Mail.
Mme Malhache 22 rue du Mail.
Mme Henret 19 rue de Grammont Jeanne Marie Cherpin
Mme Recouvreur 20 rue du Mail 6 rue de Berlin.
Melle Courbet 20 rue du Mail
Vve Condaminet 24 rue du Mail.
Melle Dumain marie 34 rue du Mail.
Mme Guillemin 38 rue du Mail.
Femme Balochard 39 rue d'Argout
gabrielle Henry 39 rue d'Argout.
Adelaide Balochard 39 rue d'Argout.

Estelle Balenchard 39 rue d'Argout.
Marie Balanchard 39 rue d'Argout.
Mathilde Henry 39 rue d'Argout.
Louise Henry 39 rue d'Argout.
Marie Mamy 39 rue d'Argout
Hortense Mamy 39 r. d'Argout
Justin Mamy 39 rue d'Argout.
femme Mahy 39 rue d'Argout.
Gustave Mahy 39 rue d'Argout.
A Fontaine 39 rue d'Argout.
charles fontain 39 rue d'Argout.
Charles Regard 39 rue d'Argout.
Madame Reyand 39 rue d'Argout.
Madame Bedouy 39 rue d'Argout.
Adolphe Bourg 39 rue d'Argout.
Madame Bourdeau 39 rue d'Argout.
Madame Morin 39 rue d'Argout.
Monsieur Henri Kergoat 39 r. d'Argout
V. K Kergoat 39 rue d'Argout.
V. Mignot 39 rue d'Argout.
Madame Bourdeau
Dupaveu 39 rue d'Argout.
M. Hubert Rougissard 41 r. d'Argout
Semaria Anne Marie 41 r. d'Argout.
M. et Mme Veteau 41 r. d'Argout.
Eulalie Semaria 41 r. d'Argout.
Eugenie Semaria 41 r. d'Argout.
Nicolas Rougissard R Petite Villette.
Henri Rougissard R Petite Villette.
Hubert Rougissard Petite Villette.

Marie Bernard 19 rue des Moulins.
Melle Cotton Meur Falguère
Marie Rioullon Meur Loret
Louise Rioullon Mme Rondeau
Rodolphe Daleine Mme Boulanger
V. Géger 43 passage des Petits Pères
Mlle Montelle Melle Fournier
Mlle Lirrun Mme Leroy 9 rue de Cléry
Melle Vandereulle Julie Leroy 9 rue de Cléry
Melle Cherise Isidore Leroy 9 r. de Cléry.
Madame Fourieau
M Durnet fme Sigmund 4 rue de la Banque.
Léopold dit Sigmund 4 rue de la Banque.
Adele Hewel 4 rue de la Banque.
Marie Koch 4 rue de la Banque.
C Riquez 3 rue de la Banque.
Leopold Sigmund 4 rue de la Banque.
Adolphe Riquez 3 rue de la Banque.
M. Riquez 3 rue de la Banque.
Moutel 9 rue Louvain.
A Chonel 5 rue de la Banque.
Victorine Rickers 5 passage des Petits Pères.
E Derveu 5 passage des Petits-Pères.
Ladret Josephine annette riccaud
Prudent armand 27 rue du Mail.
Léon Ladret Victor Ladret
Joseph Prudent 43 Galerie Vivienne.
Mme Viterne Marie Ladret
Mr Verrebource Madame Verrebource
L Labonneau Monsieur Piot.

Delon 18 rue des Moineaux.
Louis Duyse Palais-Royal.
Madame Bonnemann 36 Mail.
Claverie 38 Galerie Vivienne.
Ve Geyton femme Daleine
Me Fleuvis Mons. Fleuvis
Mme Blanchon 70 Passage Vivienne.
Mr. Langenstein 70 Passage Vivienne.
veuve Halle 70 Passage Vivienne.
Marie Josephine Me Cinturier
Mr. Pinta 1 Passage des Petits Pères.
Mme Pinta 1 Passage des Petits Pères.
Victorine Pinta 1 Passage des Petits Pères.
Léonie Pinta 1 Passage des Petits Pères.
Cornevin Angélique Pierre
Rue du Mail 6. Gabriel Marie
Madame Tournier 40 rue d'Aboukir.
M. Tournier 40 rue d'Aboukir.
Me Céline Tournier 40 rue d'Aboukir.
Madame Défosse 40 rue d'Aboukir.
M. Lavoisier rue Montmartre.
Madame Lavoisier rue Montmartre.
Mademoiselle Augustine Lavoisieur r. Montmartre
Me Marie Lavoisier rue Montmartre.
Mr. Triell Chevalier de la légion d'Honneur
Jn Fried 23 rue du Mail.
Mademoiselle Ferndl fme Henault
Hevez 23 rue du Mail.
M. Henault 29 rue du Mail.
[illegible] Henault 29 rue du Mail.

M. Hénault 29 rue du Mail.
Mr. Pialon 29 rue du Mail.
Mme Pialon 29 rue du Mail.
Mollet rue d'Argout.
~~Lanne~~ Joséphine 29 rue d'Aboukir.
Lanne Jule 29 rue d'Aboukir.
Lanne Jean 29 rue d'Aboukir.
Lanne Louise 29 rue d'Aboukir.
Mademoiselle Marguerite Tournier
Louise Tournier
Madeleine Tournier rue Notre-Dame
Mme Tournier des Victoires 2.
~~Jean Tournier~~
E P Cornet 27 rue du Mail.
E N Revel 27 rue du Mail.
Perrolet
Femme Bourgoin 35 rue du Mail.
Mr Delvebin 27 rue du Mail.
M Drouhin 27 rue du Mail.
M Delveau 27 rue du Mail.

9e Pétition.
Paroisse Notre-Dame des Victoires.



Tous les Gouvernements nous ont donné la première de toutes les libertés, la liberté de Conscience ; nous demandons que la Commune fasse de même, et qu'elle nous rende notre Église et nos Prêtres.

David Vgt 6 rue Neuve des petits Champs.

A Maquelin

Leroux Instituteur 5, rue de la Banque.

L Gondole 2 rue Neuve des petits Champs.

Melle Davanant 12 r. Vivienne.

Vve Ale Bernier 8 rue de la Vrillère.

Mr Lefevre 1 Place des Victoires.

Mme Ve Chalté 4 rue d'Aboukir.

M. Dufour 4 rue d'Aboukir.

A. Poirier 4 rue d'Aboukir.

6 rue Neuve des Petits Champs.

6 rue Neuve des Petits Champs.

Corbevane rue Neuve des Petits Champs.

Mr Billard perruque

M. Gruber Besson

J Bachaux Mlle L. Derudder

M. Bret Mlle Bruez

V Vetty M Levivier

Chauny 5, 7. Galerie Vivienne.

Marie Marc C. Anna Derudder

Henriette Tretard edouard Derudder

prosperine Maria Douchet

Gourois Céline Douchet

A Dé le piermont famme Douchet

Charles Derudder Rosalie Lequin

J. Derudde Maria Lequin

Agathe Lequin fme Chieusse
Aimée Lequin rue d'Argout
Ed de Baussière Cs Chieussez
Louis Chieussez
Mme Marais ngt
21 r d'Aboukir
Marie Chieussez
L Gaybert 1 rue du Mail
C Catton 1 rue du Mail
M Le Gars L Patry,
2 Passage des petits Pères.
E Peillier Chevalier
O Doyer Louis
L Neumann ngt rue de la Vrillière.
Chavarine 48 rue Pagevin.
Vve Chaverain 48 rue Pagevin.
M. Pascal 48 rue Pagevin.
M Devergie 48 rue Pagevin.
Dubois 5 rue Bonne Nouvelle.
Batut 5 rue Notre Dame de Bonne Nouvelle.
J. Boutet 5 rue Notre-Dame de Bonne Nouvelle

Finton j. 29 rue du Mail.

C. Girdette A. Michel

36 rue Neuve des Petits Champs.

A. Charplin

L. Ladevez Etienne David

Ch. Buard Ngt 6 r. Nve des Petits Champs.

M. Poubey Vve Leclère

69. r. d'Argout.

Chaumel 8 rue Pagevin.

Ragoneaux 6 rue Neuve des petits Champs

L. Ragoneaux 6 rue Neuve des petits Champs.

J. L. David 4 rue de la Vrillière.

C. Pont 22 rue Vivienne.

M. Ragaine 4 rue Vivienne.

A Denzel 29 rue des Jeuneurs.

Fr. C. Herault 29 rue du Mail

Al. Duputel. 5. rue N. D. de Bonne Nouvelle

Cme Beaudoin 23 rue Beauregard.

A. Beaudoin 23 rue Beauregard.

Puiard 10 rue de la Vrillière.

Desmasures 15 rue Pagevin.

Robert Dubray 6 rue Nve des Petits Champs.

Guyon 47 rue d'Aboukir.

Magne 28 rue du Mail.

alexandrine Ohé 25 rue d' Aboukir.

Papillon 28 rue du Mail.

Mme Vigon 26 rue Neuve des Petits Champs.

Mélanie Vigon

Annette Mouktefemme oufemmi

rue du Petit Carreau N° 25 supplié la commune en grâce de voulou chée nous ouvrir cette eglise de notre dame des victoires qui est vraiment le vraie sentuaire de contutation pour les ames affligé.

annette Mrouktefemme

Rue du Petit Carreau 25

Madame Baston 36 r. du Mail.

Marie Baston 36 r. du Mail.

Adolphe Baston 36 r. du Mail.

Pauline Baston 36 r. du Mail.

B Martin 6 rue Neuve des petits Champs.

F Martin 6 rue Neuve des petits Champs.

L Martin G. Tosi

M. Tosi Delmart E.

B Tosi Delmart A.

M. Tosi

A. Baston 36 rue du Mail.

N. Meunier 27 rue d'Aboukir.

F. Meunier 27 rue d'Aboukir.

Madame Meunier 27 rue d'Aboukir.

feme Ravenelle 27 rue d'Aboukir.

A. Lugnel 65 rue de Cléry.

adeline Brettsman 2 rue Vivienne.

Emelie Brettsman 2 r. Vivienne.

George Brettsman 2 r. Vivienne.

josephe Brettsman 2 r. Vivienne.

margueritte Leclaire 2. r. Vivienne.

Cheradame 65 rue de Cléry.

J. Labarthe 65 rue de Cléry.
Vve Gorse 2 rue Vivienne.
Gabriel Gasparoux
Hélène Gasparoux
Maria Gasparoux
Poupinel 6 rue Neuve des Petits Champs.
Sophie Vallet 2 rue Vivienne.
Marie Revet 4 rue Nve des petits Champs.
Octave Marlin 129 rue d'Aboukir.
Marie Marlin 129 rue d'Aboukir.
Joseph Marlin 129 rue d'Aboukir.
Louis Bigot 121 rue d'Aboukir.
Marie Bigot 121 rue d'Aboukir
Cotter. Bigot 121 rue d'Aboukir.
Joseph Bigot 121 rue d'Aboukir.
Pauline Bigot 121 r. d'Aboukir.
Appoline Bigot 121 rue d'Aboukir.
Pierre Bigot 121 rue d'Aboukir.
Sophie Robert
Antoine Robert
Madame Vve Leconte 27 r. d'Argout.
Madame Ve Dutoit Palais Royal.

Madame Martinez Palais-Royal.

Madame Luherbonnier Galerie Montpensier.

Mme O'Mon 37 rue de Rivoli.

Marguerite Lalupinjeum 44

no. Fichot " " .

10e Pétition.



Au nom de la liberté des Cultes et de la liberté de Conscience reconnue par la Commune de Paris, les soussignés lui demandent instamment la réouverture de l'Église de Notre-Dame des Victoires et l'élargissement des Prêtres de cette paroisse.

C Mainfroy Marie Darses
Marie Muriset
Vve Delazayes
Françoise
Grousset Aglaé Leroy
A Remlinger
Mme Hemen Clara Leroy
Louise Panorault A. Dilsther.
Mlle Hété C Geargeault
Adèle Flauchère
Anna Flauchère Mme Julie Denis

François Burlat
Jean Joseph Cullerier Jarvent
Adelaïde lurmier cornet
Lie Bergues Rosalie Jaultier
helene ambarzal
Paryaud + seahours deslize
Josephine Menetrier virginie
Marie déan Penaurber
Aïde Margerand
Annette Gely
R. Stuker 23 passage des Panoramas.
M. Marcoux Butat jean antoin
Marie Ceislers Marie Mathieu
E. Chene
fauchelle J Noé
Marie Méreaux A. Noé
christine de beppe E. Martin
J. Marcenaier Ve Boemot
Rosalie moin Mme Bouet
veuve langel Mme Lemaire
L. Menétrier Mme Lamarquand
M. Menety

Mme Thibaulot
Cs. Y Huart Ramard
Mme Aja Jole Cahu Olle
T. Lulier Hélène Mesnard
Me Frorot Melle Maria Pommier
Melle Mony ursule couture
Mme Camille M. d'Orni
Madame Chéret Courtier
Marguerite anna Ifley
cayarol Chauviere
Madame Lemennier
A. Chauvière Jaubert
Jusseret Dussal
Mr Bernin Darede
Melle Lepel
Pelletier Cénirs
Nicolas, femme Metral
Ruffret Bruneau
Eugénie Euillère J. C. Renault
Mme Mesnard
Mme Pommier

Marie Bastien
Adeline Bardos
Clarésy
Dufay
O. Allès
Madame veuve Ctronce
Mme Denoits
Madame Dessy 9 rue du Marché.
Léontine Degouy
Mme Bouvier
Bourton
Mme Bouvin
Vve Grandon
Vve Carpentier
Louis Larzemenz
Roullet
L. Guéda
Cécile Gérardin
A. Curmer
Bedoura 39 rue d'Angoum.
Maugard
Octavie Olivier
moria grandona
Ollivier Jr. Ch.
Nezahrt f.
L. plitat
C. Leloube
Thibeault
Heny
F. Bazin

H. Bauzenx Lucie Raymond
Melle Eugénie Vincent
M Hugues Virginie Vaisset
Thibault Eugénie Lefin
Celina Lefin
Formont Arsène Damame
S Fourrier Léontine Degouy
quenard Eugénie Jacoff
Jean Cœur Marie Godard
Pauline Godard
Emelie Heurtaut Marie Mignot
Madame Verollier Jeanne Faivre
Paulin Fortin
Laurreg Francia Anglès
Emilie Anglès
Ursule Chatelain
Julienne Anglo Augustine Charpentier
Laure Legendre Henriette Guillot
Marie Chevalier Augustine Daix
Virginie D Eugénie Jaspierre
Appolina P. Maria Jaspierre
Héloïse Delsriche Augustine Daix
Marguerite Vaisset Céleste Alix
Sophie St Aubin Anna Brochot

Emilie Brochof Pauline Oswald
Mathilde Faucher Claire Nauger
Berthe Aubergen Fme Jacobs
Marie Maugard L Maiour
Joséphine Winchon Désirée Tursey
Melles Raillard Eugénie Bechet
Marie Durand J Mennessier
Pauline Chapuis Zélie Desbleumortiers
Louise Glary mesdame Leblois
Marie Chéron Primeau

11e Pétition.



Tous les Gouvernements précédents nous ont donné la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons à la Commune de faire de même en nous rendant notre Eglise et nos Prêtres.

Babot Moz — Marguerite Prouse
M L Lagache — Mr Ramey
Destrayes — Mme Romez
Blondel — Mr et Mme Goffe
Chatrien — Beaudoin
Eugénie Drouet — a. Moudin
Vve E. Blein — Henry Nicolas
[illegible] — Jacquot Jean
henriette coffin — Jules Jacquot
P. Viel — A. Louis
R. Lacomte b. dier — Carré

Bourniol J. G. père
Bourniol J. fils
Melle Stoffel
Eulalie roussierre
Reynaud janentt
Garnier
Téalie Vièle
M. Dagetgrau
Mme Blondel
Elrou Blondel
M Catherine Linty
M Margerite Berrige
Me qualite hoffmany
cécile Ayam
Melle Marie Carrier
Mme Carrier
Emelie Cyrhine
Marie hattrermann
Mari Jacquet
Madame Bournial
Marie Bourniol
antoinette Bourniol
Jeanne Bourniol

Alexandrin Rouvery
Madame beaudoin
Marsal
Judith Pellet
Madame ribon
Caroline Durand
Suzette Duron
veuve Laissey
Ch. Laisney
Melle Christine
Melle Leontine
Melle Jeannette
Mme Girer
Marie Alice
Eugenie Braig
Mme Mère Pichot

12e Pétition



Tous les Gouvernements précédents nous ont donné la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons à la Commune de faire de même en nous rendant notre Eglise et nos Prêtres.

Maurau rue Chabanais 14.
Celina Deligny — Eulalie Desjoy.
Emilie Bertin
Augustine Bertin — Hita de Mery
Mlle Vanhaute — bertherand
Mathilde — Henriette Billette
Bernard — L Neuville
Deblie — E. Neuville.
Leseur — M. Florian
allaire — N. Rieuban
Arembel — Melle Lapaille
Brajat — Melle Didiot
le Deupkin — Marie Lang

Marguerite Brocard
et Boine

Meunier, Jme Gabet
Marie Bennes J. Trap
Madame Bigex
Ve Duseune Melle Trap
Mulot Yvette Henriette retpy
P. Hébert Melle Josephine Dubois
Madame Dubois
J. Billette ve Veirier
Mr Duchesne
Li Jaiquette Ad. Allouis
ar J. Perre
Schrots
amlaral Pelagie cortely
Josephine Robert Mme Paillard
L. Poustet Mme Raduysu
Pignan anger
Gerardy Mlet Virginie
f. S. Vallet ve Boel

Jarry Virginie
Marie Eschenbrenner
Gilberin Eschenbrenner
Elisa Maillard
adel Lerieke Jeanne debbrie
Josephine femme catin
Louise Muffer
Ernestine Legrand
Justine Louis Coyranne
Irma Lefrère
Mme Lassu Pépurien
J Decuvolz
M. Meunier Melle carolus
C. Deruedders Durand
Ue Jullie Marie Lacour
ve Trusch Ozrier
M Lacour
Ed Carrie Darmond
Ve Toussaint Julline
A Delannoy Mlle Marie Claimond
Louis Charle Mme Vellve
Marie Dory Saymour

f Detensserment

Crunant

Louise paris

Louis Legage

C Marie

Vuillurmo

Caroline Maillard

Ernestine Rogé

13e Pétition.



Tous les Gouvernements précédents nous ont donné la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons à la Commune de faire de même en nous rendant notre Église et nos Prêtres.

Mme Olivier Leroy

Fr. J. Xavr. Gabriel Brès

Pauline Savey 17 r. Vivienne.

Annette Leroy Amable Bartillac

Lhermay Adélaïde Denroy

Eugène Tavernier A. Cotte

J. Martin

14e Pétition.



Tous les Gouvernements nous ont donné la première de toutes les libertés, la liberté de Conscience. Nous demandons que la Commune fasse de même et qu'elle nous rende notre Église et nos Prêtres.

anne Marie A Logean
Sérazin Blondeau
Yvrenne
Emile Legard Ciplain
Pernet
Mlle Loise Chaurois
Eulalie Lemaison Mard Joly
Clemence Dubos A Victor Drieu
Marie Tozie Burre Josephe
Louise Moreau J Burra
J Cretin Delong

Auguste Devos Aetetin

Me Julie Coralat

Me adeline Barenne

Me Marie Merkling

Marie-Louise Lesieur

fe Hecquet

Marie Rousseau L har

Louise Ormancy

femme de Ladrien

f Richardin pour Lefevre

Bricaud

b Georgeault

66. r. J.J. Rousseau

Mlle C. Maufroy

f Lorrain

Hortense Lacomene

C. L. Denudole

R. Moire

M L Gallois

E Meunier

Me Durudé

Alertaime

Mlle Bruy

C. Darreaspes

Le Grand

Me Richard

Millet — Joseph fils
Mme Aveland — Marie Morard
Vve Mouton
V. Caron — A. Clavandier
Fanny gross — M. Jonimen
L. Dubois — M. Bernier
J. Verndier
A. Denis — A. Deshayes
M. Denis — L. Moccand
Mme David
madame marechand
grémaure — Mie Sailly
Maillay — E. Grandjean
Maisonnier — M. Grandjean
C. Heterier — L. Lebrun
de Lépine — J. Grandjean
Raflin mere — Jn Venture
Raflin fils — J. Echary
Raflin — L. Charnier
Hardy — L. Genans
~~Dérive~~ fils — Me Chornier
J. Genans

Virginnie Julie Lecfavre

G. Tornu Claudon

L. Gerrons

J. P. Chorme Marguerite Claudon

L. Malof

Louise Lefevre fe v. Briard

M. Robert Marie Muscillon

Vve Bourras Madame Rainau

verleyre Monsieur Odouz

Marie Verleyre

Badin Me Tessedre

Stenie Drost. A. Pizard

Esther Evacheux

Julie Debarroqua Amelie

Jne Louvel L. Victorine Lacony

Vve Havard

L. Esther Marie

Ramus Alexandrine

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS CONTENUS DANS CE VOLUME

E

F

G

H

I

J

K

L

T

V

W

TABLE DES MATIÈRES

[illegible]

